

RÉSIDENCES D'URBANISME DURABLE



Livret n°1

Imaginez le bourg-centre de demain !



En 2021, soutenus par la Région Grand Est, les six Parcs Naturels Régionaux expérimentaient des résidences en architecture et paysage dans le cadre de leur programme commun « *Pour de Nouvelles Ruralités* ».

Dès 2022, conquis par ce véritable outil d'aide à la définition de projets, nous décidions d'étendre, par souci d'équité territoriale, cette forme d'ingénierie innovante et sur-mesure sous la forme de *résidences en urbanisme durable* au-delà des Parcs Naturels Régionaux.

Notre objectif : accompagner les communes rurales de moins de 10 000 habitants, dépourvues d'ingénierie, dans la mise en œuvre d'un objectif important du SRADET : « *généraliser l'urbanisme durable pour des territoires attractifs et résilients* ».

Comment ces *résidences en urbanisme durable* se concrétisent-elles ? Par la présence dans une commune volontaire d'une équipe pluridisciplinaire d'urbanistes, architectes et paysagistes, « *se faisant habitants* », pour une durée de 9 jours. Ce temps d'immersion permet de donner la parole à chacun - habitants, usagers, élus et partenaires institutionnels - afin qu'il soit acteur d'un projet mené en commun et dessiné sur place.

Les *résidences en urbanisme durable* offrent ainsi des temps forts aux communes rurales qui les expérimentent :

- un *temps participatif* et fédérateur qui permet la mise en récit de l'histoire de la commune et de son évolution urbanistique

- un *temps fondateur* pour des projets durables et innovants de requalification des espaces publics.

Cette démarche est pour nous essentielle dans l'accompagnement que la Région peut proposer aux communes rurales. Il est de notre responsabilité de proposer des solutions, de faciliter la construction de réponses sur-mesure et concrètes.

Sortir des injonctions et agir concrètement AVEC les territoires, voilà notre ligne d'horizon.

Ce *vade-mecum* a pour objectif de montrer tout le travail mené dans le cadre du cycle 1 des *résidences en urbanisme durable*, six résidences à valeurs d'exemples. Il illustre la diversité des problématiques traitées, de manière transversale et pédagogique, sous l'angle de l'urbanisme durable dans les territoires ruraux.

Au travers de ce livret, nous souhaitons montrer que tout est possible dès lors que l'on prend les choses depuis le point de vue des habitants, des élus et des usagers d'un territoire. Il a pour ambition de convaincre toutes ces communes qui veulent mais ne peuvent pas faire seules.

Notre collectivité accompagne l'intelligence territoriale des femmes et des hommes qui font la force de ses communes !

Franck Leroy
Président de la Région Grand Est

Avant-propos

C'est là où interviennent le travail, le talent et l'originalité de l'architecte, ou de l'urbaniste ou du paysagiste, cette capacité à mêler l'esthétique, l'économique, le pratique et l'hospitalité. C'est là où l'on distingue le ménagement de l'aménagement, ce dernier étant standardisé et hors lieu. L'aménagement est régulièrement surdimensionné, pas toujours utile et rarement beau. Le ménagement, au contraire, exprime l'amitié qui unit le concepteur, les matériaux utilisés, les usages attendus et le site. Ni trop ni trop peu, en quelque sorte, afin que chaque ingrédient ne se sente pas frustré, dépossédé, stigmatisé, mais associé à une aventure commune. Le ménagement n'est jamais grand ou petit, ordinaire ou sophistiqué, il est ce qu'il faut qu'il soit, la juste mesure. Cette juste mesure n'oublie ni le corps humain - dans sa diversité, l'enfant, l'homme et la femme, le handicapé, la vieille personne, etc. -, ni les rapports entre différentes échelles, afin de les réunir pour les accueillir.

Thierry Paquot (2000)

« De l'accueil. Essai pour une architecture et un urbanisme de l'hospitalité. », in *Ethique, architecture, urbain*, sous la direction de Thierry Paquot et Chris Younès, « Armillaire », Paris, La Découverte

MOBILISATION CITOYENNE : FAISONS DE NOTRE RURALITÉ UN MODÈLE RÉPONDANT AUX DÉFIS CONTEMPORAINS

Vivre dans une ruralité durable et inclusive, c'est faire le choix d'un avenir respectueux de notre environnement, de nos ressources locales et du bien-être de tous ; bref, un avenir qui a du sens ! Les Parcs Naturels Régionaux du Grand Est s'engagent aux côtés des citoyens, associations et collectivités pour relever ensemble les défis climatiques et environnementaux. La transition écologique, c'est avant tout une dynamique collective : chacun peut agir pour renforcer la résilience de son territoire, préserver la biodiversité et mettre en valeur la richesse de nos paysages. Ensemble, nous pouvons faire de nos campagnes un modèle d'avenir !

La mobilisation citoyenne n'est-elle pas une garantie pour assurer la pérennité des actions menées ?

Chaque geste compte pour mieux vivre ensemble tout en protégeant notre cadre de vie. Aujourd'hui, repenser notre urbanisme en intégrant la gestion des risques, la qualité de vie, la mobilité durable et la préservation des espaces agricoles et naturels est une nécessité. Mais cette transition ne peut se faire sans l'implication de tous. La participation citoyenne est un levier puissant pour bâtir un territoire plus résilient et harmonieux. Ensemble, nous pouvons :

» **Réduire la vulnérabilité face aux changements climatiques.** En adaptant l'urbanisme aux spécificités locales, nous limitons les effets des vagues de chaleur, des inondations et des sécheresses, tout en renforçant la résilience de nos territoires.

» **Mettre en valeur nos ressources locales.** Utiliser des matériaux comme la pierre ou le bois, privilégier des essences d'arbres adaptées au climat et favoriser les semences locales permet de préserver notre patrimoine naturel et de renforcer l'économie locale.

» **Préserver nos ressources en eau.** En déminéralisant les sols et en réduisant l'usage des pesticides, nous protégeons les nappes phréatiques et garantissons un accès durable à cette ressource vitale.

Agir ensemble, c'est faire de notre territoire un modèle durable et résilient pour aujourd'hui et pour demain !

Partout, des initiatives locales inspirantes montrent qu'un avenir plus durable est à portée de main. Des citoyens engagés réinventent leur quotidien pour protéger l'environnement et renforcer le lien social. Créer du "commun", c'est redonner vie à nos espaces publics et équipements en les transformant en lieux de partage et de rencontre.

Voici quelques exemples pragmatiques :

» **Des cours d'école déminéralisés et réinvestis par la nature.** Parents, enseignants et collectivités s'unissent pour végétaliser les cours de récréation. Résultat ? Moins de béton, plus de verdure, une biodiversité préservée et des enfants qui profitent d'un cadre apaisant et rafraîchissant.

» **Des jardins qui favorisent la biodiversité.** En laissant une place croissante à la nature dans leurs jardins, les habitants et les collectivités participent activement à la préservation des écosystèmes locaux et au retour de la faune et de la flore.

» **Des nuits étoilées retrouvées.** De plus en plus de communes adoptent l'extinction nocturne de l'éclairage public. Une mesure bénéfique pour la faune nocturne, la qualité du sommeil des habitants et la magie retrouvée d'un ciel étoilé.

Chacun peut contribuer à rendre son territoire plus vivant, plus résilient et plus harmonieux. Soyons créatifs, expérimentons et mobilisons tous les publics pour engager un dialogue constant...

Recueillir les attentes et évaluer les besoins pour encourager les échanges permet de mieux concevoir des projets, renforcer l'adhésion et surmonter les divisions pour le bien de tous. Afin de soutenir et multiplier ces initiatives, les Parcs Naturels Régionaux développent des outils concrets :

» **Des communications inclusives :** des magazines comme le BI UNS, des vidéos, des contes... des sites internet qui allient des témoignages, des messages simples et créatifs.

» **Des outils participatifs innovants :** Ateliers collaboratifs, résidences en architecture et paysage, workshops, consultations numériques et échanges inter-parcs permettent à chacun d'être entendu et de coconstruire des propositions adaptées.

» **Miser sur les jeunes et nos délégués de parc** pour qu'ils deviennent des ambassadeurs et aident à diffuser de nouvelles pratiques favorisant le dialogue.

Mobiliser aujourd'hui, c'est préserver demain. Ces actions montrent qu'un urbanisme rural, pensé avec et pour les citoyens, est à la fois possible et porteur d'espoir. Ensemble, faisons de nos territoires des lieux où il fait bon vivre pour les générations futures.

Nathalie Marajo-Guthmuller

Conseillère d'Alsace

Présidente du Parc naturel régional des Vosges du nord



Nota : Grâce au projet Pour de Nouvelles Ruralités, les 6 parcs du Grand Est vont se doter d'une brochure sur les questions de concertation pour mener à bien des opérations d'aménagement et de construction - rénovation. Demandez votre exemplaire !

1. À PROPOS DES RÉSIDENCES

10 **Coulisses**

- 10 Un accord-cadre hors cadre
- 10 Avec la commune, pour la commune, sur la commune
- 12 Crise climatique durable
- 13 Un parcours narratif au fil de l'eau

14 **Espace tout public**

- 14 Espace public, espace bioclimatique
- 15 Espace public, espace des communs
- 15 Espace public, espace banal
- 16 Des prises de terres aux libres évolutions des sols

17 **Extension de la notion de patrimoine**

- 17 Patrimoine des vides, patrimoine des autres
- 18 Durable (sinon rien ?)

20 **« Imaginer c'est choisir »**

- 20 Entre visible et invisible, matériel et immatériel
- 21 Cartes et plans
- 21 Ricochets

2. SYNTHÈSE DES RÉSIDENCES

- 25 Le Montsaugonnais
- 39 Fayl-Billot
- 53 Vignory
- 67 Froncles
- 81 Wassy
- 95 Arcis-sur-Aube



1. À PROPOS DES RÉSIDENCES

10 **Coulisses**

- 10 Un accord-cadre hors cadre
- 10 Avec la commune, pour la commune, sur la commune
- 12 Crise climatique durable
- 13 Un parcours narratif au fil de l'eau

14 **Espace tout public**

- 14 Espace public, espace bioclimatique
- 15 Espace public, espace des communs
- 15 Espace public, espace banal
- 16 Des prises de terres aux libres évolutions des sols

17 **Extension de la notion de patrimoine**

- 17 Patrimoine des vides, patrimoine des autres
- 18 Durable (sinon rien ?)

20 **« Imaginer c'est choisir »**

- 20 Entre visible et invisible, matériel et immatériel
- 21 Cartes et plans
- 21 Ricochets

Coulisses

UN ACCORD-CADRE HORS CADRE

Le présent Vademecum porte un retour d'expérience sur le premier cycle (2022-2023) des Résidences d'Urbanisme Durable porté par la Région Grand Est en six communes : le Montsaugonnais, Fayl-Billot, Vignory, Froncles, Wassy et Arcis-sur-Aube.

À l'heure de sa publication, un deuxième cycle (2024-2025) est en cours.

Pour chaque commune, une équipe d'architectes, urbanistes et paysagistes - composée de l'atelier incipit et de meat - a travaillé avec habitants, élus et partenaires, dans un format de résidence. À la manière d'artistes en résidences, l'équipe est venue coconstruire un projet en se faisant un temps habitante du territoire en quatre, puis cinq jours consécutifs (à un mois d'intervalle).

Arpentages, rencontres et ateliers participatifs ont ainsi nourri un projet dessiné et conté d'Urbanisme

Durable sur mesure, attentif aux histoires des lieux, aux existants hérités souvent à révéler et aux spécificités locales auxquelles s'attacher.

Cette approche vise à faire émerger des questions de projet, des diagnostics situés, des visions globales, des récits prospectifs, capables d'emporter le consensus et d'enclencher des actions opérationnelles. Elle s'inscrit dans les objectifs du SRADDET, avec en ligne de mire la sobriété foncière¹ et la désimperméabilisation². Elle prend la forme d'un accord-cadre à destination des communes rurales de moins de 10 000 habitants. Sur ces territoires en manque d'ingénierie, il s'agit avant tout d'une démarche de terrain où, à partir d'une réflexion ouverte, naît une sensibilité pour un urbanisme frugal, attentif au changement climatique et à la gestion des ressources, en révélant les atouts dissimulés de chaque localité. À l'issue : un projet à lancer.

AVEC LA COMMUNE, POUR LA COMMUNE, SUR LA COMMUNE

Le format mis en place entend être au plus proche des besoins et des réalités locales. À l'inverse d'un projet élaboré *en chambre* dans les bureaux des agences, être habitant invite à s'imprégner du quotidien du lieu : saisir la vie commerçante, ressentir la vie sociale, rencontrer des porteurs de projets, comprendre les pratiques de l'espace public, participer aux dynamiques associatives, etc.

La première semaine consiste à engranger un maximum d'informations, à la fois en plongeant dans l'histoire de la commune par le biais d'archives écrites, photographiques et cartographiques, mais aussi grâce aux témoignages des habitants. Parmi eux, il n'est pas rare de trouver des grands témoins et mémoires de la commune. Professionnel ou amateur qui, passionné par l'histoire locale, livre des récits ancestraux et des légendes collectives. Cette proximité permet de comprendre rapidement les us et coutumes et, en ouvrant les portes les plus confidentielles du patrimoine local, de saisir les cultures constructives comme l'esprit du lieu.



1. Se reporter au SRADDET, Chapitre IV - #16

2. Ibid., #25

Pour déclencher la rencontre et la participation habitantes, la *marche commentée* fait figure de méthode inaugurale. L'équipe identifie en préalable des lieux-clefs d'intérêts particuliers, entre lesquels le parcours révèle les continuités, les ruptures, les relations, les éléments du paysage. Ouverte à tous, c'est le moment où les langues se délient, pour réinterroger *in situ* ce que nous avons sous les yeux.

De manière complémentaire, d'autres formats sont expérimentés spécifiquement à chaque situation. À **Arcis-sur-Aube**, les élections législatives (20.06.2022) avaient lieu pendant la résidence. Un bureau de vote fictif et un scrutin ludique ont été mis en place : chaque citoyen était invité à voter pour l'avenir des espaces publics de la commune. Le dépouillement a permis de faire ressortir les lieux prioritaires et leurs hypothèses de transformation. Au **Montsaigeonnais**, l'école maternelle se trouvait sur le site de projet. Des ateliers avec une classe de CM1-CM2 ont été l'occasion de relever les points d'intérêts des abords de l'école et d'imaginer leurs mutations.

Au fil des ateliers, des arpentages, au détour des anecdotes et autres bavardages, se tisse peu à peu un *relevé habitant*. Croisé avec les enjeux contemporains, il brosse un portrait de la commune le plus fidèle possible, afin d'aboutir à un diagnostic collectivement partagé, orienté vers l'action.



À partir de là, la seconde semaine de résidence est consacrée à l'élaboration du projet. L'implication citoyenne y prend également une dimension singulière. À **Arcis-sur-Aube**, des chantiers participatifs ont donné lieu à la construction d'assises dans le parc du Château. À **Froncles**, une séance de travail ciblée réunissant plusieurs propriétaires a solutionné un transfert de foncier garantissant des continuités piétonnes sur une zone d'activité insulaire.

Plusieurs matinées par semaine, le local de travail des architectes, urbanistes et paysagistes est par ailleurs ouvert à tous. Ces temps dits de *permanence* permettent d'approfondir les échanges, documents à l'appui. Aussi l'intégralité de la réflexion, l'ensemble des livrables et supports de présentation sont produits uniquement sur la commune durant ces temps de résidence.

La gouvernance de projet est elle aussi horizontale : pas de *CoTech* ni de *CoPil*, les réunions sont des séances de travail *carte sur table* avec élus, techniciens et partenaires territoriaux. Les restitutions finales sont des réunions publiques où les élus découvrent en même temps que leurs administrés les livrables finalisés, de même que les différents partenaires institutionnels et partenaires financeurs.

Elles prennent souvent place dans les lieux directement concernés par les projets : à l'ombre des arbres du parc du Château (**Arcis-sur Aube**), près de l'affleurement de la nappe phréatique, dans l'ancienne école primaire à reconverter (**Vignory**), dans un ancien bâtiment des Forges au milieu de l'île aux artisans (**Froncles**). Ces temps forts sont prolongés en soirée par un pot convivial, permettant de poursuivre les échanges, de préciser certains points et d'envisager la suite.

Habiter et travailler sur place, marcher et dessiner ensemble, ouvrir l'espace de travail à chaque citoyen, restituer sur les lieux même des projets sont les conditions d'un projet en concertation permanente, réunissant tous les publics pour se saisir de l'avenir d'espaces collectifs.

CRISE CLIMATIQUE DURABLE

L'engagement au long court des Résidences d'Urbanisme Durable entend se positionner quant aux crises systématisées qui traversent les territoires. Parmi celles-ci, le dérèglement climatique qui ne désigne pas uniquement une hausse globale de la moyenne des températures, mais bien la transformation générale des conditions d'habitabilité des sociétés (humaines et non-humaines). Il se traduit entre autres par des effets directs que l'on peut observer en toute saison. En période estivale, les îlots de chaleur urbaine rendent les édifices comme les espaces publics de plus en plus inhabitables. La baisse des nappes phréatiques touche directement l'agriculture et la production alimentaire. Elle impacte désormais la disponibilité au robinet en eau potable pour tout un chacun. Sur certains territoires, elle menace même la stabilité des édifices, accentuée par des phénomènes de retrait et gonflement d'argile. Tout au long de l'année, les épisodes de fortes précipitations génèrent des ruissellements de plus en plus intenses engendrant inondations et érosions des sols répétées.

Ces effets sont aggravés par un modèle d'aménagement hérité de la seconde moitié du siècle dernier, fondé sur la mobilité de la voiture individuelle (déploiement d'un registre routier, enrobage généralisé des sols publics, etc.) et la consommation de terres productives comme vecteurs du développement local. Ces aspects à leurs tours participent aux ruptures des continuités écologiques, aux déséquilibres des écosystèmes et à l'érosion de la biodiversité.

Les pouvoirs publics se saisissent progressivement de ces problématiques, cependant les territoires ruraux, loin des dynamiques métropolitaines, demeurent encore souvent en retrait. Excentrés, parfois désindustrialisés, avec peu d'habitants, les centre-bourg n'ont que peu de moyens malgré des fusions de communes et des regroupements intercommunaux. Pour autant, ces territoires pour beaucoup engagés dans des démarches de revitalisation, regorgent de nombreuses « richesses » dissimulées et sont même parfois à l'avant-garde d'initiatives. C'est ici que le projet doit se réinventer : être capable de se saisir de ces potentialités et de mettre en œuvre des modes d'actions spécifiques et attentifs.

De plus, faire Résidences d'Urbanisme Durable dans des petites communes rurales a nécessairement amené à ne plus opposer l'urbain et le rural, en saisissant des interdépendances plus complexes qu'il n'y paraît. Les échelles des espaces publics, des communs, des paysages et des écosystèmes ont été des entrées propices pour penser la régénération des sols des projets. Aussi, sur chaque commune, les propositions croisent l'ensemble des sujets, opérant de façon globale et intégrant toutes les échelles de sa transformation : du motif de sol d'un parvis à une vallée plantée de saules à **Fayl-Billot**, d'une orchidée-abeeille à des sites déclassés de l'ère industrielle à **Froncles**, du détail d'un caniveau à une carrière d'extraction à **Vignory**...

Dès lors, introduisant aux synthèses des projets présentés commune par commune, le propos qui suit entend en faire ressortir des réflexions partagées.



UN PARCOURS NARRATIF AU FIL DE L'EAU

Nous proposons d'entrer dans cette expérience en partageant notre culture du projet plutôt qu'une ingénierie technique. Pour cette dernière, nous renvoyons à des ouvrages récents décryptant ce qu'est une résidence d'architecture³ ou bien les manières dont celles-ci sont à même d'aider les communes à passer à l'opérationnel.⁴

Pour entrer dans ce récit d'expérience, quoi de mieux qu'un parcours narratif au fil de l'eau, puisque toutes les situations ont à voir avec le réseau hydrographique du Grand Est. En effet, les six projets ont tous négocié à leur manière avec cette ressource territoriale, dépassant les stratégies habituelles tenues à des échelles administratives.

- » Au **Montsaugéonnais**, en passant d'une rive à l'autre du Badin, recouvertes de leur manteau de neige.
- » À **Fayl-Billot**, en suivant les eaux de ruissellement et en tombant sur quelques pièces éparses - fontaines, lavoirs et autres bains publics - retenant les eaux avant de les redonner au ruisseau du Fayl.
- » À **Vignory**, traversés par le murmure du ruisseau, tantôt caché, tantôt révélé, du Rigolot, nous guidant jusqu'à sa confluence avec la Marne en aval de la commune.
- » À **Froncles**, pris dans le faisceau de la Marne, du canal de la Marne à la Saône, augmentés des canaux et retenues éparses de l'ère industrielle.
- » À **Wassy**, enveloppés par la fraîcheur du parc des Promenades, logé entre la Blaise et le Canal de Wassy, voisin du canal désaffecté de Saint-Dizier à Wassy et de la monumentale Digue.
- » À **Arcis-sur-Aube**, bercés par les remous de l'Aube au-dessus desquels le parc du Château se tient fièrement en promontoire.

Les projets ont ainsi en commun des appartenances à des bassins versants, des nappes phréatiques, des petits, moyens ou grands cours d'eau qui en nervrent les cartographies, de leurs sources jusqu'à leurs confluences.⁵

Ce livret se lit ainsi comme une série de *pied à terre*, dans une expérience de descente de quelques segments de la chevelure des cours d'eau du Grand Est.

Si l'eau n'est pas la question posée, elle est toutefois l'entrée dans cette question.

Cette interdépendance entre Résidences d'Urbanisme Durable et logique hydrographique ne doit rien au hasard : dessiner un espace public c'est avant tout dessiner le parcours des eaux sur et dans les sols. La crise climatique implique plus que jamais de rappeler cette réalité pour dépasser l'idée surannée qu'un projet de sol bien aménagé est un sol bien tondu, roulant et/ou étanche. Aussi, n'est-ce pas pour rien que l'action de désimperméabiliser constitue un enjeu majeur parmi les objectifs du SRADDET appuyant cet accord-cadre. Là encore, parler de désimperméabilisation implique de comprendre d'où vient l'eau et où elle va. Bien souvent, l'enjeu est de montrer qu'une des premières structures du territoire est son hydrographie. C'est elle qui creuse et modèle les sillons du substrat géologique, c'est aussi autour d'elle que se sont développés les établissements humains. À partir de là, il devient limpide de comprendre qu'un espace public, un mur, une infrastructure joue le rôle d'un obstacle, d'un réceptacle ou d'un guide qui infléchit ce parcours. Le pavé, la margelle, le creux, la gouttière, la rigole, l'arbre qui pompe, stocke et transpire, sont les jalons micro-topographiques d'un système d'interdépendances appelant à s'inscrire dans la dynamique du vivant.

Cette entrée narrative est aussi une plongée dans la culture de mise en récit des projets, un imaginaire décliné de résidence en résidence. C'est l'introduction d'un mouvement dans la lecture, comme en écho aux temps d'arpentages effectués en chaque territoire.

Enfin, l'expression *au fil de l'eau* est à entendre en son sens propre comme figuré. De fait, les six projets menés en résidences se sont constitués de manière itérative, en revenant à plusieurs reprises sur les communes et en agglomérant à chaque fois plus de matières et de sens aux projets. L'itération s'est également jouée de commune en commune, par les correspondances se tissant entre les propositions de transformation.

3. Territoire Pionnier (Coll.), Révéler, cultiver, réhabiter. Retour sur une décennie d'architectes en résidence ; ERPS (Coll.), « Recherches émergentes - Ancrages en partage : mettre en récit les communs territoriaux. Expériences croisées. », Ruralités en action. Imaginaires, ressources, temporalités, pouvoirs d'agir, n°9, 2021.

4. Pour de nouvelles ruralités (Coll.), Guide pratique du maître d'ouvrage.

5. RECLUS Elisée, Histoire d'un ruisseau, Babel, 2005 [date de publication originale : 1881], 224p.

Espace tout public

Dans le contexte des Résidences en Urbanisme Durable, projeter l'avenir d'une commune invite à se saisir de l'ensemble des sujets, qu'il soit d'initiatives privées ou de maîtrise communale. À ce titre, les espaces publics sont les lieux partagés par tous, et dont les potentiels de transformation profitent à tout un chacun. Mais qu'entend-on par espace public et que met-on dans cette catégorie ? Voirie, parc, parking, place, trottoir, sentier, arbre, ruisseau, verger, forêt, friche, délaissé ?

ESPACE PUBLIC, ESPACE BIOCLIMATIQUE

Historiquement l'espace public, espace du lien social, est la résultante d'une recherche de fraîcheur :

Si la figure de "Saint-Louis" (Louis IX, 1214-1270) rendant la justice sous son chêne est un symbole bien connu, il s'agissait d'une pratique répandue. Au Moyen Âge, lorsqu'il n'y avait pas de tribunal, la justice se rendait sous un arbre. Généralement planté devant l'église, il se dit même qu'on venait y régler ses créances ou ses rentes (comme sous l'orme de Saint-Gervais-Saint-Protais).

En Suisse par exemple, la place principale de chaque localité a pour spécificité d'être plantée d'un tilleul. C'est sur cette place que les citoyens votaient à main levée, selon le principe de la démocratie directe.⁶

Au-delà de la fonction politique, « l'ombre des platanes (ou, autrefois, de l'orme en France) génère un espace qui, par sa tiédeur devient un pôle urbain attractif. L'arbre permet une vie sociale publique. Sur la place, la communauté se rassemble et débat : « on s'y réunit, on discute les affaires, on contracte les engagements, on festoie, on danse et l'on s'aime. »⁷»⁸.

Si l'espace public est d'abord conçu comme un lieu de rassemblement pour prendre les décisions démocratiques régaliennes de la cité, « historiquement, la qualité climatique de l'arbre précède la fonction politique : le tilleul était là avant le tribunal. [...] Le lien social et politique a pour origine une réunion d'hommes et de femmes venus se protéger du soleil à l'ombre d'un arbre »⁹. L'espace public possède ainsi une origine bioclimatique génératrice de vie sociale. À **Wassy**, le parc des Promenades, aménagé à la fin du XVIII^{ème} siècle, a été dès son origine ce havre bioclimatique. Parc à l'anglaise, installé dans le lit majeur de la Blaise, les voûtes feuillues que formaient les grands ormes, invitaient à la déambulation. Ensuite remplacés par des tilleuls et des platanes, suite à des épidémies de graphiose dès les années 1920, leur couvert continue de faire office de refuge.



6. RAHM Philippe, *Histoire Naturelle de l'architecture*, Editions du Pavillon de l'Arsenal, 2020, 312p, p64.

7. FULBERT-DUMONTEIL, « Variété, les platanes », *La Croix*, 31 octobre 1890.

8. RAHM Philippe, *Histoire Naturelle de l'architecture*, Editions du Pavillon de l'Arsenal, 2020, 312p, p64.

9. *Ibid.*, p65.

ESPACE PUBLIC, ESPACE DES COMMUNS

La gestion de ces espaces socio-climatiques relevait quant à elle d'un régime particulier. Les ancêtres des espaces publics sont les biens **banaux** (qui bénéficiaient à l'ensemble de la commune) et les biens sectionaux (bénéficiant à une « section » de la commune). La construction souvent coûteuse de ces **banalités** (four, moulin, pressoir, lavoir, etc.) était financée par le seigneur. « L'usage est imposé à ses sujets moyennant redevance »¹², le ban (du latin *banna* : « commandement »). En contrepartie, le seigneur se devait d'assurer l'entretien du chemin d'accès. Après la Révolution, ces biens sont devenus les « communs », régis par le code rural et de la pêche maritime. Espaces non-soumis au régime de propriété,

ils concernent aussi bien une forêt, un pâturage ou une pêcherie (étang ou rivière) et fonctionnent sur un principe de don et contre-don. Chacun possède le droit d'y prélever des ressources (droit de glanage), de façon raisonnée, en acceptant d'en prendre soin, d'en assurer l'entretien, dans une gestion partagée et communautaire. Ils sont ainsi distincts « des biens de la commune », qui sont des propriétés de la municipalité (aire de jeux, city stade, etc.) À **Fayl-Billot**, il existe à ce titre un « bois banal » dont le statut est devenu *in fine* le nom commun. Il existe ainsi par cet intitulé sur la carte IGN comme dans la bouche des habitants qui s'y donnent rendez-vous.

ESPACE PUBLIC, ESPACE BANAL

Tout comme le vocabulaire qui leur était associé, ces espaces ont changé de statuts. Aujourd'hui, le terme de **banal**, possède une nuance péjorative et renvoie à ce « qui manque d'originalité, de personnalité [...] qui devient vulgaire, anonyme à force d'être utilisé, vécu, et regardé. »¹⁰

Le développement des centralités rurales dans lesquelles se tiennent les résidences a reposé durant un demi-siècle sur une activité économique fondée sur l'acheminement routier. Avec elle, le développement de la voiture individuelle a organisé la structure spatiale de ces territoires (supermarchés et zones d'activités excentrés, bassins d'emploi élargis, étalement pavillonnaire, etc.) Depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, chaque mètre carré s'est ainsi retrouvé enrobé d'un revêtement carrossable et imperméable destiné à la manœuvre des véhicules. Autrefois lieux d'appropriations, puis réduit à des lieux de circulations, les espaces publics se sont peu à peu banalisés. Dès lors, comment composer avec cet héritage aménagiste ?

Par ailleurs, les petites communes sont fréquemment amenées à faire projet dans des conditions de réponses à des besoins urgents et disséminés : refaire la bande roulante, rapiécer une conduite, viabiliser un terrain, installer un ralentisseur, remplacer une bordure, etc. Cela est d'autant plus vrai dans les communes traversées par des voies majeures, comme à **Fayl-Billot**, coupée en deux par la RN19 et confrontée au massif trafic de poids lourds.

Leurs nuisances ont largement contribué au délaissement progressif des espaces publics attenants à la voie, contraints par des réglementations de gabarits et d'aires de girations, oubliant la place du piéton.

En outre, passages de camions et places de stationnements sont désormais à concilier avec de nouvelles préoccupations : îlot de chaleur, espace public monofonctionnel, hostilité d'usage, etc. Dès lors, comment faire du projet, non plus une somme de sujets techniques mais un projet de convergence des préoccupations ?

10. Se reporter à la définition du Centre National des Ressources Linguistiques, en ligne sur : <https://cnrtl.fr/definition/banal>

DES PRISES DE TERRES AUX LIBRES ÉVOLUTIONS DES SOLS

Prise de terre : la formule assume sa portée de controverse... Elle convoque un imaginaire de la conquête, de la colonisation, de l'accaparement des ressources, des pouvoirs de possession et d'extraction. Faire un projet d'espace public demande de négocier avec le foncier, avec l'historicité politique et conflictuelle des droits et devoirs liés au fait de posséder des sols.

Ces dernières années, une reconsidération des sols s'est opérée, des terrains réglementaires (telle la loi ZAN) jusqu'aux terrains de recherche.¹¹ Cette actualité vive révélant des conflits liés aux emprises est perceptible en toute résidence où sont considérées des terres prises comme des terres *libres*.

Il s'agit dès lors de dépasser une vision des sols suivant leurs régimes de propriété, leurs limites administratives, leurs raisonnements à la parcelle, pour reconvoquer la juste échelle des écosystèmes dont les épaisseurs sont celles de corridors écologiques, de vallées, de bassins-versants, etc. Ces échelles *a priori* lointaines sont en fait au plus proches des intentions de désimperméabilisation et de désartificialisation des sols qui animent les projets d'espaces publics. Elles touchent des logiques de gestion et des systèmes dynamiques, qui ne peuvent se faire sans vision globale.

Cela appelle aussi souvent à réécrire les programmes et à assurer que ceux-ci ne soient pas assujettis à des sols immédiatement disponibles. Par ailleurs, cela implique de lâcher un certain idéal de maîtrise des environnements habités. Ce n'est pas parce qu'un sol est public que l'autorité publique doit à ses concitoyens de l'aménager, de le domestiquer et de l'ordonner. Parfois bien faire, c'est ne rien faire.¹² C'est laisser les sols évoluer suivant leurs propres règles et avec leurs lots d'incertitude. Mais préférer faucher un passage pour cheminer dans un parc plutôt que d'en bitumer le tracé ou encore assumer un cimetière où se logent quelques mauvaises herbes plutôt que de l'arroser de *Roundup*, suite aux engagements zéro phyto, c'est pour de nombreux élus s'exposer à la critique de manquer à leurs obligations d'entretien. Pédagogie et patience sont nécessaires à ces changements de pratiques et à leurs réceptions culturelles par le grand public.



11. On peut penser à l'article récemment paru : BARBIER Thibault, DELORME Mathieu (Atelier Georges) et RIVES Charles, "Du sol foncier au sol vivant", *Pleine terre. Paysage et sols urbains retrouvés, Projets de paysage*, n°27, 2002. En ligne sur : <https://journals.openedition.org/paysage/31650>

12. Voir la posture pionnière de l'agence d'architecture Lacaton & Vassal appelée à faire un projet d'«embellissement» de plusieurs places de Bordeaux en 1996. Pour l'une d'entre-elles, la place Léon Aucoc, «authentique et sans sophistication» au sein de laquelle ils passent un temps d'observation et de rencontre avec les habitants, ils finissent par énoncer : «Comme projet, nous avons proposé de ne rien faire d'autre que des travaux d'entretien, simples et immédiats : refaire la grave du sol, nettoyer plus souvent, traiter les tilleuls, modifier légèrement la circulation, ..., de nature à améliorer l'usage de la place et à satisfaire les habitants.» Voir la fiche projet, en ligne sur le site internet de l'agence : <https://www.lacatonvassal.com/index.php?idp=37>

Extension de la notion de patrimoine

PATRIMOINE DES VIDES, PATRIMOINE DES AUTRES

Le patrimoine (entendu comme ce à quoi on tient) est dans l'imaginaire collectif souvent attaché au construit : il évoque en premier lieu les édifices et objets remarquables qui émergent dans le paysage de la commune. L'espace public, lui, est plus rarement protégé et identifié en sa juste valeur. Il est entendu comme ce *qui est vide* ou *ce qui reste*, une fois retirées les propriétés privées. Il est alors vu comme une sorte d'espace à prendre, pour régler un certain nombre de besoins : circuler, se stationner, accéder, etc. Ce qui conduit parfois à son grignotage progressif. Tel est le cas à **Froncles** où une ancienne emprise industrielle des Forges a été cédée à la municipalité au cœur de la commune. Par un effet d'opportunité, elle a été rapidement découpée et vendue par morceaux à différents porteurs de projets privés (concessionnaire, pharmacien, boulanger, etc.) : un espace ouvert très vite refermé, offert à la demande de besoins commerciaux pris isolément les uns des autres.

Pour autant, le vide est ce que les édifices (et leurs habitants) ont en commun. La mise en perspective historique révèle la fonction initiale bioclimatique de l'espace public, génératrice de vie citoyenne : un espace de gestion collective des ressources communes qui a progressivement laissé place à une valorisation foncière ou à une mobilité automobile standardisée.

Malgré cela, les usages et les festivités locales perdurent et s'y tiennent toujours (marché de pays, fête de la pomme, cérémonie, etc.) Et pour ce faire, il s'agit bien souvent de suspendre le stationnement ou de couper la circulation. Là aussi, le vocabulaire n'est pas neutre : on banalise une rue, des places de parking ou un carrefour. Comme si l'on redonnait à l'espace public - le temps d'un événement - son sens de *commun*.

Cependant, pour sortir d'une culture aménagiste, il ne s'agit pas de révoquer l'usage automobile - indispensables dans ces territoires mis à distances des services - mais plutôt de questionner la manière dont il a été mis en œuvre (revêtement, emprise, mono-fonctionnalité, généralisation, etc.) et en quoi il oblitère les autres possibles.

Pour engager une culture de projet, le recensement des besoins de chaque usager est à croiser avec les enjeux non-humains. Pour cela, lors de résidences, les ateliers « se mettre dans la peau de » servent à renverser les points de vue. En début de parcours, chaque participant tire un personnage au hasard : une fillette sortant de l'école, une personne âgée traversant la place, un trompettiste jouant pour la fête de la musique, une hirondelle revenue nicher pour le printemps, un arbre centenaire contenu dans sa fosse, une goutte d'eau qui tombe un soir d'orage, etc. Chacun joue un rôle où il doit décrire d'où il vient, comment il est amené à pratiquer l'espace et où il va.

C'est à partir de là que les préoccupations s'étendent. C'est à partir de là que l'espace public n'est plus une pièce vide isolée, mais un espace jalon entre la rivière et les champs voisins, entre l'école et le marché couvert, entre le chez-soi et le banc à l'ombre où l'on est venu attendre son rendez-vous, etc. Par-delà les murs de la commune, le bocage maintient les sols ; en amont, le pré absorbe la crue ; ici, la berge renaturée assure l'accès à la base nautique ; là-bas, on pourra toujours s'y baigner.

Le patrimoine ne se limite alors plus à ce qui est *classé et figé*. Un sentier, une haie, un ruisseau, un ru ou un bâti délabré, du patrimoine vivant et ordinaire : c'est à partir de là que le projet se construit, pour mener une approche globale tissant vécu habitant et ressources locales. Les espaces publics renouent ainsi avec leur origine de *gestion communale raisonnée*, ils ne sont plus à conquérir mais à investir. Inversant ainsi le paradigme de projet : celui d'une attention collective, celui du ménagement des lieux.

DURABLE (SINON RIEN ?)

La notion de patrimoine n'est pas sans lien avec l'idée de durabilité : *a priori* ce qu'on transmet à vocation à perdurer et c'est bien là toute sa valeur. On retrouve cette dernière dans l'intitulé même du programme de Résidences, par les termes accolés d'« Urbanisme Durable ».

Mais tout ce qui est durable va-t-il nécessairement dans le sens du mieux ? Quelles sont les limites d'usages de ce mot ?

On peut, pour commencer, se rappeler la réaction franche du paysagiste, botaniste et écrivain Gilles Clément, à qui il avait été demandé d'assurer le commissariat d'une exposition parisienne louant les charmes du développement durable : « Il n'en est pas question. « Développement », est synonyme de « vision économique complètement folle de la croissance ». « Durable » ne veut rien dire car rien n'est durable. Tout change tout le temps. Tout évolue. Tout se transforme. »¹³

L'enquête menée en résidence, consistant à raconter les histoires des lieux appelés à être une nouvelle fois transformés, va en ce sens. Il faut souvent réexpliquer que la physionomie de la place qu'on a toujours connue comme ça a en fait changé radicalement de formes au travers du temps et que



ses états de référence sont souvent loin de faire consensus. Cet éclaircissement appelle à la prise de conscience qu'il ne s'agit pas d'une atteinte à l'intégrité de cet espace que de le voir muter à nouveau. Or, dans l'imaginaire collectif, faire projet peut être amalgamé avec l'idée de la table-rase et de l'évacuation de la mémoire des lieux.

De même, face aux plus conservateurs, faut-il expliciter en quoi, dans une logique globale de *faire avec l'existant*, il est parfois nécessaire d'assumer de déconstruire aussi. Passer de l'ère de l'aménagement à celle du ménagement passe alors par une opération de désaménagement.

Cela, par exemple, pour redonner des accès en mode doux entre des continuités bâties, pour recréer des espaces publics de proximité dans des centres-bourgs denses et mal exposés, etc. L'architecte et urbaniste Simon Teyssou parle ainsi d'« urbanisme de soustraction »¹⁴ Or, additionner est toujours un geste plus valorisant que celui de soustraire, construire plus gratifiant que déconstruire.

Dans ces cas précis, l'opération de déconstruction nie l'idée de tout faire durer. Cela est par ailleurs souvent plus dur à admettre quand il s'agit d'intervenir sur des projets récents, souvent suraménagés au point d'être

13. CLEMENT Gilles, *Je chemine avec Gilles Clément, Le Seuil*, 2020, 144p, p80.

14. TEYSSOU Simon, *En campagne. Simon Teyssou, Grand Prix de l'urbanisme 2023, Parenthèses*, 2024, 191p, p35.



déjà devenus obsolètes. Cela met à mal la fiabilité des investissements publics passés et de ceux à réinjecter pour pouvoir désormais réparer. Dans ces cas-là, l'enjeu de durabilité se déplace : par la gestion sur site des déblais et remblais ou par le réemploi de matières *in situ* par exemple.

Plus globalement, ce sont les habitudes de montages et portages opérationnels des projets qui ont parfois trop duré, entraînant des réponses construites généralisées. De résidence en résidence, on retrouve en effet les mêmes typologies du patrimoine routier : ronds-points d'entrées de ville, aires de retournement en fonds de lotissements, places publiques saturées de bordures de trottoirs, dos d'ânes et autres potelets. On hérite de ces formes génériques comme un legs des pratiques aménagistes des années 80/90 dont les logiques d'aménagement des sols conditionnées par les stratégies de mobilité ont encore la vie dure. Les projets menés en résidence sont ainsi souvent amenés à renverser ces héritages, sortes de cadeaux empoisonnés tant pour les équilibres des écosystèmes que pour le bien-vivre des usagers ou la qualité du cadre de vie. Des références à valeur d'exemple amenant à dépasser le règne tout puissant de la voirie, notamment en soustrayant des surfaces d'enrobé et en plantant les pieds de façade sont ainsi partagées.

La requalification de la rue du Général Leclerc à Vignory avec l'utilisation des pierres calcaires locales, la désimperméabilisation et la plantation des pieds de façades, la suppression de la rupture entre piéton et voiture est un exemple à promouvoir.

Enfin, les visions globales proposées dans le cadre des résidences se réconcilient avec le terme de « durable » quant au temps long des projets à porter. Les scénarios partagés appellent à engager durablement les élus et partenaires dans des orientations stratégiques. Attentifs aux économies de moyens qui sont la réalité des communes de moins de 10 000 habitants, ils sont amenés à se concrétiser de façon progressive, petit à petit (sans l'écueil toutefois de virer à l'anecdotique ou au hors échelle). Les résidences permettent ainsi de tisser un fil directeur à partir duquel le projet global peut ensuite être phasé et séquencé sur un temps long.

« Imaginer c'est choisir »¹⁵

ENTRE VISIBLE ET INVISIBLE, MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

La transmission des projets et visions globales en résidence mobilise des matières opérationnelles et techniques, autant que poétiques et sensibles. Ce format est l'occasion de sortir des livrables canoniques de la maîtrise d'œuvre (carnets de pièces graphiques et de notices techniques). Il s'agit plutôt d'articuler un récit dans lequel l'hybridation des outils de représentation conventionnels (plan, coupe et élévation) vient orienter une lecture du site et inscrire le projet dans une narration propre à la commune.

Les expérimentations graphiques s'adaptent aux enjeux et échelles de chaque projet. À Fayl-Billot, il s'agissait de représenter l'espace public par ce qui le tient et le relie. La requalification des trois places en enfilade a été représentée à la main, en tenant - en un seul dessin - plans des sols et façades rabattues. Ainsi, d'un seul coup d'œil, sont rendus lisibles les gabarits des édifices, le rapport des rez-de-chaussée avec l'espace public (entrées privatives, halls, vitrines, portes de garages, etc.) tout comme la matérialité et l'architecture des sols et des seuils (emmarchements, rampes, pavages, caniveaux, végétation, etc.). Chaque habitant ou commerçant est à même de reconnaître le pas de sa porte et ainsi de se sentir directement concerné par la transformation.

Autre imaginaire à Vignory où l'enjeu consistait à représenter les relations entre le dessus et le dessous, dans un bourg façonné par les interdépendances

entre pierre et eau, où la culture constructive de la pierre calcaire généralisée colore aussi bien les édifices que les sols. Le projet s'y lit en coupes, y compris à l'échelle de la vallée, par la constitution d'une « maquette en tranches », rendant compte des couches géologiques via l'usage de pigments naturels récoltés *in situ*. Les représentations dévoilent ainsi ce qui ne se lit pas en surface des espaces publics : des nappes phréatiques, un point de captage, un ruisseau canalisé, des puits dans les arrière-cours, des réseaux dans les sous-sols, etc. En complément, la réalisation et la projection en restitution d'un film, intitulé *De Pierre à Eau*¹⁶, a été l'occasion d'embarquer dans l'imaginaire de ces deux matérialités, suivant les variations d'échelle, de saisonnalité et d'exposition aux risques.

Enfin, à Frondes, l'écriture de la fiction *À la recherche de l'orchidée abeille* retraduit l'histoire palimpseste de la commune, en mettant sur la piste d'une plante indigène, invisibilisée parmi les sols abîmés où elle persiste encore à pousser. Par les récits de rencontres entre des personnages et la plante sur quatre générations, diagnostic et scénarios prospectifs sont tenus côte à côte. Le document sensible trouve des vertus opérationnelles. Il permet de fédérer et d'assumer collectivement des choix, préalable essentiel avant d'entrer dans les propositions appliquées du projet.

15. GIONO Jean, Noé, Editions Folio, 1973 [date de publication originale : 1947], 384p.

16. Se reporter au film, réalisé *in situ*, en ligne au lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=aTSjJmrz7ts> © meat et atelier incipit, 2023.

CARTES ET PLANS¹⁷

À chaque fois, la condition d'être résident permet d'être ancré dans le réel, d'aller le relever, le dessiner *in situ*, de le documenter de sources inédites, transmises de main en main. On s'éloigne ainsi de la posture du planificateur qui tracerait seul et à distance de grandes lignes de composition sur des plans regardés d'en haut.

Parfois, l'imaginaire de la carte locale est réinterprétée. C'est le cas à **Vignory** où le projet est représenté comme superposé au panneau touristique de présentation de la commune, fiché sur la place de la mairie. L'axonométrie est préférée au plan, pour rendre davantage lisible les volumétries bâties et la topographie du site. Pour le grand public, il est ainsi plus aisé de se projeter en se promenant dans l'image.

Enfin, le temps court des résidences comme l'économie de moyens des communes ne permettent pas de tout dessiner. Aussi, est-ce quelque part une chance que de s'assurer de bien prioriser, de mesurer les efforts et les effets, de phaser dans le temps les actions. Embrassant une culture de plan-guide¹⁸, le dessin de figures de projets est ainsi adapté. Par sa dimension sélective, il ménage des blancs sur le papier tout en s'efforçant de tenir un projet global et à l'échelle. C'est en s'étonnant de ce qui est ou n'est pas représenté sur un dessin qu'un élu, un partenaire ou un habitant, est de fait amené à prendre position et à porter ces représentations jusqu'à l'opérationnel.

Car, une fois qu'une transformation est dessinée et située, elle commence déjà à exister.

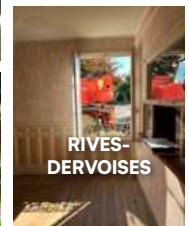
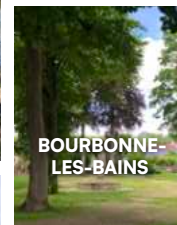
RICOCHETS

À l'issue du premier cycle des Résidences d'Urbanisme Durable, il ressort que la temporalité au long court de l'accord-cadre a généré un effet ricochet de commune en commune et ce, à deux niveaux. Premièrement, nombreux ont été les maires des communes s'apprêtant à accueillir une résidence à avoir assisté aux restitutions des communes voisines. Une communauté d'acteurs locaux partageant une même culture de projet s'est ainsi étoffée sur le territoire.

Deuxièmement, chaque commune ayant porté une résidence s'est engagée dans des suites à sa manière, en prolongeant les réflexions initiées dans le cadre des résidences par des études pré-opérationnelles (OAP pour Froncles et Plan de composition paysagère pour Arcis-sur-Aube), en témoignant de son expérience lors de séminaire accueilli sur site (Vignory) ou en passant directement en phase de maîtrise d'œuvre (Wassy).

Aussi, pouvons-nous nous demander quels prolongements ces expériences trouveront dans le deuxième cycle des Résidences d'Urbanisme Durable, actuellement en cours ? Au fil de l'eau, comment passe-t-on de chroniques locales à une dynamique territoriale ?

Mais pour l'heure, le présent vademecum appelle à être parcouru en se coulant dans les processus de cette démarche, de localité en territoires, de sujets en projets.



¹⁷. La formule «cartes et plans» renvoie au département éponyme de la BnF, «pôle international d'excellence dans le domaine de l'information cartographique et géographique. Il est riche de deux siècles de collecte, de signalement et d'accueil du public». Ses collections vont du Moyen-Âge au XXIème siècle. Ce référentiel résonne avec les cartes hétérogènes collectées et produites en résidences, accompagnant les plans des transformations : carte des âges de développement des territoires, cartes géologiques et hydrologiques, cartes des préexistences, etc.

¹⁸. CHEMETOFF Alexandre, *Le plan-guide (suites)*, ARCHIBOOKS, 2010, 104p.

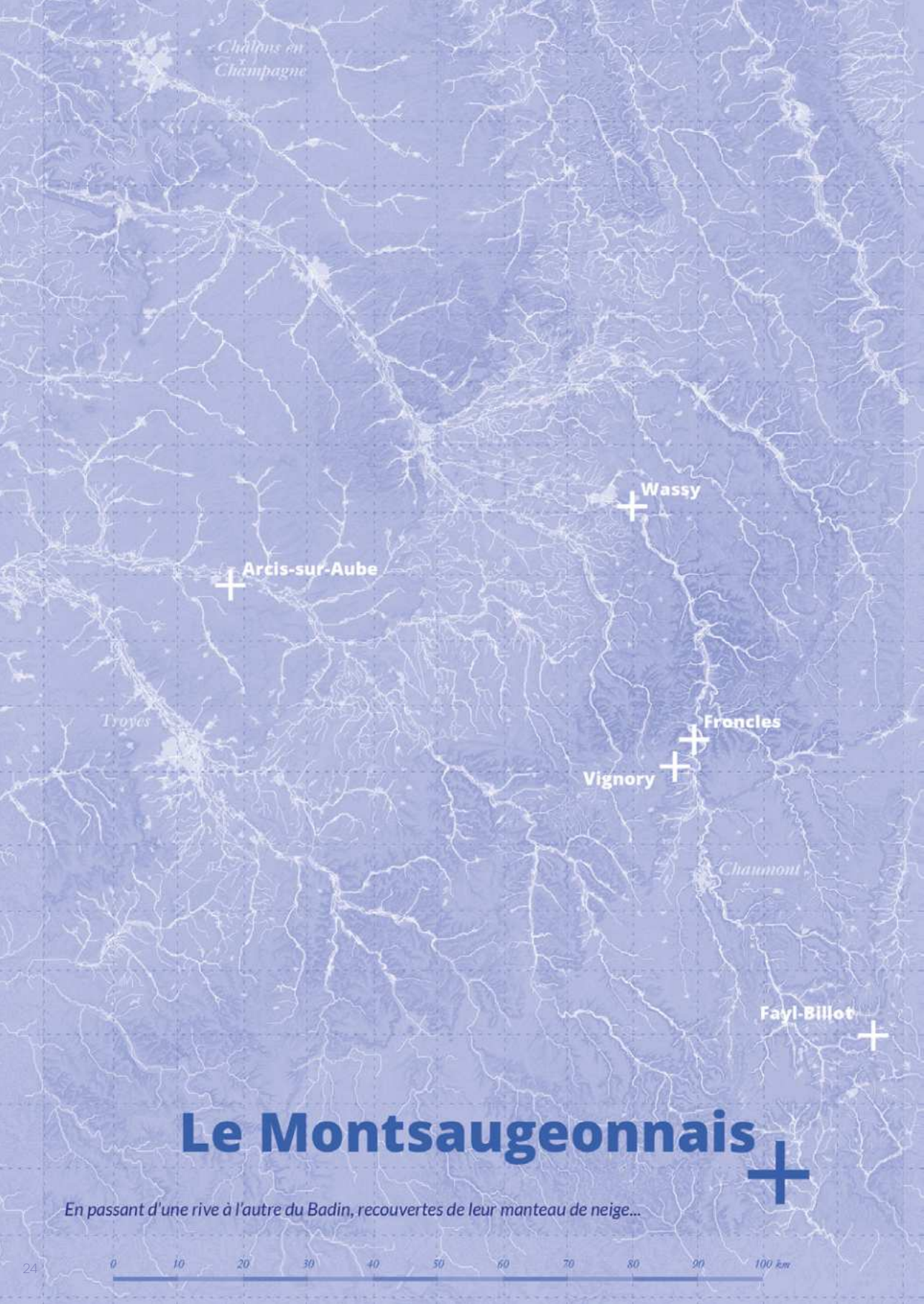


2. SYNTHÈSE DES RÉSIDENCES

25	Le Montsaugonnais
39	Fayl-Billot
53	Vignory
67	Froncles
81	Wassy
95	Arcis-sur-Aube

Les Résidences ont pour objectifs de démontrer qu'un projet d'urbanisme durable, coconstruit avec la population et les usagers, est possible.

Les démarches et esquisses ici présentées constituent une base de discussion, de réflexion et d'aide à la décision pour aller vers l'opérationnel, laissant chaque commune s'en inspirer pour concrétiser son projet d'urbanisme durable. Il ne s'agit donc pas, à ce stade, des projets définitifs.



Châlons-en-Champagne

Arcis-sur-Aube

Wassy

Troyes

Vignory

Francles

Chaumont

Fayl-Billot

Le Montsaigeonnais



En passant d'une rive à l'autre du Badin, recouvertes de leur manteau de neige...



Haute-Marne

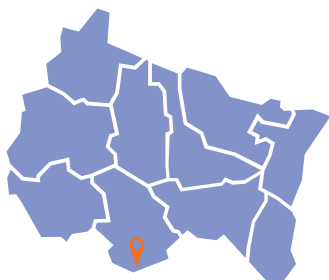
LE MONTSAUGEONNAIS



DÉCOUVERTE

résidence #1 : 28.11.22 au 02.12.22

résidence #2 : 17.01.23 au 20.01.23



33,33 km²

1 149 hab. (2020)

34 hab./km²

alt. 264 - 424 m

atelier **incipit** + **meat**

Si l'on découvre la place des Maronniers en déambulant sur la rue de Verdun, c'est bien le Badin qui a façonné cet espace un peu irrégulier et tout en longueur : nous sommes dans son lit. On dit d'ailleurs que tous les 50 ans, les crues envahissent la place jusqu'au pied de la mairie. Les élèves de l'école heureusement, s'ils ont pu déjà voir la cour noyée, ont toujours gardé les pieds au sec dans les classes !

Une série d'édifices, édicules et éléments de petits patrimoine jalonnent son cours, canalisé à l'entrée du village : après les méandres sauvages de l'ouest, le lavoir expose sa cuve ovale et ses têtes de lion. Puis le vieux pont, les

rubans de pierre des murs séparatifs, les portes ornées closes sur les jardins de belles demeures.

Si la passerelle de béton n'a plus le charme des dalles en pierre de « la Planchette » d'hier, elle offre un point de vue remarquable sur la perspective et la chute d'eau du déversoir.

Au delà, un îlot est le refuge d'un monde plus sauvage, où les ragondins batifolent, les canards se couchent dans les herbes - moins regardées de travers de ce côté-ci -, où l'œil avisé captera le rayon vert du martin-pêcheur qui file au-dessus de la berge. Un morceau de paysage sauvage, au milieu de la carte postale.

CONTEXTE ET ENJEUX

Vaux-sous-Aubigny, commune associée du Montsaugeonnais

La commune nouvelle du Montsaugeonnais est issue de la fusion récente des villages de Prauthoy, Montsaugeon et Vaux-sous-Aubigny (2016). C'est à Vaux-sous-Aubigny que l'AMO Urbanisme durable prend ses quartiers, entre décembre 2022 et janvier 2023, au rythme de deux résidences d'hiver.

Au Montsaugeonnais, chacune des centralités cultive des singularités urbaines et d'activité :

- **Vaux-sous-Aubigny** est un « bourg-carrefour », extension par le bas du vieux village d'**Aubigny-sur-Badin**, lui-même surmonté de l'abbaye Saint-Symphorien (classée aux MH). Vaux-sous-Aubigny s'est développée au XIX^{ème} siècle avec les activités commerciales et artisanales, puis industrielles, et notamment la maroquinerie. Vaux-sous-Aubigny s'impose aujourd'hui comme le bourg le plus gros de la commune, en disposant de la majorité des commerces, services, ainsi que plusieurs grandes entreprises dans sa zone d'activité.

- **Prauthoy** est un « bourg-rue » étendu le long de l'ancienne route nationale 74 (actuelle av. de Champagne), égrenant maisons en bandes, anciens locaux artisanaux, commerces et services le long de son axe principal. Le village s'est développé plus récemment sur des axes transversaux notamment sur son coteau ouest avec l'implantation d'équipements publics et industriels.
- **Montsaugeon** est une motte castrale dominée par l'église Notre Dame de la Nativité (classé aux MH), construite de maisons serrées sur son flanc ouest, d'un étang, et d'une extension récente de quelques pavillons et fermes. Elle est labellisée Petite cité de Caractère et concernée par une AVAP en présence de plusieurs monuments remarquables (dont une église, un calvaire, une porte fortifiée, une halle, une maison forte, des murs séparatifs et des maisons en pierre, etc).

Plusieurs polarités singulières composent ainsi le Montsaugeonnais, chacune distante des autres par une bonne demi-heure de marche, et qui fonctionnent de manière relativement indépendante.



En désignant pour périmètre la place centrale de Vaux, la résidence s'intéresse ainsi à une centralité de la commune, mais pas « au centre » de la commune, puisqu'elle en a plusieurs... Il s'agit ainsi de faire sens pour les habitants de Vaux, les premiers concernés, mais aussi d'associer les points de vue des habitants de Prauthoy et Montsaugéon, dont l'usage y est forcément moins quotidien.

Le Badin, figure emblématique

Le sujet d'étude porte en particulier sur la place des Maronniers et ses extensions le long de la rue de Verdun, de la rue de l'église et des rives du Badin, la rivière qui traverse le village d'ouest en est.

Le Badin compose, avec l'avenue de Champagne qui l'enjambe, le plan en croix du village. Vaux s'est en effet développé au fil des siècles d'une part grâce à la manne que représente ce débit continu d'eau douce (pour l'irrigation des terres, l'abreuvement des bêtes, puis la force motrice pour les moulins et fabriques) ; d'autre part grâce à l'axe commercial Dijon-Langres et à son doublement au XIX^{ème} par

le chemin de fer qui lui ont assuré accessibilité et prospérité.

Aujourd'hui, le Badin coule toujours mais a perdu sa valeur productive : les derniers arrivés à Vaux ne savent plus que la supérette était auparavant un moulin, que des tanneries battaient les peaux, qu'on tirait de ses berges plantée - juste en face de l'actuelle mairie - l'osier des paniers et les poutres de peuplier destinées aux charpentes. Le Badin n'est plus qu'une figure discrète qui serpente derrière l'école et dont on profite de la fraîcheur en été pour les promenades familiales.

Récemment, on a coupé les grands épicéas qui l'ombrageaient, de jeunes arbres sur tige ont été plantés, on pique-nique et on s'y promène dès le premier rayon de soleil. L'attachement demeure sensible à ce morceau de paysage qui traverse le village. Il faudrait le mettre plus en valeur : le Badin ne serait-il pas le personnage central d'un projet d'Urbanisme durable ?



1. Vue sur la place des Maronniers et la rue de Verdun
2. Structures urbaines sur la place des Maronniers : un axe symbolique entre église et mairie-école, bordé par le Badin et la rue de Verdun (photo aérienne de 1948 - IGN)
3. Le Badin vu depuis le déversoir vers le bief de l'ancien moulin, saules à osier et peupliers-trembles sur ses rives.

Des lignes structurantes qui tendent à s'éouser

L'analyse de site, les différentes collectes d'archives et les nombreux témoignages permettent de redonner les grandes lignes qui ont façonné l'espace central de Vaux :

- **le Badin**, régularisé à son entrée dans le village (en amont il traverse les prés en de nombreux méandres), tenu bien droit par des berges maçonnées ainsi qu'autrefois par des alignements de saules têtards et des peupliers. Il alimentait le lavoir, le bief du moulin dont l'important déversoir forme une pièce incontournable du paysage local.
- **le front continu des maisons** sur la face nord de la rue de Verdun, elles sont debout au moins depuis deux cents ans.
- **la rue de Verdun** à leur pied, qui joint la plaine de Vaux à Aubigny, perché sur les hauteurs.
- **les murs de pierre et les jardins** arborés des grandes maisons au sud sur la face sud, le long de la **promenade des Mais**.
- **l'église**, qui tient la perspective en direction de l'est avec sa haute flèche qui surmonte une vaste nappe d'enrobé. Agrandie, elle n'était qu'une chapelle jusqu'en 1880 et tenait un parvis bien moins profond qu'aujourd'hui. Jusqu'à l'édification de **l'ex-mairie-école** dans les mêmes années (actuelle école C. Dadant), qui a conduit à étirer sur les prés humides la place du village jusqu'à ses dimensions actuelles.
- **la place des Maronniers**, dont il ne reste que quelques individus sénécents issus du double alignement planté au début du XX^{ème} siècle. Auparavant, d'immenses peupliers y dressaient un rideau continu depuis l'église en direction de l'ouest, les pieds dans l'eau puisqu'un petit étang faisait la jonction avec le rue d'Aubigny (actuelle rue de Verdun). La place s'est au fil du temps



morcelée pour accueillir : stationnement et marché, le monument aux Morts et ses attributs, puis une vaste esplanade en stabilisé, et enfin la cour grillagée de l'école élémentaire. La place résultante est en fait l'addition d'espaces artificialisés disposés côte à côte, sans grande hiérarchie ni harmonie.

Sous les roues, les grands espaces

À l'aplomb du portail de l'église, la voirie mesure près de 30 mètres de large, d'une façade à l'autre : une surface entièrement dévolue à la voiture. Perdu sur l'enrobé, on se gare devant les entrées des maisons, commerces et services, quitte à bloquer le passage des piétons sur le trottoir. Le parvis de l'église, pris dans la circulation, lui, n'existe tout simplement pas. Plus loin sur la place, presque tout l'espace disponible est pris d'assaut par la voiture, lors d'un événement dehors ou une soirée dans la salle des fêtes. Et le reste du temps, tout cela ne ressemble qu'à de vastes parkings un peu désœuvrés.

Un constat partagé avec les enfants de l'école, conviés à plusieurs ateliers de lecture du paysage. Plus tard, avec les classes de CM1 et CM2, nous avons réfléchi ensemble à des propositions pour amener plus de nature et des espaces plus vivants dans le centre de Vaux...

1. Stationnement devant l'église, à 1 mètre du portail d'entrée
2. Des ouvrages de pierre sèche jalonnent les rives du Badin. Non entretenus, ils se dégradent...
3. Ateliers lecture de paysage avec les classes de CM1 et CM2, organisés en résidence 1
4. En résidence 2, sur la base d'une grande axonométrie et de cadrages choisis, les enfants ont débattu et mis en images des propositions de réaménagement vertueuses



3



3



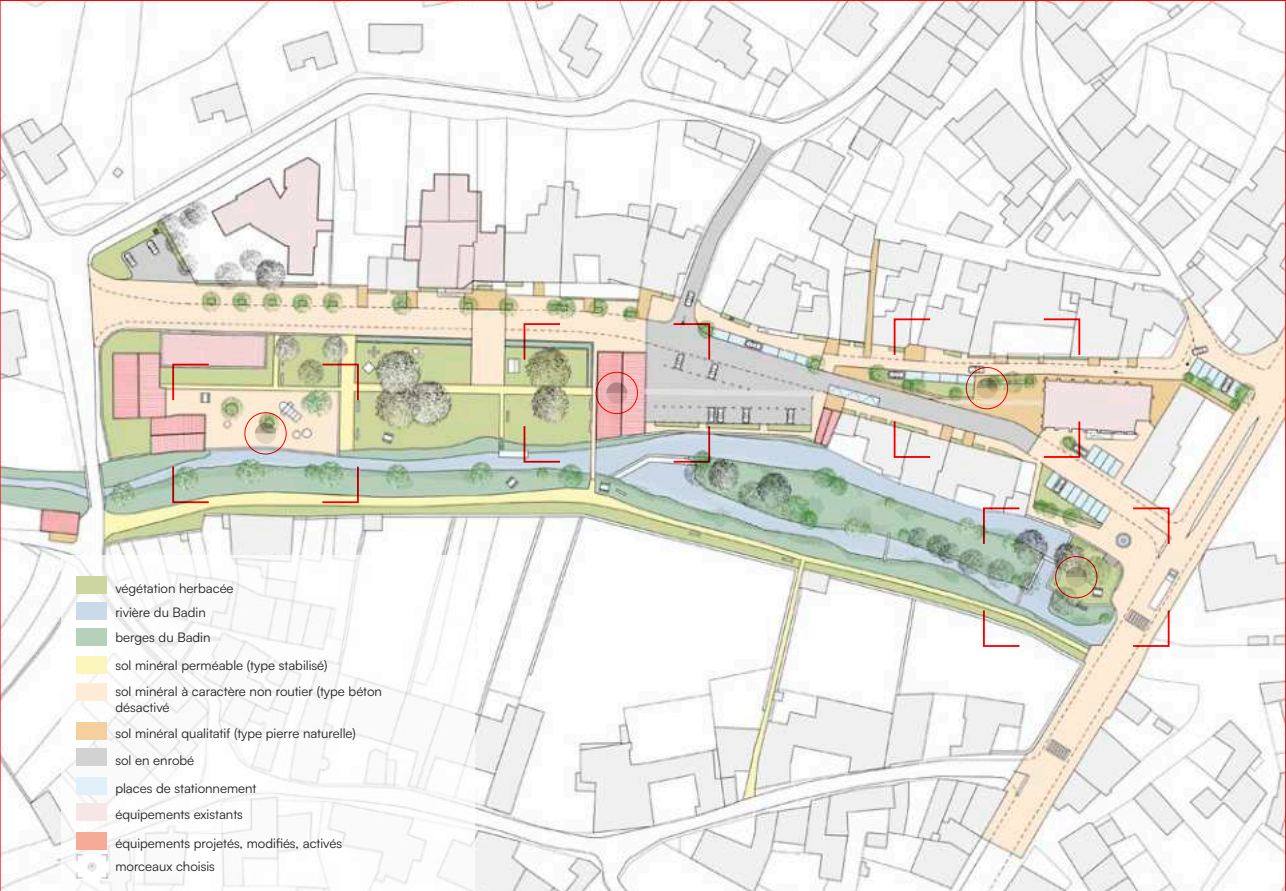
4



4



4



Plan général des interventions, recoupées en 4 secteurs

INTENTIONS

Face à ce double constat : la présence de nombreuses qualités qui font la magie des lieux d'une part, d'autre part des lieux qui se sont laissés envahir par la voiture ; il y a toute matière à réagir et à formuler un projet d'espace public ambitieux pour Vaux.

Le programme, conçu collectivement, semble aller de soi au fil des échanges avec les élus, les partenaires de la commune et les nombreux habitants petits et grands, rencontrés lors des ateliers participatifs ou à l'occasion de nos arpentages. Il s'agira de penser :

- **le recul de la voiture**, qui continuera à circuler et se stationner, mais partagera plus équitablement l'espace avec piétons, cyclistes, PMR, poussettes et drésiennes
- **la valorisation des espaces de détente**, de jeux et de découverte dans un registre naturel, notamment à proximité du Badin en favorisant la fraîcheur et l'ombre en été

- **l'implantation d'une structure couverte**, utilisable pour le marché et les événements régulièrement organisés sur la place
- **la renaturation des berges du Badin**, pour accueillir au mieux une biodiversité source d'émerveillement et de découvertes
- **la qualification des placettes, ruelles et sous-espaces** qui accompagnent le centre de Vaux, repensés pour accueillir au mieux les usages quotidiens comme les événements plus exceptionnels et désimpermeabiliser les sols.

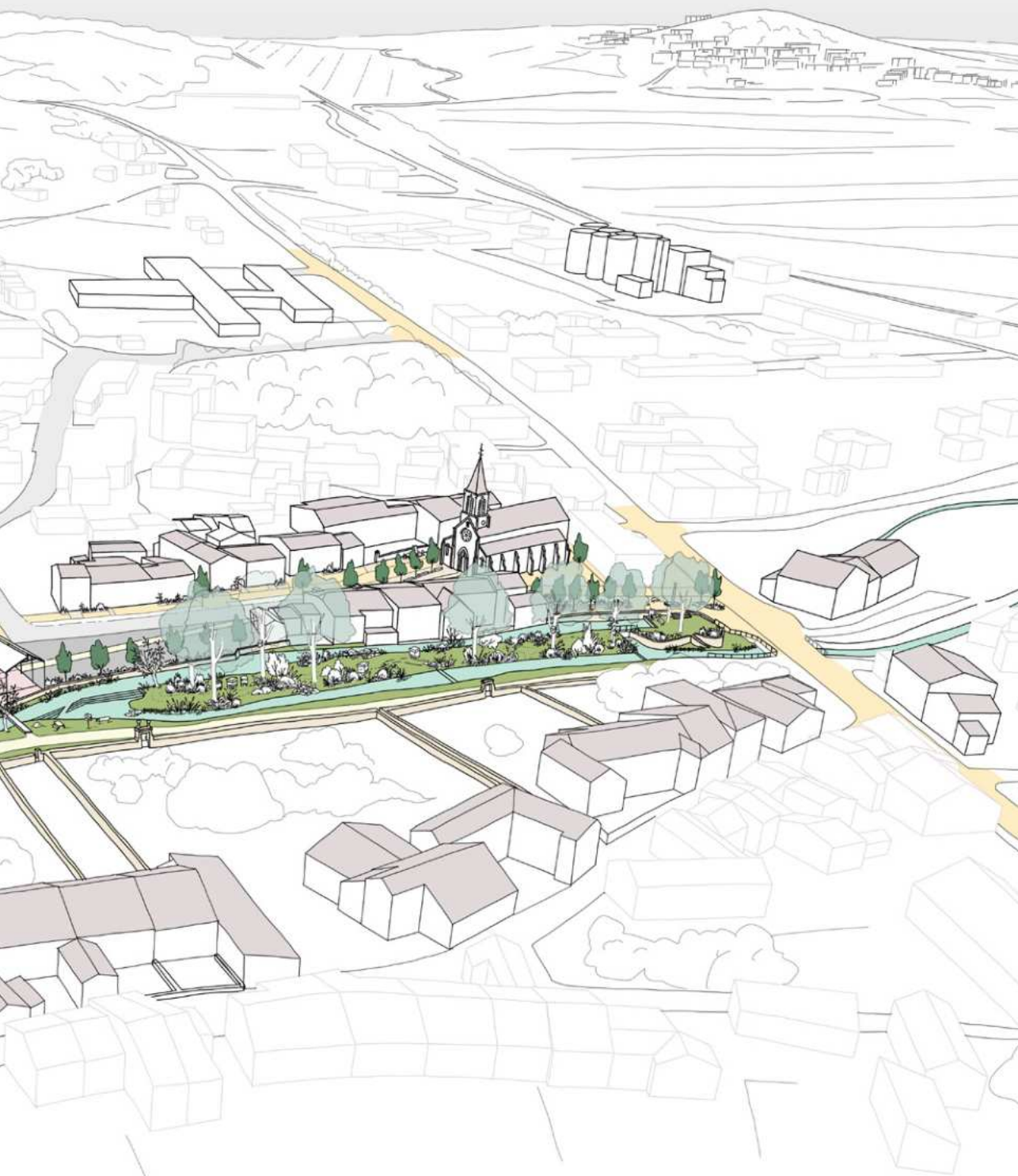
Quelques références mobilisées pour le projet :

1. 2. Aménagements de centre-bourg (BASE, Condom (32) / Atelier du Rouget, Saint-Julien-de-Toursac, (15))
3. Parking poreux, Signum Architecture, Napa (Canada)
4. Halle, Julien Boidot architecte, Merville-Franceville (14)
5. 6. Vanneries en projets, Jardin des Géants à Lille (59), École Nationale d'Osiericulture et de la Vannerie à Fayl-Billot (52)
7. Chantiers participatifs autour de la pierre sèche, Vignory (52)
8. Cour d'école Trullin, Lille (59)



DU BIEF AU BADIN, ITINÉRAIRE SAUVAGE ET CULTUREL





PROJET

Au bord du Bief, le clos des pêcheurs

Sur l'avenue de Champagne, on découvre le centre-bourg historique en passant le pont, puis arrivant sur la placette de la fontaine, qui donne sur les contreforts de l'église : ces espaces sont requalifiés, par un redessin des sols, l'implantation de matériaux nobles et de nouveaux végétaux. En contrebas, des espaces plus confidentiels se déroulent le long de l'ancien bief : une terrasse enherbée pour les piques-niques, des murs et un escalier de pierre sèche pour s'approcher de l'eau et longer le Badin vers l'aval, un sentier qui parcourt l'île aux ragondins jusqu'au déversoir... Toujours frais et c'est un coin sauvage apprécié des connaisseurs !

Devant l'église, enfin un parvis

Le plan de circulation revu et le redimensionnement des profils de voirie permettent de libérer de grandes surfaces, pour ménager un parvis à l'église, dans l'axe du portail. La rue de l'Église, désormais à sens unique et pavée, continue de desservir commerces et services mais ne forme plus qu'un seul espace avec le parvis, où l'on évolue sereinement à pieds parmi les plantations. Quelle joie de pouvoir, devant la poste ou à la sortie d'un mariage, s'asseoir sur un banc ou prendre les photos à l'ombre des arbres nouvellement implantés !

La halle aux Badins

Au milieu de la place, une halle contemporaine est édifiée sur la ligne perspective historique : ouverte sur toutes ses faces, elle manifeste de façon pérenne le lieu unique de tous les événements du village. Elle offre un toit pour les exposants du marché hebdomadaire, les enfants qui jouent à la corde à sauter ou virevoltent en BMX, les concerts sur la place ou le festival Fiest'Abeilles. Elle fait l'articulation avec la



zone ouest qui regroupe mairie, salle des fêtes, salle de musique et écoles : aux horaires d'entrée-sortie de classe et lors de certaines manifestations, la rue de Verdun est rendue piétonne entre la rue de la Tour et la rue du Lavoir. De quoi jouer loin des voitures autant qu'on veut quand on est enfant, et être tranquille lorsqu'on est parent !

Vers une école ouverte sur le parc

La cour s'associe au grand parc aménagé sous les vieux marronniers, pour ne plus former qu'un seul ensemble continu. Comme l'école doit être réhabilitée et de nouveaux locaux construits, on envisage de renverser la cour et les classes, pour libérer les vues vers le Badin (la cour donne aujourd'hui sur la rue). Un nouveau préau est accordé à la halle, la cour est désimperméabilisée, les enfants y entretiennent un potager, on fait classe dehors, on y observe plantes sauvages, oiseaux et insectes... plus de bûche, c'est sur l'herbe ou les copeaux de bois que l'on se frotte les genoux ! Ces sols perméables maintiennent de la fraîcheur en été et infiltrent les eaux pluviales, qui ne viennent plus engorger la station d'épuration. Pendant les vacances d'été, la cour est même accessible aux riverains.

École ouverte sur le parc et parc au pied des fenêtres, tout cela ne fait désormais plus qu'un !



1. Devant l'église, enfin un parvis à l'échelle de l'édifice
2. Autour du Badin, des espaces d'observation, de rencontre, les informations pour découvrir la commune et sa région
3. Extrait de l'axonométrie : une combinaison d'espaces naturels et d'aménagements de centre-bourg
4. Extrait de l'axonométrie : dans la partie centrale, des espaces redessinés autour d'un parc étendu de la mairie aux berges



3



4

LES SUITES

Les conclusions de la résidence, les propositions présentées lors de la restitution ont suscité un grand intérêt de la part des habitants participants.

En particulier, le travail de co-construction avec les professeurs et les élèves de l'école Charles Dadant qui a permis de fédérer autour du projet, de former un groupe de réflexion et d'intégrer une portée pédagogique aux futures interventions. Le futur projet prend ainsi auprès d'eux l'engagement d'être exemplaire, en respectant les dynamiques naturelles notamment le long du Badin qu'il s'agit de protéger et d'enrichir durablement, et en valorisant ressources et savoir-faire locaux (vannerie, pierre sèche, etc.).

Pour ce faire et passer à l'opérationnel, il s'agira pour la commune d'établir une feuille de route et de définir des priorités. En effet il ne sera peut-être pas possible de prendre en charge le périmètre entier étudié lors de la résidence, et il faudra bien commencer par un secteur avant d'aller vers un autre.

Hautement symbolique, le parvis de l'église et la réfection de la rue de l'Église pourraient ainsi former une première phase d'intervention.

Les réflexions en cours sur la réhabilitation de l'école n'étant pas arrêtées, il s'agira lorsqu'elles aboutiront de bien coordonner les interventions sur les bâtiments et la cour, pour engager dans le même élan et avec cohérence la transformation de la zone centrale de la place, le parc, la halle.

D'autres interventions, plus ponctuelles, pourraient être anticipées pour donner un signal fort de lancement du projet, voire pour tester provisoirement des hypothèses de transformation : essais sur le schéma de circulation, fermeture aux heures d'entrée-sortie de classe d'un tronçon de la rue de Verdun, ouverture de fosses de plantation dans l'enrobé, etc.





Châlons-en-Champagne

Arcis-sur-Aube

Wassy

Troyes

Vignory

Froncles

Chaumont

Fayl-Billot

En suivant les eaux de ruissellement et en tombant sur quelques pièces éparses - fontaines, lavoirs et autres bains publics - retenant les eaux avant de les redonner au ruisseau du Fayl.

Le Montsaigeonnais



Haute-Marne

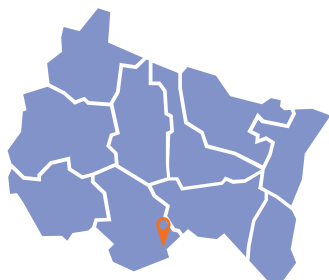
FAYL-BILLOT



La Région
Grand Est

DÉCOUVERTE

résidence #1 : 08.07.23 au 11.07.23
résidence #2 : 24.07.23 au 28.07.23



42,9 km²
1 285 hab. (2020)
30 hab./km²
alt. 234 - 387 m

atelier **incipit** + **meat**

Lorsque l'on arrive à Fayl-Billot par la Route Nationale 19, il est très facile de passer à côté de ce qui fait sa centralité. Les lacets que forme la route et le rythme qu'elle impose nous font vite ressortir du village sans même en avoir vu le cœur. Or, c'est en prenant la tangente que l'on découvre, après une succession d'espaces difficiles à caractériser et sans signe annonciateur, la grande place de Fayl-Billot. Au fond de celle-ci trône en parfaite symétrie l'imposante École Nationale d'Osiéruculture et de la Vannerie, qui, sur les vestiges de l'ancien château, surplombe la vallée du Fayl en fond de scène. On en oublierait presque que nous sommes sur la place de

la mairie tant le bâtiment de l'école s'impose sur l'espace public.

Charnière entre la ville et son paysage d'eau, de bois et de pâtures, la grande place emprunte pourtant sa matérialité au vocabulaire urbain. Elle est le parfait héritage des Trente Glorieuses, ayant mis de côté les aménités sociales d'une place de village au profit de la voiture. Pas un arbre pour s'abriter du soleil brûlant de juillet qui rayonne sur le goudron et les capots. Juste un peu d'ombre sous le kiosque à musique, assis au milieu des voitures, et sur la terrasse du bar-restaurant le Fayl. C'est donc naturellement sous un parasol attablés que nous nous retrouvons...

CONTEXTE ET ENJEUX

Fayl-Billot à deux vitesses

La Route Nationale 19 et le ruisseau du Fayl constituent deux axes structurant la ville de Fayl-Billot, chacun ayant participé à son essort : la première, par les échanges commerciaux qu'elle a permis ; le second, par le développement de savoir-faire spécifiques autour de l'eau et du bois. Ainsi, ces deux corridors génèrent leurs propres paysages, et favorisent d'une part un urbanisme de bord de route et le report de l'offre commerciale, et de l'autre, l'implantation d'une agriculture et sylviculture identitaires.

Deux grandes figures paysagères, ayant chacune leurs rythmes, leurs temporalités, leurs usages associés, apparaissent entre rapide traversée routière du bourg, en voiture ou en poids lourd, et promenade dominicale, le long de parcours intimes, de détente et découverte, à pied ou à vélo.

À cela s'ajoute à la trame urbaine ancienne du bourg, un maillage de ruelles et de venelles piétonnes hérité d'une époque antérieure à l'automobile, et qui s'efface progressivement aux côtés des axes routiers. Ces voies d'échelle réduite sont cependant à considérer comme un patrimoine d'importance au vu de l'enjeu actuel à favoriser les itinéraires apaisés et modes doux.

Chapelet de places entre ville et vallon

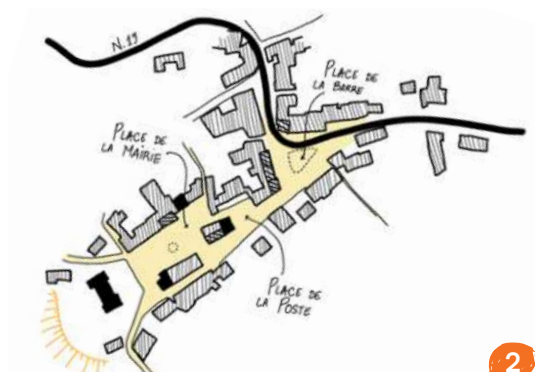
À l'accroche de l'axe circulé de la Route Nationale 19, une série de places d'échelles et de typologies différentes s'étire vers le sud, en direction du vallon du Fayl.

- **La place de la Barre**, ancien lieu de foire aux bestiaux, prend aujourd'hui davantage l'image d'un rond-point commercial à l'accroche de la grande route et des nombreux passages de voitures et camions. Depuis cette dernière, rien ne laisse supposer qu'elle est la porte d'entrée vers la place majeure de la ville.
- À la suite, la « **placette de la Poste** » sans véritable toponyme, se présente comme une large étendue triangulaire peu qualifiée, dont le revêtement bitumineux se généralise de façade à façade, sans aucun marquage au sol pour guider les déplacements et les usages.
- Enfin la **place de la Mairie**, s'ouvre sous la forme d'un large espace rectangulaire de 4 000 m², agrémenté d'un kiosque central et dont les revêtements et usages actuels sont le reflet de l'époque du « tout automobile ».



C'est sur cet enchaînement d'espaces publics que se pose la réflexion, car ils concentrent des enjeux d'Urbanisme durable multiples : signaler le cœur de bourg depuis la Route Nationale, retrouver la place du piéton dans les espaces, conserver la polyvalence tout en créant une place vivante et à échelle humaine, trouver des alternatives au tout bitume en favorisant la porosité des sols et l'infiltration des eaux, marquer la transition avec le vallon boisé par des plantations adaptées et vectrices d'identité, d'ombre et de fraîcheur...

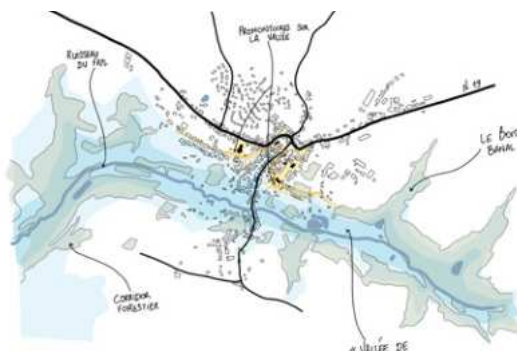
1. Vue de la place de la mairie, vers le sud
2. Enchaînement de places de la RN au coteau
3. Des axes parallèles, des paysages contrastés
4. Place de la Barre, un à-côté de la route nationale
5. La ruelle du château, pavée et tenue par des murets de pierres



2



4



3



5

Territoire d'eau, de bois et d'osiers

La présence de l'eau a généré la morphologie actuelle du territoire et de la ville, à cheval entre le plateau et la vallée du Fayl. La présence de plusieurs sources a engendré un urbanisme s'étirant davantage sur les axes de communication que concentré autour de cette ressource. Ainsi, la domestication de l'eau a donné naissance à un réseau riche et dense de puits, lavoirs et fontaines, un patrimoine vernaculaire assez inégalement mis en valeur selon sa localisation dans la commune, qu'elle soit urbaine ou dans le tissu agricole et forestier.

Car si les espaces bâtis ne concentrent que très peu de végétation au profit de revêtements imperméables, il en est tout autre du vallon à proximité directe du bourg, dont la ripisylve du Fayl et les boisements de coteau sont le véritable poumon de la ville. Le bois banal, emblématique de Fayl-Billot, est un espace de détente et de promenade connu et approprié par tous les habitants.

C'est à l'accroche de ces paysages que sont nés des savoir-faire agricoles et artisanaux identitaires du bourg : l'osiericulture et la vannerie. Des fiertés locales que tout le monde a en tête ici, mais si peu visibles. En effet, l'érosion progressive des cultures

de saules (concurrencées par d'autres pays voisins) et l'expression timide de la vannerie dans les espaces publics, ne laissent pas supposer au visiteur non averti, qu'ici est la capitale française de ces savoir-faire paysans.

Construire des projets avec les élus et les habitants, petits et grands

Lors de deux périodes de résidence, la participation a été un outil précieux pour recueillir les histoires, besoins et envies des habitants, et dessiner le projet de places :

- **La réunion élus et partenaires** est essentielle au démarrage de l'étude pour comprendre le contexte politique de cette Petite Ville de Demain. Ce temps permet de faire état des projets passés, en cours, à venir ou encore avortés et des contraintes particulières qui peuvent s'appliquer sur le périmètre d'étude, à différentes échelles.
- **L'atelier « Rencontres au marché »** est le premier temps participatif de l'équipe. Grâce à un stand sur le site de projet et profitant du marché hebdomadaire, ce premier contact avec les habitants a contribué à recueillir les histoires locales, les usages et les besoins propres à la place et ses usagers.
- **L'atelier « Voyage autour de nos places »**, prenant la forme d'un arpentage commenté a ouvert les discussions sur les espaces de projet et mis le doigt sur les potentiels de transformations entre la Barre et la mairie, références à l'appui.
- **L'atelier « Dessinons la place de demain »**, exclusivement avec les enfants de l'accueil de loisir, a donné lieu à une préfiguration des intentions de projet, notamment pour tester en grandeur réelle la transformation du parvis de la mairie, à l'aide de pinceaux, de farine et d'eau.



1. Lavoir oublié, entre pâtures et forêts, un élément de patrimoine en déclin
2. Bottes de saules en écorce au routoir en vue d'être décortiquées
3. Réunion de travail élus et partenaires, 11 juillet 2023
4. Atelier « Rencontres au marché », 9 juillet 2023
5. Atelier « Voyage autour de nos places », 9 juillet 2023
6. Atelier « Dessinons la place de demain », 25 juillet 2023



3



4



5



6



INTENTIONS

Le chapelet de places concentre aujourd'hui tous les enjeux liés à un projet d'Urbanisme durable. L'aménagement purement fonctionnel de ces espaces, pour - et uniquement pour - les déplacements motorisés nous invite à repenser le cœur de bourg autrement, comme un véritable espace de vie pour ses habitants et ses visiteurs, humains et non humains.

Les quatre grands partis d'intervention sont alors :

- **rendre sa porosité au sol**, et sa capacité d'infiltration, d'évaporation et d'accueil de strates végétales,
- **diversifier les revêtements** pour caractériser des usages et amplifier le caractère identitaire des lieux, mettant en œuvre des ressources locales ou de réemploi,
- **guider et apporter ombre et fraîcheur** en structurant les places par des plantations d'arbres adaptés aux conditions pédoclimatiques changeantes,

- **revoir les schémas de circulation** et de stationnement automobiles pour retrouver des emprises dédiées aux modes doux et à la sociabilité.

La représentation du parti d'aménagement en plan et façades rabattues permet alors, sur un même médium, de comprendre les interactions entre le front bâti et le traitement des sols publics, des seuils, et des épaisseurs créées pour mettre à distance la voiture des habitations, des services et des commerces.

Le projet se décompose ainsi en quatre secteurs d'interventions, du nord au sud :

- la place de la Barre
- la placette de la poste
- le parvis de la mairie
- les débords de l'École de vannerie.

1. *Rendre sa porosité au sol pour infiltrer et évaporer*
2. *Sortir du «tout bitume», diversifier les types de sol*
3. *Structurer l'espace par des plantations d'arbres*
4. *Optimiser et modérer la place de la voiture*



1



2



3



4



PLACE DE LA BARRE



PLACETTE DE LA POSTE



PARVIS DE LA MAIRIE



DÉBORDS DE L'ÉCOLE DE VANNERIE

**SE RÉAPPROPRIER LA PLACE PAR SES MARGES,
PORTE D'ENTRÉE VERS UN PATRIMOINE CONFIDENTIEL**





Place de la Barre

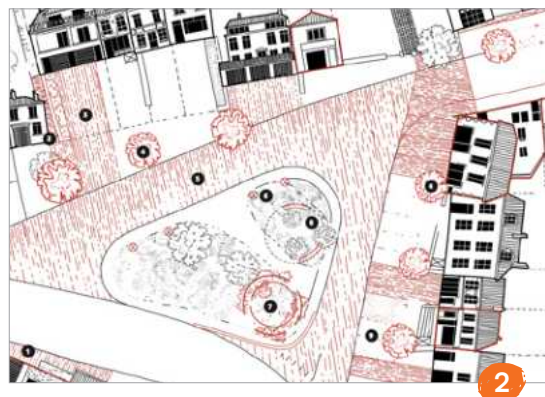
Le positionnement de plusieurs commerces et le contact immédiat avec la Route Nationale font de la Barre un espace fort contraint par ses usages et sa position à l'extérieur d'un méandre. Porte d'entrée vers le centre-bourg, elle porte un devoir de signal depuis la route, invitant à y faire un détour.

Le projet consiste donc à conserver les possibilités de stationnements à proximité des commerces, tout en marquant visuellement un espace de matérialité piétonne de façade à façade. La requalification des sols (bandes roulantes, seuils commerciaux et seuils habités) ainsi que la plantation d'arbres d'alignement permettent alors de guider vers les places les plus au sud, tandis que des structures en osier vivant sortant de l'ordinaire interpellent le passant.

Placette de la poste

Sur le secteur de la poste, la large étendue de bitume présente un fort potentiel de transformation. Sa profondeur permet alors de reporter une partie des stationnements de la grande place sur la rue G. Darboy tout en qualifiant une continuité piétonne plantée et un véritable espace public/parvis pour la Poste.

Située dans une patte d'oie, le projet simplifie le schéma de circulation, afin d'optimiser la lisibilité de l'espace. Ainsi la placette s'épaissit en se rattachant au trottoir ouest, privilégiant la rue Darboy pour les déplacements véhiculés, et permettant la mise en œuvre de quelques arbres et éléments de petit mobilier en façade du bâtiment.



Parvis de la mairie

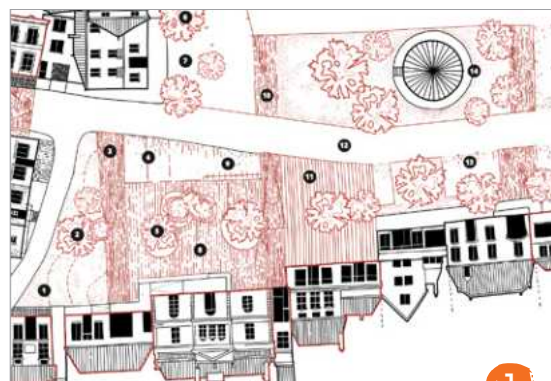
On constate, sur la place de la mairie, une généralisation des stationnements en pied de façade, donnant lieu à des dispositifs privés de mise en retrait parfois peu harmonieux (pots, jardinières, balustrades, etc.). La mairie elle-même est privée, par la voiture, d'un véritable parvis.

Alors le projet vise à regagner des espaces de sociabilité à l'accroche des façades autour de la place, tenues à distance des véhicules par le végétal, en pleine terre. Des épaisseurs variables sont ainsi ménagées pour le piéton révélant, par un jeu de matérialités, les seuils habités, les commerces et les services autour de la place.

Débords de l'école de vannerie

Au point bas de la grande place, la grille de l'École de vannerie limite la porosité et les échanges avec les espaces publics.

Le projet propose alors de faire déborder l'école au-delà de ses limites en générant une noue d'infiltration des eaux de pluie, plantée d'osiers. Un espace de recul piéton permet alors de s'approcher du portail, voire d'entrer pour profiter de la fraîcheur et de la vue à l'arrière du bâtiment. La médiathèque proche gagne elle aussi un espace extérieur dédié, assemblage d'une terrasse et d'un jardin de poche.



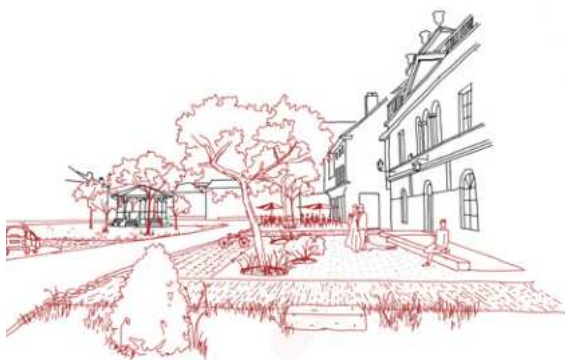
1. La place de la Barre, sortir de l'image ordinaire de la vannerie (ref. Jardin de géants, S. Buttier)
2. La placette de la poste, retrouver un parvis à taille humaine (ref. Place de bourg, JDM paysage)
3. Le parvis de la mairie, retravailler la matérialité (ref. Place et stationnements, Base)
4. De la médiathèque à l'École de Vannerie, gérer les eaux par une noue plantée (ref. Vallée aux Loups, J.Osty)



1



2



3



4

LES SUITES

Le projet de réaménagement des places centrales de Fayl-Billot amène à élargir le périmètre de réflexion pour s'inscrire dans une démarche globale de transformation urbaine, tenant compte des spécificités du bourg.

Ainsi, la perméabilité des sols doit être sans cesse renforcée, pour, dès que possible, retrouver ou préserver la pleine terre, la capacité d'infiltration des eaux de pluie et l'accueil de strates végétales adaptées.

Dans la stratégie de la commune, il sera fondamental d'étendre le projet aux ruelles et venelles : par un relevé des existants puis l'identification des itinéraires piétons et la valorisation des parcours (touristiques ou domestiques)

En herbe, carrossables, pavés ou en béton, ces chemins de traverse nécessiteront au préalable de définir une charte d'aménagement (par une harmonie de matériaux ou de mise en œuvre des bordures, nez de marche, fils d'eau, etc.) tout en conservant leur singularité. Ainsi qualifiés, ils participeront à promouvoir les déplacements à pied, à vélo au quotidien.

Enfin, la (re)découverte du territoire, en rayonnant depuis les places, invite à valoriser le petit patrimoine lié à l'eau, au bois et à l'osier souvent trop ordinaire pour être considéré à sa juste valeur.

La réhabilitation, l'amplification de ce qui fait caractère, la constitution d'itinéraires de découverte (circuit des fontaines, sentier d'interprétation des paysages et savoir-faire...) mais surtout, la communication auprès des habitants et visiteurs de passage, sont autant de matières à projet.







Châlons-en-Champagne

Arcis-sur-Aube

Wassy

Vignory

Francles

Chaumont

Fayl-Billot

Le Montsaugeron

Traversés par le murmure du ruisseau, tantôt caché, tantôt révélé, du Rigolot, nous guide jusqu'à sa confluence avec la Marne en aval de la commune.

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 km



Haute-Marne

VIGNORY

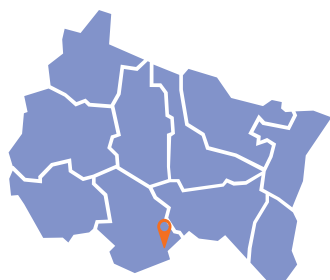


La Région
Grand Est

DÉCOUVERTE

résidence #1 : 01.04.23 au 04.04.23

résidence #2 : 09.07.23 au 13.07.23



19,56 km²

228 hab. (2020)

12 hab./km²

alt. 217 - 389 m

atelier **incipit** + **meat**

La commune de Vignory est nichée dans une topographie marquée. Le village est flanqué de deux massifs géologiques. Il se blottit dans le creux d'une vallée formée par le passage de l'eau dont subsiste aujourd'hui le Rigollot. Le ruisseau prend sa source en amont du village pour se jeter dans la Marne en aval. Le village s'ouvre à l'est sur une pleine fertile et dégagée formée par le même fleuve.

Les premières constructions humaines remontraient à l'Antiquité, la présence de sources et d'une nappe phréatique très proche de la surface du sol y étant déterminantes tout autant que le caractère sacré de l'eau dans les

croyances d'alors. C'est dans les années 815 où apparaît pour la première fois le nom de Vignory. Date à laquelle, d'abord seigneurie du comté de Bologne, elle est démembrée et ses terres données par Charlemagne à l'abbaye de Luxeuil.

Le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècles ont dessiné les contours actuels du village par l'intermédiaire de l'aménagement de la route départementale et de la voie ferrée.

CONTEXTE ET ENJEUX

Vignory présente une organisation spatiale préservée et héritée de son passé de ville médiévale fortifiée. Outre les ruines du château sur le promontoire sud-ouest, la structure du village présente les traces de l'ancien rempart dont une partie est toujours visible derrière l'église.

Au pied des anciens fossés s'étend une zone maraîchère traversée par le Rigollet, partiellement busé ou canalisé, et présente des points de captage ou de canalisation de diverses sources venues du sol ou descendant du versant nord. Peu de bâtiments sont venus contrarier cette figure de maraîchage si ce n'est l'école dans les années 50.

Le village est édifié en pierre calcaire venue du front de taille extrait sur le coteau nord mais aussi par réemploi des pierres du château. Nombreuses sont les constructions en pierre sèche.

Le village présente aussi un patrimoine de génie hydraulique visant à réguler, canaliser ou capter l'eau, qu'il s'agisse de l'éloigner (daleaux en pierre, caniveaux en pavés calcaires, puisards) ou de l'utiliser pour la vie du village ou l'industrie au XIX^{ème} siècle : bief de l'ancienne tannerie, fontaines et puits, lavoirs, citernes, lavoirs, fosses peux profondes faisant remonter l'eau de la nappe qui peuvent revêtir un caractère sacré comme c'est le cas de la fontaine Saint-Crépin ou usuel comme pour l'arrosage des potagers.

La gestion de l'eau est en effet une singularité forte de Vignory. La présence de la nappe à faible profondeur sous le village et notamment sous l'église (50 à 80 cm sous les dalles de pierre), les nombreuses sources et une situation en cuvette en font un élément qui a dessiné la spatialité du village.

Une commune en action

Vignory s'illustre par une politique d'aménagement à valeur d'exemple.

Nombreuses sont ses initiatives qui visent à maintenir le caractère spécifique et local de Vignory tout en considérant un savoir faire sobre et respectueux de l'environnement :

- le projet de requalification de la rue du Général Leclerc avec l'utilisation des pierres calcaires locales, la désimperméabilisation et plantation des pieds de façades et la suppression de la rupture entre piéton et voiture ;
- le projet d'auberge (2) porté par la commune ;



- les derniers chantiers jeunes œuvrant à la reconstruction patrimoniale en pierre sèche de murs de clôture au droit de l'étang aux carpes ;
- la reconstruction des terrasses en pied des anciennes vignes sur le versant nord (3).

Nous pouvons également souligner les dispositifs mis à disposition des habitants telle qu'une ressource de matériaux locaux issus de chantiers de démolition (pierre, tuiles, bois de charpentes, menuiseries) et une palette de pigments naturels locaux, mélangés suivant la technique de la peinture à la farine (ou peinture suédoise) à destination des rénovations des menuiseries bois extérieures et des enduits de façades à la chaux.

1. Photographie satellite de Vignory (2022)

2. Îlot en chantier place de la maire : projet auberge-restaurant

3. Murs en pierres sèches réemployées (ass. Histoire et Patrimoine)



1

De calcaire...

Vignory entretient un lien étroit avec sa géologie. Le village s'étend sur un site de roches sédimentaires, d'origines organiques, c'est à dire formées par accumulation de fragments de squelettes ou de coquilles calcaires (coraux, mollusques ou protozoaires).

À cette échelle millénaire, le site s'est ainsi constitué par l'eau et la vie qu'elle permettait, en y laissant après son départ des roches et des sols que le village exploitera.

Le sol de la partie la plus basse de Vignory mais aussi la plus humide et riche en nappes est constitué d'alluvions fluviales récentes.

Le départ des coteaux est constitué d'éboulis. L'église et la mairie sont construits à la rencontre de ces deux natures de sols.

Les coteaux sont composés de calcaires à astartes. Le château est lui-même bâti sur cette géologie. Le coteau en vis-à-vis continu quant à lui de s'élever en révélant ainsi successivement des couches d'oolite de Lamothe et une ultime couche de calcaire rocailloux sur son plateau.



2



3

Ces ressources ont été exploitées au fil du temps. Vignory s'est bâtie par la géologie laissée par l'eau, s'est édifiée par cette matière première calcaire directement accessible au seuil du village.

La carrière industrielle toujours exploitée aux portes de la commune ou l'ancien front de taille proto-industriel du coteau nord en sont les témoins plus ou moins silencieux.

... et d'eau

De la géologie de Vignory découle un lien avec l'eau. Avant d'arriver au robinet, celle-ci suit un cycle.

L'eau de pluie s'infiltre, traverse différents types de sols, pour rejoindre des nappes phréatiques. Elle est par ailleurs captée par la végétation ou s'en échappe ensuite, avec un débit oscillant au gré des fluctuations de niveaux de nappe, par des sources se transformant parfois en ruisseaux.

L'eau de pluie ruisselle aussi. Elle rencontre alors des dispositifs visant à la canaliser et à la guider hors du village.

Cette eau est également exploitée pour permettre au village d'en vivre. Nous trouvons nombre de puits (la forme la plus primitive de réserve d'eau) mais aussi des citernes pour eaux de pluies - des plus médiévales au plus modernes - ou des forages et

des fosses de captage. Le point d'orgue de sa vitalité s'exprime par le point de captage d'une source, le long de la rue nommée jard des Tilleuls, alimentant la commune via une pompe expédiant l'eau au château d'eau situé un peu plus haut dans la pente. L'eau est ensuite distribuée par gravité aux différents robinets du village.

Sa potabilité est un enjeu élémentaire et sanitaire tout comme le maintien de son accès pour les cultures et la végétation. C'est un enjeu majeur renforcé par un contexte de crise de la ressource corrélée au dérèglement climatique.

Géographiquement, Vignory, en fond de vallée, sur un bassin versant de la Marne, principal affluent de la Seine, n'est pas étrangère à l'eau.

L'urbanisme durable en accompagnement du déjà là

Considérant les mécanismes et la bonne gestion déjà mis en place par la commune, notre réflexion s'est portée sur deux objectifs :

- chercher la complémentarité dans l'accompagnement.
- tenir une vision orientée mais à une échelle globale, en considérant que Vignory s'est construite, développée, unifiée par la rencontre entre deux éléments fondamentaux, l'un solide, la pierre et l'autre liquide, l'eau. De cette rencontre naît sa beauté et les singularités de son patrimoine.

Notre analyse et les réponses en découlant se basent sur cette interdépendance. Celle-ci tient les cohérences et les liens entre les actions déjà portées par la commune et les transformations portées par l'équipe sur les périmètres identifiés.



1



2

1. Front de Taille, Carrière de Vignory
2. Remontées capillaires dans l'Église Saint-Étienne de Vignory
3. Carte géologique de Vignory, vallée de la Marne
4. Relevé des ouvrages en pierre relatifs à l'eau



UNE TRANSFORMATION DE PIERRE À EAU

L'Urbanisme durable est un vaste thème. Le « durable » est souvent galvaudé et la tentation d'adopter la solution de « l'arbre qui cache la forêt » - qui prend ici tout son sens - est forte.

La construction, sourcée localement par réemploi de matériaux issus de déconstruction est l'illustration d'une intelligence durable. Il s'agit de faire avec le déjà-là et dans le respect des techniques locales, avec frugalité, sans ingénierie superflue mais par analyse de ce qui est encore debout. En comprendre la culture constructive, se saisir de ce qui est spécifique à la commune, c'est retrouver une définition de durable comme une incarnation du lieu.

Être durable c'est une économie des ressources, pour les matières qui composent les sols (sol minéral) comme pour celles qui traversent les sols (eau minérale).

Être durable c'est aussi ce qui dure. C'est ce qui reste dans le temps et ce qui, in fine, devient patrimoine : une valeur culturelle et de fierté territoriale.

La gestion de ces deux ressources (pierre et eau) est à penser ensemble.

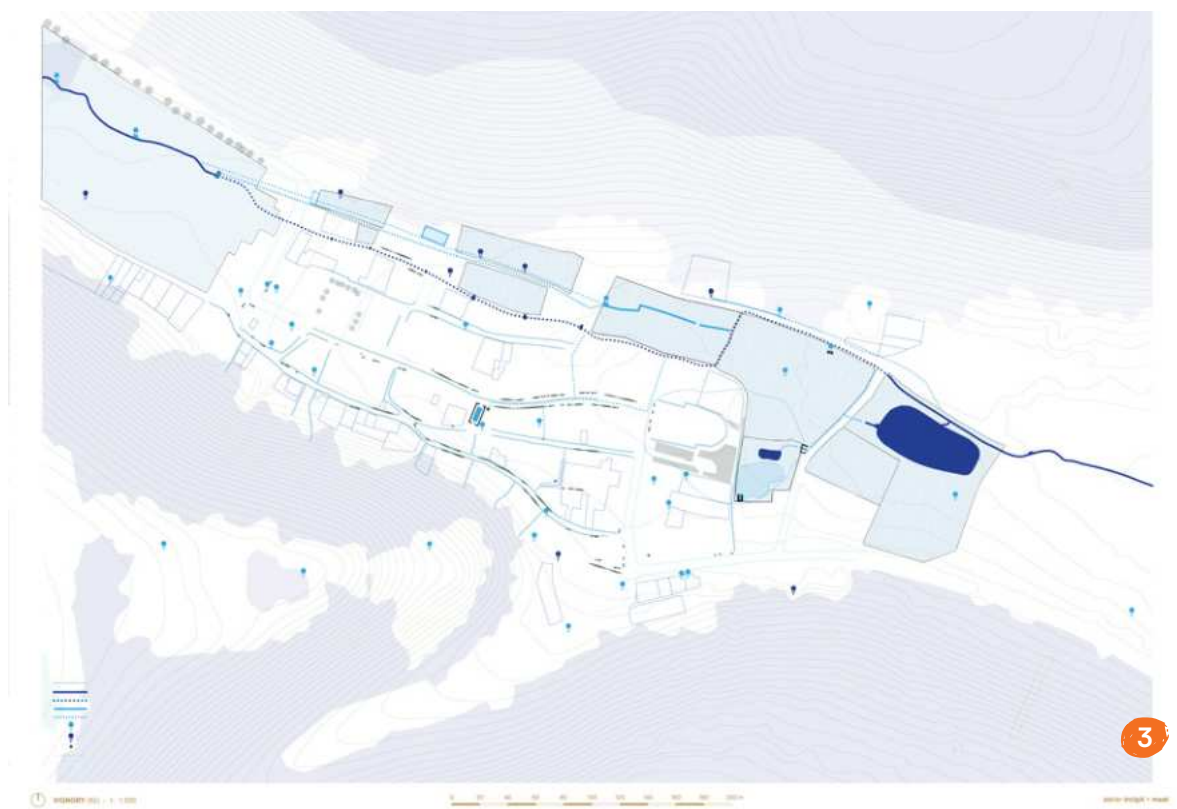
Les efforts techniques de gestions (assainissement, VRD) et les qualités spatiales (perception esthétique, paysagère, cadre de vie) doivent être liés dans un aller/retour permanent.

Il s'agit de faire du réseau hydraulique une armature urbaine visible et donc conscientisée. La trame hydraulique invite à baliser les cheminements du quotidien et devenir patrimoine par la mise en œuvre de dispositifs construits, voire même d'objets comme des fontaines publiques, qui deviennent ainsi des vecteurs d'identité locale.

1. Maquette des coupes géologiques de Vignory
2. Relevé du bâti et ouvrages en pierre calcaire
3. Relevé des sources et hydrographie de la commune



2



3

VIGNORY, HALTE FLUVIALE





Périmètre 1

Place de la mairie / ancienne école

Place de la mairie

Espace public

- ① Jardin central planté
- ② Noue paysagère
- ③ 2 pièces de stationnement
- ④ 3 traverses pacifiées
- ⑤ Bancs
- ⑥ Borne-fontaine

Équipements / services

- ① Mairie
- ② Halle, évidement de l'actuelle salle des fêtes
- ③ Restaurant le Savory
- ④ Auberge, en chantier

Ancienne école

Espace public

- ⑦ 1 traverse pacifiée et plantée
- ⑧ Rigole
- ⑨ Rampe et escalier extérieurs et découverts
- ⑩ Segment du Rigolot ré-ouvert
- ⑪ Pièce de stationnement
- ⑫ Soutènement (reculé)
- ⑬ Enmarchement couvert
- ⑭ Segment du bief ré-ouvert
- ⑮ Belvédère
- ⑯ Borne-fontaine
- ⑰ Rue des Fossés désimperméabilisée (caractère rural)
- ⑱ Fil d'eau

Équipements / services

- ⑤ Scénarios dans l'ancienne école :
 - A. Recyclerie
 - B. Salle des fêtes
 - C. Bains publics
- ⑥ Préau traversé
- ⑦ 2 logements communaux

Périmètre 2

Jardin public / étang aux carpes

- ⑲ Drain périphérique en pied d'église
- ⑳ Plantations de zone humide dans l'axe de la mare
- ㉑ Ouverture d'une baie dans le lavoir (transversalité)
- ㉒ Plateforme assurant la continuité du jardin public
- ㉓ Arrêt de bus
- ㉔ Passerelle
- ㉕ Zone humide (délestage)
- ㉖ Voie d'accès partagée (stationnements et habitations)
- ㉗ Mur à pêches en pierres sèches, chantier de jeunes
- ㉘ Place basse (stationnable / accueil d'événements)
- ㉙ Verger communal
- ㉚ Etang aux carpes, veille foncière
- ㉛ Rue de derrière la ville désimperméabilisée (caractère rural)
- ㉜ Grand pré restitué, comprenant jeux pour enfants
- ㉝ Terrain de foot enherbé

Nature des sols

- Enrobé
- Pierre
- Stabilisé
- Herbe / herbe + concassé
- Sol jardiné

Nature des eaux

- Pièces hydrauliques existantes
- Pièces hydrauliques du projet
- Sources édifiées (puits, citernes, puisards)
- Sources connues non édifiées

La coupe ci-contre illustre cet entrelacement. Quand l'eau tombe, elle est absorbée par les sols ou elle ruisselle vers le village. Plus le sol est imperméable ou déboisé, plus elle ruisselle et est perdue. Celle absorbée rejoint la nappe. Elle est ensuite captée par les arbres, par des puits et fontaines disséminés dans le village. Elle ressort également en sources, qui forment des ruisseaux comme le Rigollot. La surcharge de la nappe, mêlée au ruissellement en période de forte précipitation, provoque des désordres. La rareté de l'eau en période chaude, déjà considérablement captée par les arbres, assèche les organes la collectant. L'intervention se concentre sur deux sites : l'une transversale (1-4-5) et l'autre longitudinale (2-3)

D'un front de taille à un autre

La place de la mairie (1)-(4) forme une transversale qui vient absorber dans son requestionnement l'ancienne école. La place devient un espace s'étendant jusqu'à l'école en créant des passages pacifiés et clarifiés.

Le travail porte sur la requalification des seuils des équipements, des services et des commerces. Pour ce faire, il s'agit de considérer la place non plus comme un rond-point mais comme un sol venant tenir les façades, bord-à-bord. Le passage de la voiture n'est pas exclu mais il se fait en bordure sur une nature de sol différente et plus qualifiée. Tout en maintenant la jauge de stationnements, la place ne ressemble plus à un parking. Il s'agit de garder la minéralité de la pierre calcaire mais de supprimer celle du bitume (objectif zéro carbone). Ainsi la place se transforme en parc planté.

L'école (4) assure le passage piéton direct entre la promenade douce en belvédère avec la place. C'est un chemin enherbé (caractère rural et pittoresque) et un point de vue privilégié sur Vignory. L'école est aussi au milieu de la bande maraîchère, coupant un ancien chemin piéton. Pour retrouver sa continuité, le préau est ouvert permettant aux piétons et



cyclistes de le traverser pour rejoindre l'autre partie du chemin. L'école a par ailleurs un rôle d'usage puisque son volume invite à l'établissement de programmes dynamisant le village. Le projet envisage 3 scénarios : une recyclerie, des bains publics tirant parti de la ressource et la salle des fêtes.

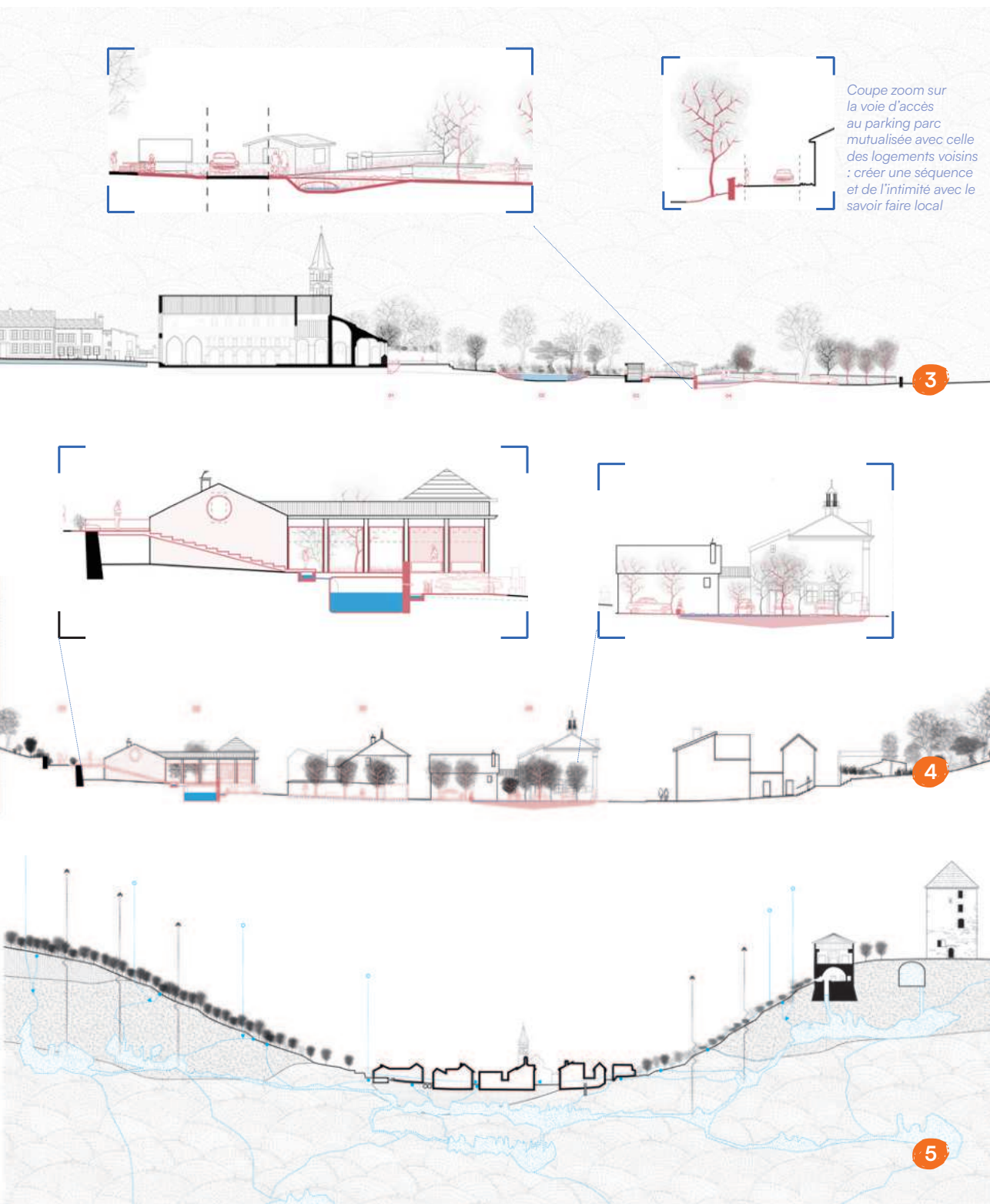
Un parc en entrée de bourg

L'ancien site des logements sociaux habite l'axe longitudinal qui absorbe dans sa requalification le jardin de l'église et son patrimoine, le tour de l'église et le délaissé au devant des terrains de sport. Il absorbe également deux cheminements doux longitudinaux qui traversent Vignory en parallèle de la rue principale en offrant une autre spatialité et ambiance. Le site devient un parking-parc augmenté d'un verger renforçant et assurant une cohérence entre les pièces paysagères existantes.

Afin d'accentuer plus amplement la relation entre le parking-parc et le terrain de sport il est suggéré d'organiser une veille foncière (temps long) sur la parcelle de l'étang (AD54 et AD55) qui gagnerait, par la préciosité de sa ressource et pour ses qualités paysagères, à être acquise par la mairie.

L'eau guide ici les aménagements de ce nouveau parc d'entrée de bourg. Dans une logique gravitaire, elle dessine et amplifie les dispositifs existants. Ainsi, le drain du tour de l'église s'échappe vers la mare.





1. Place de la Mairie (photographie)
2. Vignory : une mare devant deux monuments en pierre
3. Création d'un parc unifié d'entrée de bourg

4. Création d'une continuité d'un versant à l'autre
5. Cycle de l'eau entre sol / sous-sol : coupe hydrogéologique

EN SOMME

Si Froncles est une halte fluviale, Vignory est une halte pluviale. Un écho porteur de sens à l'échelle du territoire. Il s'agit de raconter Vignory comme une terre de sources et d'assumer sa posture pionnière et valeur d'exemple à l'échelle de ce même territoire. Cette posture pourrait devenir une spécificité de gouvernance et se donner à lire explicitement dans l'espace public.

Le projet propose un dessin orienté. Les périmètres prioritaires, c'est-à-dire à enjeux, sont ceux que le projet vient transformer. Pour les incarner et en faire des lieux intégrés au village, à son fonctionnement, appropriables mais aussi adaptables, donc durables, il faut les épaissir, soit sortir des limites du simple site pour venir questionner les abords, les fonctions, les usages et les existants le jouxtant. Ainsi se dessinent deux axes. Celui de la place de la mairie est transversal. Celui de l'ancien site des logements sociaux démolis est longitudinal.

» À l'issue de la présentation de l'interdépendance entre la pierre et l'eau comme caractéristique de Vignory, l'équipe a présenté une vidéo dont-elle a réalisé les prises de vues exclusivement sur la commune, ainsi que le montage d'images et de sons. Elle est une occasion d'aborder le territoire sous un prisme différent et par un média sensoriellement immersif (*lien de visionnage en bleu ci-dessus, ou bien flashez le QR code*)

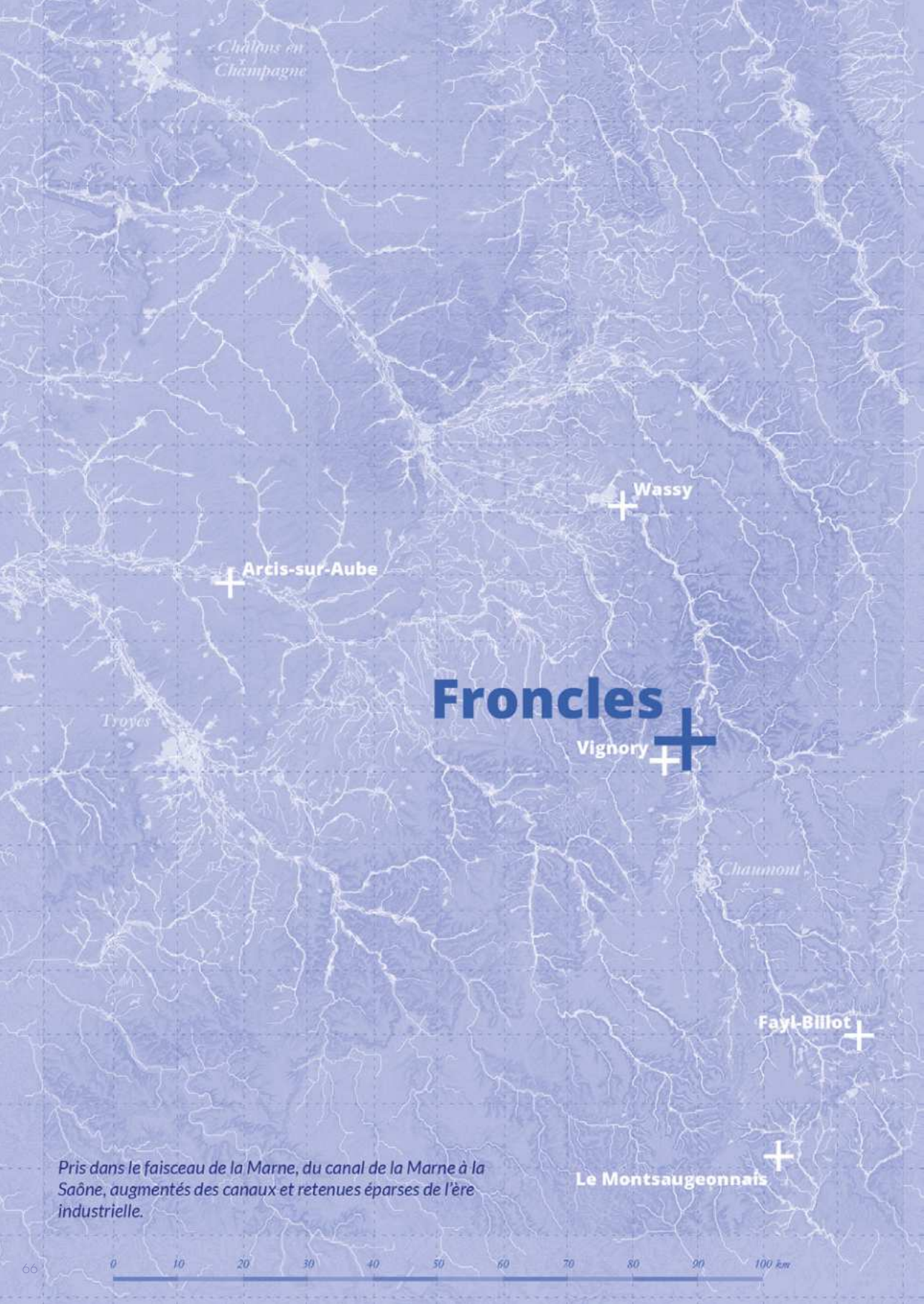
Vignory - De Pierre à Eau

<https://www.youtube.com/watch?v=aTSjJmrz7ts>





Intégration du projet proposé à l'issue de la résidence dans le plan de la cité médiévale



Chalons en
Champagne

Wassy

Arcis-sur-Aube

Troyes

Froncles

Vignory

Chaumont

Fayl-Billot

Le Montsaigeonnais

Pris dans le faisceau de la Marne, du canal de la Marne à la
Saône, augmentés des canaux et retenues éparses de l'ère
industrielle.



Haute-Marne

FRONCLES

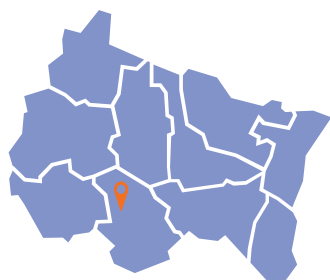


La Région
Grand Est

EN QUÊTE DE L'ORCHIDÉE ABEILLE

résidence #1 : 29.09.22 au 03.10.22

résidence #2 : 09.11.22 au 11.11.22



20,05 km²

1 406 hab. (2020)

70 hab./km²

alt. 207 - 376 m

atelier **incipit** + **meat**

L'histoire qui va suivre est l'histoire d'une quête :

- Une quête qui s'étire sur un temps long, nous faisant traverser les grands âges de l'aménagement du territoire de Froncles,
- Une quête qui revendique le sens que nous mettons derrière le terme d'Urbanisme durable à Froncles,
- Toute quête est enfin une histoire d'engagements, de sens et de valeurs.

Classiquement, tout projet d'espace public amène à définir un phasage : soit, le court, moyen et long terme nécessaires à l'aboutissement d'un projet. En pensant le projet dans l'épaisseur de ses âges (en intégrant comme dernier âge

celui du projet), nous affirmons notre intérêt pour les préexistences. Cela revient à dire :

- qu'on ne fait jamais un projet à partir d'une feuille blanche,
- que les crises que nous traversons nous invitent à des projets plus frugaux et plus économes en moyens (« faire plus avec moins » relativement aux moyens d'une petite commune).

Pour cela, nous souhaitons proposer ici un projet qui ne soit pas un aménagement, mais un ménagement. Le ménagement de ce qui est déjà-là, d'une culture locale et spécifique, de ressources ordinaires (des sols, des espèces, des habitants y prêtant attention et égard).

Des âges de l'aménagement...

Premier Âge - Francis Aubertin

Celui qui découvre l'orchidée-abeille

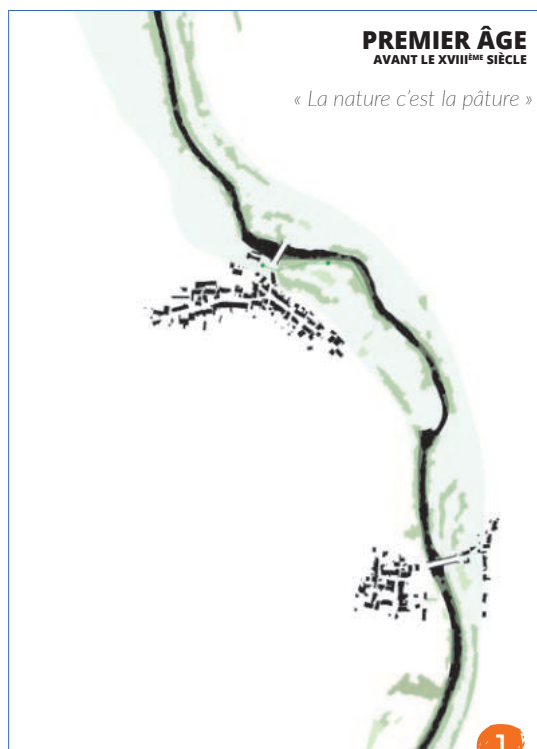
Comme tous les matins - dimanches et jours fériés compris - Francis se rend sur ses terres. Sa famille est ici depuis des générations. Elle est enracinée à cette terre. Elle n'admet qu'une seule variable : avoir habité tantôt à Froncles, tantôt à Buxières. Seuls les gens d'ici savent que ce n'est pas un menu détail... Deux bourgs voisins, deux ponts voisins. Un voisinage qui n'est pas sans connaître quelques rivalités.

Francis se sent infiniment terrien et la terre le lui rend bien. La terre de Froncles est productive. Sa famille à lui, comme celle de tant d'autres ici, est liée à la culture du chanvre. Cette plante qui pousse si bien sur les sols gras et gorgés d'eau des bords de Marne. Filée, elle alimente l'industrie textile, servant de matière première aux tixiers et bonnetiers de Champagne.

Terre et eau. Deux éléments entrelacés. Deux éléments rendant le territoire habitable. Francis est né et a grandi dans le lit majeur de la Marne. Elle s'étire ici en un bras unique et puissant. Les crues sont derrière lui, au moins pour un temps. C'est le début du mois de mai, Francis traverse les prés, brillants de rosée. Certains sont cultivés, d'autres pâturés. Francis est un bon marcheur. Ses muscles s'échauffent. Il allonge sa foulée.

Soudain, il est retenu dans son élan. Son pied reste en suspens. Au sol : une plante étrange, comme il n'en a jamais vu. Il cligne des yeux, se gratte la tête, s'accroupit. Il faut dire que la plante n'est pas bien haute et particulièrement frêle. Un peu plus et il l'écrasait de sa botte sans même la voir. C'est une fleur aux pétales mauves, avec au centre une protubérance velue, jaune et noire. Elle mesure une vingtaine de centimètres de haut environ. Une tige unique sort d'entre ses feuilles vert clair. Sa forme lui fait naître un sourire, « on dirait un insecte », se dit-il.

Chaque jour, Francis vient admirer sa fleur. Elle est pour lui exceptionnelle jusqu'à ce qu'il se rende compte, en y devenant attentif, que d'autres poussent çà et là. Parfois à mi ombre, parfois en plein soleil.





Se rendant compte qu'elle n'est pas unique, il s'autorise - une fois seulement - à en couper une délicatement pour la faire sécher et la mettre sous verre. Le tableau ainsi constitué vient colorer la petite cuisine rustique de sa ferme.

Deuxième Âge - Suzy Costa, née Aubertin

Celle qui tente de cultiver l'orchidée-abeeille

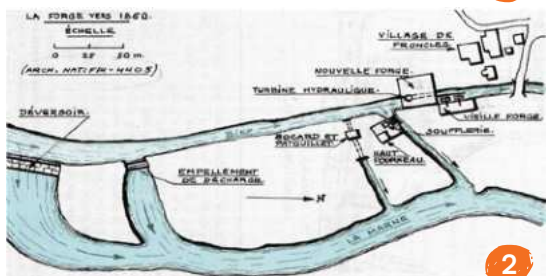
Suzy travaille aux Forges, comme ses parents avant elle. La force motrice de la Marne est exploitée à son paroxysme. Fin XIX^{ème}, les Forges cumulent les superlatifs. *La plus grande usine métallurgique de Haute-Marne. Une des premières fabrications de tôle mince de France.* Les Forges participent avec éclat à l'Exposition Universelle de 1867.

Suzy voit changer en un éclair le visage de Froncles. Deux dates sont dans toutes les mémoires : 1857, la mise en service du chemin de fer et 1881, la construction du canal. Deux lignes - deux infrastructures - qui changent le cours de l'histoire et transforment radicalement le paysage. Les Forges ont notamment donné naissance à un paysage insulaire. Des îles se fixent, d'autres se déplacent au gré des crues, entre la Marne, le canal, les biefs. C'est un paysage factice. En soi, il n'a rien de naturel. Cela étant dit, nul n'en coûte à sa beauté...

Les Forges, c'est là que Suzy a rencontré Nino, venu d'Italie pour servir de main d'œuvre. Ils se retrouvaient au café Séclier, leur préféré, parmi les dizaines de cafés qui animaient Froncles. Nino travaille au train à chaud. C'est la grande époque Citroën. Dans les années 1920-1930, ils voient les cités jardins sortir de terre. Suzy n'a pas laissé faire le destin. Elle lui a même forcé la main au moment de l'attribution des nouveaux foyers. Ce sera au numéro 10, maison mitoyenne de la rue des Pensées, contre la voie ferrée. Pour y aller, il n'y a qu'à suivre le Coucou.

Suzy ne s'acharne jamais en vain. Elle honore la pensée de son grand-père, Francis, qui cultivait jadis l'un des champs d'où toutes ces habitations se sont élevées. Elle se souvient de cette histoire sur laquelle il revenait sans cesse, à la veillée : celle de sa découverte de sa toute première orchidée. Une pionnière, bientôt rejointe par des dizaines d'autres. Dans la bouche de Francis, son récit semblait miraculeux...

1. Froncles avant le XVIII^{ème} siècle
2. Froncles entre le XVIII^{ème} siècle et le début du XX^{ème}.
3. Froncles après 1950
4. Les deux polarités de Froncles et Buxières - Carte d'Etat Major, vers 1812-1820
5. La berge de la Marne, construite et accessible, au droit de l'actuelle mairie - Carte postale ancienne.
6. Fileuse de chanvre à Faverolles - Carte postale ancienne.



Passe le premier printemps, le premier été, le premier automne, le premier hiver. Mais dans le jardin de Suzy : rien. Comme Suzy a la main verte, elle se lance dans des boutures. En vain. Elle se renseigne et apprend, quelque peu déçue, qu'une orchidée ne se cultive d'aucune manière.

Troisième Âge - Paulus Koolhaas

Celui qui part en quête de l'orchidée-abeille

Paulus est avec Anneke sur la route des vacances. Cette année, pour une fois, ils étaient d'accord : ce sera Rotterdam > Agde. Le principe : emprunter au maximum les voies navigables de France.

Les voilà donc sur une péniche glissant le long du canal entre Champagne et Bourgogne. L'environnement est privilégié en cet après-midi estival. Ils apprécient le couvert végétal garant d'ombre et de fraîcheur. Alors qu'ils saluent de la main un kayakiste, un panneau les interpelle : *vide-greniers* à Froncles. Ça tombe bien, chiner, ils adorent ça !

Le pied à bon port, ils traversent une passerelle surplombant la Marne et débouchent en un clin d'œil dans ce qui ressemble à une zone artisanale. Le site est cependant étonnant, ponctué d'édifices au patrimoine plus ancien : maisons à fronton en enfilade, château dans l'axe et ce qui ressemble à une grande nef en béton...

Après deux stands sans grand intérêt, Paulus marque un stop. Il se saisit d'une feuille volante avec, finement apposée dessus, une fleur en surépaisseur. Il croit tout simplement rêver... C'est une *Ophrys*

apifera, une orchidée abeille ! L'espèce est rare : une orchidée sauvage bulbeuse. Il tire Anneke du bras, en lui tendant la page d'herbier : « Regarde ça ! ». Le vendeur s'intercepte : « Je pense que c'était à mon arrière-grand-père. Il s'appelait Francis, comme moi ».

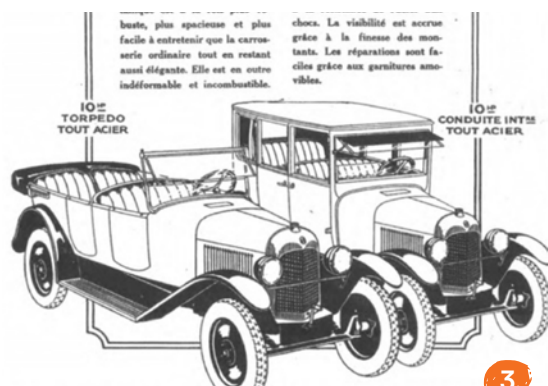
- How much is it ? »

Paulus ne revient toujours pas de sa merveilleuse acquisition. Avec Anneke, ils gagnent la place du marché : au fond d'une malle, une série de petits carnets. Paulus les feuillette. Dans le troisième carnet, une photo en noir et blanc s'extraît des pages et volette à ses pieds. Son obsession le saisit-il encore alors qu'il semble distinguer la même orchidée plantée dans un jardin bien propre ?

Paulus n'en dort pas de la nuit. Fêru de botanique, il sait combien la fleur est rarissime. Aurait-elle poussé ici ? S'y trouverait-elle encore ? Anneke et lui doivent poursuivre leur périple jusqu'à la Méditerranée, mais il s'en fait le serment : il reviendra à Froncles rechercher la précieuse orchidée.

Tenant parole, année après année, herbier et carnets dans les bagages, Il ne se sépare jamais de ses précieux indices. Résidant toujours au même emplacement du camping (le n°12). Sur la quête de sa précieuse fleur, il voit la physionomie de Froncles changer, plus que les résultats de ses carnets de terrain.

1. Les forges comme pièce urbaine monumentale - Gravure d'époque
2. Le système hydraulique des Forges - Schéma, état de vers 1860
3. Affiche Citroën années 1920
4. Cité Jardin de Froncles - Photo d'époque
5. Maison Ouvrière des cités-jardins de Froncles - Photo actuelle
6. Ancienne Centrale des Forges - ile aux artisans
7. Halte Nautique de Froncles
8. Station essence proche de la Centrale Électriques
9. Affiche épinglée dans un ancien local communal de Froncles
10. Villa du Directeur



3



4



5



6



7



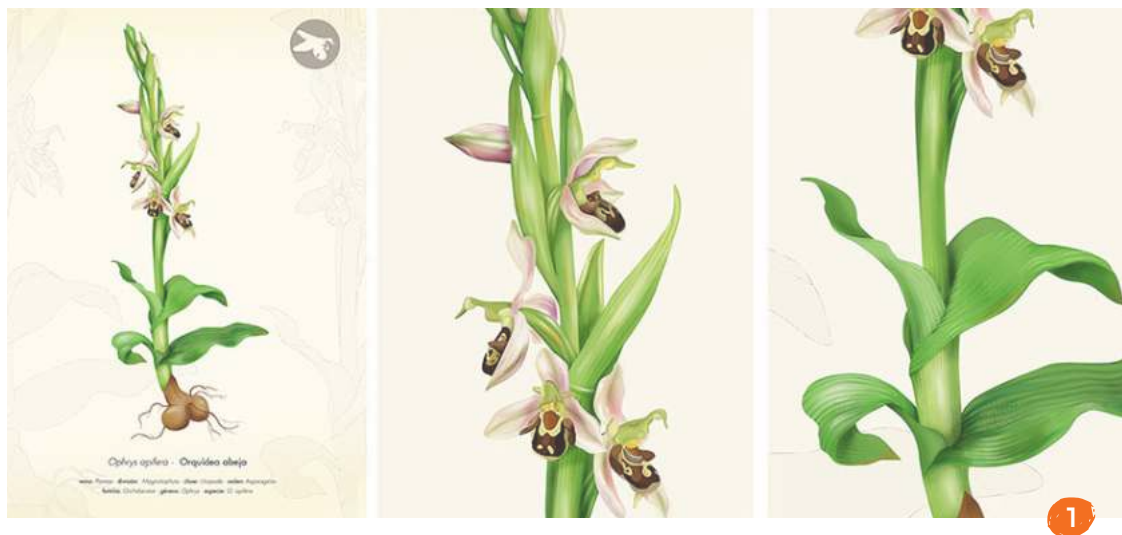
8



9



10



... AU MÉNAGEMENT DES SOLS

Quatrième Âge - Sarah Peyrard, née Peyrard

Celle qui fait classer Froncles comme biotope de l'orchidée-abeille

Sarah est écologue. Elle travaille depuis 3 ans à l'amplification des trames vertes et bleues pour le PETR. Un doux acronyme signifiant Pôle D'Équilibre Territorial Et Rural.

Tous les dimanches matin, elle aime se rendre au marché de Froncles.

Ce jour-là, après s'être chargée d'une caisse de Rousses de Buxières, elle discute avec Lilian, maraîcher en permaculture, installé depuis une dizaine d'années sur la commune. Après quelques années passées à Paris au service des ressources humaines d'un grand groupe, il s'est reconverti.

Il est revenu à Froncles, là où sa famille tire ses origines. Lui-même n'y a pas grandi. Il y est néanmoins attaché, ayant passé tous ses étés avec ses cousins dans la maison de famille. Que de souvenirs passés à se baigner entre les pals de Froncles et de Buxières !

Lilian a porté avec d'autres une activité de permaculture, encouragé par la commune et son projet de transition vivrière.

Ce jour-là, Sarah saisit à quel point Lilian est impatient de lui raconter la nouvelle. Le maire de Froncles a reçu la semaine précédente par la poste, en recommandé, une large enveloppe tout droit expé-

diée des Pays-Bas. Dedans, contenu improbable : un carnet, une page d'herbier et un rapport de recensement botanique.

Se disant qu'un maraîcher était de ceux qui connaissent les plantes, le maire est venu le trouver un matin alors qu'il faisait ses semis.

À en croire l'expéditeur de la lettre, les deux premiers documents auraient appartenu à des anciens habitants de Froncles. Le Hollandais les aurait trouvés lui-même fortuitement ici.

Lilian se plaît à faire durer la nouvelle : tous ces documents, à leurs manières, consignent les preuves d'existences passées d'orchidées-abeilles à Froncles.

Sarah n'en croit pas ses oreilles sachant combien l'espèce est rarissime aujourd'hui. Elle s' imagine déjà être celle qui classera la commune comme biotope de l'orchidée-abeille.

Lilian semble ravi de voir l'effet que lui fait cette révélation ! Lui n'a pas été si surpris et a même eu de la peine pour cet Hollandais à la quête inaboutie. À juste titre, ces dernières années, les orchidées - abeille, bourdon, singe, homme pendu... - reflouissent de plus en plus sur les sols de la commune.

Il promet à Sarah de lui faire faire une boucle à la fin du marché pour lui montrer ses coins aux orchidées.

En attendant Lilian, Sarah fait un petit tour par les venelles de Froncles.

QUATRIÈME ÂGE AUX ENVIRONS DE 2030

« La nature c'est... »

PARVIS SUR MARNE

VENELLES VIVRIÈRES

CENTRAL PARK

ÎLE DES ARTISANS



1. Gravure de l'Orchidée Abeille
2. Stratégie de Projet : Plan guide le long de la Boucle paysagère

2

Elle adore se perdre dans celles-ci, serpentant entre ancien patrimoine des Forges (tel l'ancien cinéma), jardins potagers et tissu ancien du centre-bourg. Elle prend l'impasse des Écoles pour aboutir sur l'impasse du 1^{er} mai. De là, elle emprunte un chemin dernièrement ouvert par la commune qui cherche à mettre en valeur ses sentiers piétons. Lui se faufile le long d'un verger et permet de gagner la placette de l'ancienne prison. Là, un édifice communal a fait l'objet d'une opération mixte de démolition/réhabilitation, ménageant un espace public, un rez-de-chaussée commercial et un logement à l'étage avec extérieur. C'est un lieu confidentiel, à l'abri des nuisances de la voie du Général Leclerc, qui a su revaloriser un patrimoine rural de centre-bourg.

Sarah poursuit son chemin. Lilian lui a donné rendez-vous, non devant, mais derrière la mairie sur un espace public en belvédère au-dessus de la Marne. On a aménagé ça récemment, sur les vestiges d'anciens garages. Il lui montre du doigt, sur la rive opposée, le camping où le Hollandais aurait, semble-t-il, passé ses étés. Le camping a depuis connu des transformations, intégrant la réhabilitation de l'ancien moulin qui siganle le croisement et héberge un espace d'accueil, une salle commune et une location saisonnière avec vue élevée et traversante, de la Marne au canal.

« Empruntons la boucle ! Elle est la meilleure manière de comprendre les projets d'Urbanisme durable portés par la commune. Froncles a été radicalement aménagé au fil de ses âges. Désormais, plutôt que de l'aménager... il s'agit de le ménager. »

Ils passent par le parc en bord de Marne où la commune expérimente depuis plusieurs années une gestion différenciée. Cette nature coexiste avec des jeux pour enfants et quelques pièces d'un parcours de santé, égrainées le long de la boucle. En lisière de la ripisylve, Lilian écarte quelques branches.



1

« C'est une *Spiranthes aestivalis* !, s'écrit Sarah. J'ai toujours cru que c'était une espèce disparue en Haute-Marne. »

De là, ils débouchent sur l'île artisanale où cohabitent différentes activités (terrassment-travaux publics, scierie, méranerie, peinture, plâtrerie, aménagement paysager - élagage et multi-services). Ils passent devant le musée des Forges où il se tient aujourd'hui une balade commentée valorisant le patrimoine industriel de Froncles (usines, centrale électrique, château d'eau, écluses, tracé du Coucou...).

Ils quittent l'île pour la halte nautique et rejoignent le Pal de Buxières. De micro-aménagements permettent de faire une pause au bord des vestiges du système hydraulique des Forges.

C'est derrière une assise que se dissimule une orchidée néottie ou dite *nid d'oiseau*.

« Cette espèce aime particulièrement les forêts sombres de Haute-Marne. Dépourvue de chlorophylle, elle est privée de photosynthèse, ce qui explique sa couleur beige ou brunâtre. On ne peut pas dire qu'elle saute aux yeux, par contre, elle dégage un doux parfum de miel. C'est sans compter une particularité encore plus fascinante : elle s'associe à un champignon dans une relation symbiotique au niveau de ses racines. Le champignon sert d'intermédiaire à l'orchidée qui en est dépendante pour se connecter avec les racines d'un arbre. Comme elle se nourrit ainsi de ses sucres, on lui donne ainsi le surnom de mangeuse d'arbre. C'est une sorte de parasite quoi ! »

Sarah va de surprise en surprise, néanmoins, toujours aucune trace d'orchidée abeille. Elle n'ose dire sa frustration à Lilian.

Ils décident de faire le détour par le cimetière. Son extension s'est positionnée du côté d'anciens sols pollués, faisant l'objet de phyto remédiation. On utilise une sélection de plantes pour extraire les métaux lourds qui persistent depuis les grandes heures des Forges. Sur ce versant, ses limites sont ouvertes sur ce paysage en libre évolution. Sur l'autre versant, cette fois-ci cultivé, des jardins ouvriers.

1. Héron sur la berge de la Marne, au droit de la mairie - Photographie actuelle.
2. Projet aménagement : Parvis sur Marne
3. Projet aménagement : Île des Artisans

**GYMNASÉ
SALLE SOCIO-CULTURELLE
MAIRIE
PONT
+ CHAUFFERIE BOIS
+ BELVÈDÈRE / MICRO-AMÉNAGEMENTS QUAI BAS**

Programme

- espace public sur les anciens garages avec belvédère (ouvert/couvert).
- chaufferie bois dans un bâti existant des anciens garages.
- parvis, au droit des équipements, assurant un franchissement qualifié et sécurisé de la chaussée (continuité de sol, plateau de ralentissement).

Opérations

- déconstruction partielle des garages, installation de la chaufferie dans un des volumes existants restants des garages.
- création de cheminements en mode doux, comprenant distribution verticale (raccordement quai haut / quai bas) et micro-aménagements au ras de l'eau
- construction du belvédère sur le parvis arrière de la mairie
- requalification du parking de la mairie, reprise des trottoirs et franchissement de la voirie (continuité de sol : effet de plateau de ralentissement).
- aménagement extensif en gestion différenciée de la prairie publique (cheminement en mode doux et plantations).



**PARC
ZONE ARTISANALE
HALTE NAUTIQUE
PAL DE BUXIÈRES
+ MUSÉE DES FORGES
+ BELVÈDÈRE**

Programme

- parc d'activités artisanales (terrassement-travaux publics, scierie, merranderie, peinture, plâtrerie, aménagement paysager - élagage et multi-services)
- espace public : entrées de parc, belvédère, éléments du parcours santé, jeux pour enfants, mobilier public
- gestion paysagère et phytoremédiation de sols pollués

Opérations

- division parcellaire et cahier des charges commun comprenant la valorisation des savoir-faire et matériaux locaux.
- tracé de nouvelles voiries, intégrant un retrait formant un seuil qualifié devant l'enfilade d'édifices et conservant la perspective Château / Chaufferie / Centrale Électrique.
- phytoremédiation sur la portion de sols pollués.
- création de mobilier public (sur mesures), signalétique, jeux pour enfants, parcours santé.
- requalification de la salle syndicale rue du Château d'eau pour devenir le Musée des Forges et aménagement mode doux vers l'île des artisans (via lavoir/bief)



« Le sais-tu, l'orchidée ne demande pas à être mise sous cloche ou hors de portée des activités humaines pour s'épanouir. Bien au contraire, on dit qu'elle aime la compagnie des hommes. Son milieu idéal est la pelouse calcaire, même rase, où elle peut évoluer sans concurrence. Pour cela, elle aime les sols pâturés, fauchés ou à l'abri de la lumière. On peut parler d'agro-écosystème. Son milieu est un milieu entretenu, que ce soit par les hommes ou par d'autres vivants, lui glisse Sarah.

- C'est bien pour cela qu'on en trouve dans les jardins, tient, justement, regarde ! », Lilian lui montre un bouquet d'orchidées pyramidales glissé entre une allée en gravier et un bac à compost de la cité-jardin.
- Ce sont de bons indicateurs, mais jusque-là nulle trace de notre orchidée abeille... », finit par lâcher Sarah.

Ils continuent leur chemin et débouchent sur Central Park.

« Ici, on a bien failli tout gâcher ! Il s'en est fallu de peu... Ce grand vide aurait bien pu devenir une zone lui aussi... Grignotée par l'arrivée au coup par coup de boîtes commerciales successives. Il a fallu changer le fusil d'épaule : un vide ne demande pas systématiquement à être rempli. Ce vide est une belle chance pour Froncles, justement en tant que vide. On l'appelle Central Park ici. C'est une version rurale de celui de New-York !

C'est ce bien précieux, avec une valeur de commun, qui est devenu la pièce maîtresse du projet vivrier de la commune. Des bêtes y pâturent - des bovins et des ovins - et les sols pollués de jadis sont progressivement régénérés. Ces sols agricoles productifs se prolongent là et là », Lilian montre deux bras plantés de vergers et de bandes maraîchères habitant toute l'épaisseur de la rue de la haute Borne et de la rue des Écoles.

« Chaque corridor agricole réactive la mémoire de l'énergie des Forges. Pour le premier, l'énergie électrique du transformateur assurant le ravitaillement de l'usine depuis 1931. Pour le second, l'énergie mécanique de l'ancien Coucou, ce train assurant autrefois les imports et exports des Forges. »

Ils font à ce titre un crochet par le transformateur où des orchidées militaires se trouvent derrière les grillages et sous les ondes électromagnétiques. Au loin, quelques éclats colorés semblent indiquer que d'autres se glissent sous les vergers en fleurs.



Ils reviennent sur leurs pas, se glissant dans les percées d'un nouveau programme de logements et de commerces, en lisière de la Rue Maréchal de Lattre de Tassigny. En face d'eux, les contours poreux de jardins ouvriers et d'un terrain de foot sans clôtures.

Ils traversant alors Central Park en son cœur.

Lilian peine à suivre Sarah. C'est une bonne marcheuse. Ses muscles s'échauffent. Elle allonge sa foulée.

Soudain, elle est retenue dans son élan. Son pied reste en suspens.

Au sol : une plante étrange, comme elle n'en a jamais vu. Elle cligne des yeux, se gratte la tête, s'accroupit. Il faut dire que la plante n'est pas bien haute et particulièrement frêle. Un peu plus et elle l'écrasait de sa botte, sans même la voir.

C'est une fleur aux pétales mauves, avec au centre une protubérance velue, jaune et noire. Elle mesure une vingtaine de centimètres de haut environ. Une tige unique sort d'entre ses feuilles vert clair. Sa forme lui fait naître un sourire, « on dirait bien un insecte », se dit-elle.

Sarah fait un tour sur elle-même, scrutant le pré. Rien d'autre à l'horizon.

La fleur est seule, pionnière, sous le soleil ascendant, au milieu du champ.

1. Central Park à New-York, vers 1930, entretenu par des moutons.
2. Projet aménagement : « Central Park »
3. Projet aménagement : Venelles Vivrières

Programme

- front bâti poreux mixte (en continuité avec le linéaire actuel) : commerces, services et logements
- programme de transition vivrière : stockage, transformation, valorisation des produits locaux (magasin de producteur ?)
- espace public : éléments du parcours santé, jeux pour enfants (terrain de foot formant plateforme), mobilier public
- gestion paysagère de sols pollués et gestion de l'eau pluviale sur site (noues, fils d'eau et zone humide paysagère)
- mise en place d'une épaisseur vivrière (vergers, arbres de petits fruits, jardins potagers, maraîchage et/ou pâturage)

Opérations

- définition des limites et trames via un cahier des charges commun (type OAP) pour les implantations et l'harmonisation des constructions/devantures (charte commerciale)
- phytoremédiation sur la portion de sols pollués.
- désimperméabilisation du parking actuel et changement des voies autour de l'actuel café (gommer l'effet « rond-point »).
- création de mobilier public (sur-mesures), incluant signalétique, jeux pour enfants, éléments du parcours santé).



Programme

- cheminements en mode doux
- micro-aménagement de seuils et placettes confidentielles en cœur de tissu ancien
- renforcement du linéaire commerçant en centre-bourg
- espace public : éléments du parcours santé, mobilier et sanitaire public (place du marché)

Opérations

- création de mobilier public (sur-mesures), incluant signalétique, jeux pour enfants, éléments éclatés du parcours santé.
- acquisition parcellaire (lanières traversantes se raccordant aux venelles existantes), cahier des charges d'aménagement.
- déconstruction partielle et réhabilitation de l'ancienne prison.
- aménagement de la place du marché (plantations et micro-architecture pour sanitaires et branchements)



LES SUITES

Durant la résidence, plusieurs temps de concertation ont été organisés avec les habitants de Froncles, commerçants, élus, partenaires. Des temps précieux de recueil et de rencontres réjouissantes, pour comprendre les évolutions l'œuvre sur la commune, dont la physionomie est absolument liée à l'activité des forges depuis plus de trois cents ans. Entre temps d'arpentage commenté, atelier au marché, rencontres fortuites au local de projet et discussions en porte à porte, réunion de travail en mairie, ces moments ont nourri un imaginaire de projet et des propositions d'interventions, détaillées lors de la restitution du 10 novembre 2023.

Pour la zone d'activité des Forges, un atelier de travail réunissant les artisans y exerçant a permis de définir un découpage parcellaire et des modalités d'aménagement pour un projet à court terme alors porté par la Communauté d'Agglomération de Chaumont : comment concilier la localisation en entrée de la commune depuis la halte nautique, la portée patrimoniale de ce site historique des Forges, la fonctionnalité pour le stockage et les manœuvres des artisans, la qualité paysagère des parcours piétons le long de la Marne en direction du centre-ville.

Suite à la restitution une réflexion s'est engagée sur l'espace paysager au cœur de la commune, « Central Park ». Les plans urbains mis en débat ont en effet essayé de répondre à plusieurs enjeux :

- **de stratégie d'implantation** pour de nouveaux programmes sur un site vaste, où tout est possible, en dessinant un plan directeur à la manière d'une OAP
- **de phasage sur le temps long**, en mobilisant les capacités de régénération des sols parallèlement à l'opportunité d'actions simples à court terme
- **de création de communs** en pensant des espaces valorisants, des lieux appropriables par tous appuyés sur les héritages du passé
- **de pertinence écologique**, en s'appuyant sur les opportunités paysagères existantes (grandes perspectives existantes sur le chemin du Coucou ou sous les lignes à haute tension, vallée de la Marne), et la gestion des eaux pluviales pour enrichir le projet (noues, bassins, zones humides).





Châlons-en-Champagne

Wassy +

+ Arcis-sur-Aube

Troyes

Vignory +

+ Froncles

Chaumont

Fayl-Billot +

Enveloppés par la fraîcheur du parc des Promenades, logé entre la Blaise et le Canal de Wassy, voisin du canal désaffecté de Saint-Dizier à Wassy et de la monumentale Digue.

+ Le Montsaigeonnais



Haute-Marne

WASSY



DÉCOUVERTE

résidence #1 : 22.10.22 au 26.10.22

résidence #2 : 15.11.22 au 19.11.22



33,82 km²

2 780 hab. (2020)

82 hab./km²

alt. 154 - 224 m

atelier **incipit** + **meat**

Wassy a connu l'âge d'or des fonderies : la Haute-Marne est en effet le berceau de la sidérurgie en France, développée dès le Moyen-Âge. Le sous-sol riche en minerais, la ressource en eau abondante, les forêts pour fournir l'énergie des premières installations, enfin le déploiement des canaux puis du rail pour acheminer le charbon et organiser les exportations : jusqu'au milieu du XX^{ème}, le département s'est consacré à la transformation du fer.

Devant les arrondissements de Chaumont et Langres, celui de Wassy comptait le plus grand nombre de hauts-fourneaux. Wassy était une ville prospère où l'on visitait son théâtre, ses halles, ses monuments historiques, où l'on se baignait sur le plan d'eau

des Leschères et où l'on allait aux courses sur le vélodrome.

Incontournable pour les Wassyiens et les visiteurs, le parc des Promenades était alors le lieu de tous les événements. Visibles dès la sortie de la gare sur l'esplanade du 14 juillet, les voûtes feuillues que formaient les grands arbres ormes invitaient à y déambuler.

Aujourd'hui la gare n'est plus en service, tilleuls et platanes ont remplacé les ormes, mais demeurent les fontes d'art, la fraîcheur diffusée par la Blaise et l'envie partagée de redonner toute sa splendeur au parc des Promenades : un beau programme placé sous l'égide de l'Urbanisme durable.

CONTEXTE ET ENJEUX

Wassy ou le croisement de figures de territoire

Le plan de Wassy (voir en page 6) témoigne avec force des strates historiques qui ont façonné son enveloppe urbaine. De grandes figures déploient une composition singulière :

- **la Blaise** dont le lit a été rectifié à hauteur du centre-ville : elle est la raison d'être des fonderies, grâce à son débit important, auparavant déjà mis au travail dans les moulins qui maillaient la ville depuis toujours.
- **le centre-bourg et sa place ronde**, vestiges du château et de la ville fortifiée du haut Moyen-Âge, qui relie par deux axes le chemin de halage et la Blaise : les actuelles rue M^{al} de Lattre de Tassigny au nord et la rue du G^{al} Leclerc, qui traverse la place du 14 juillet, au sud. La gare sera édifiée dans l'axe de cette dernière.
- **les canaux et les biefs**, dont beaucoup sont busés ou désaffectés : ils alimentaient les moulins, fabriques ainsi que les lavoirs. Le plus gros d'entre eux, le canal de Saint-Dizier à Wassy, mis en service en 1881, acheminait jusqu'à l'usine de Brousseval le minerai et le charbon dans un sens, les fontes dans l'autre. Il n'est plus aujourd'hui navigable.
- **le chemin de fer** (ligne de Saint-Dizier à Doulevant-le-Château), qui double et supplante la voie fluviale entre 1868-1881 pour le transport des matières premières, produits et personnes. Encore en activité suite à la reprise en charge par Syndicat Mixte des Chemins de Fer de Blaise-et-Der jusqu'en 2011, la ligne est ensuite en grande partie démantelée, remobilisée pour la création de la voie verte (2022). La gare et les emprises associées appartiennent à un privé et le site est dorénavant inaccessible au public.



- **les emprises industrielles** : elles se composent des fonderies, des sites de dépôt (crassier) et ouvrages hydrauliques, notamment l'incroyable **retenue d'eau des Leschères**, plan d'eau aujourd'hui utilisé comme base de loisir. Le site souffre actuellement de faiblesses structurelles présentes dans la digue, qui nécessite d'importants travaux de réhabilitation.
- **le corridor naturel de la Blaise**, largement boisé, rattache Wassy au bassin-versant de la Marne, qui alimente elle-même la Seine. C'est dans le lit majeur de la Blaise que le parc des Promenades est aménagé à la fin du XVIII^{ème} siècle dans une gravière remblayée, pour prévenir des inondations et offrir un espace de plaisance aux Wassyiens. Il est bordé au sud par la Blaise et au nord par un canal qu'enjambent trois petits ponts.



1. vue sur la place des Marronniers et la rue de Verdun
2. structures urbaines sur la place des Marronniers : un axe symbolique entre église et mairie-école, bordé par le Badin et la rue de Verdun (photo aérienne de 1948 - IGN)
3. le Badin vu depuis le déversoir vers le bief de l'ancien moulin, saules à osier et peupliers-trembles sur ses rives.



2

Le Parc des Promenades, résumé historique

Plusieurs grands réaménagements ont eu lieu au cours des deux siècles qui suivent la première conception. Dans le parc à l'anglaise des origines, à la réputation galante, les fontes d'art sont alors à l'honneur et l'on découvre sous un épais couvert plusieurs statues, dont le Faucheur et le grand Cerf.

Les cartes postales et photographies anciennes montrent alors une forêt de très hauts arbres, des ormes essentiellement : cette essence très courante en France a été presque totalement dessimée à partir des années 1920 par la graphiose. Il faut noter qu'à Wassy, sans que tous les habitants n'en aient connaissance, un orme immense et majestueux semble avoir échappé à la maladie et trône encore dans le fond du parc. Un individu absolument remarquable par ses dimensions et son âge puisqu'il date probablement des premières plantations du parc !



Wassy — Entrée des Promenades - Le Ruisseau de la Fontaine
Grand Bazar Wassyen - Emile Gôard

3

Après les promenades, c'est le sport et ses vertus hygiénistes qui modifieront substantiellement la physionomie du parc : le vélodrome construit dans les années 1920, puis les terrains de tennis, de volley, et le grand stade de football, les terrains de pétanque se succéderont au cours du XX^{ème} siècle. Des compétitions y sont organisées régulièrement, de même que tous les grands événements communaux.

Aujourd'hui encore, les foires et brocantes s'installent sur la place du 14 juillet et entre les alignements de tilleuls, dans tout le parc.

Les évolutions récentes : une image ternie peu à peu

Depuis cette époque, le parc n'a plus connu d'intervention majeure. C'est une logique d'action au coup-par-coup et l'implantation d'équipements et de mobilier standardisés, qui conduit à une dégradation progressive de la qualité des lieux.

Le canal des moulins qui ceinture le parc et la grande fontaine - un admirable lavoir double - sont détruits dans les années 1970 pour les besoins de stationnement et l'aménagement de locaux artisanaux et commerciaux. Des haies sont plantées, des clôtures érigées. Ici des vestiaires en béton sont construits, là une aire de jeux pour enfants, là-bas encore un parking pour le terrain de football, ou encore une haie et des containers à verre qui barrent la perspective des grandes allées... Certaines emprises dégradées perdent leur usage et n'en persistent plus que les fondations (dalle des terrains de tennis, socle du kiosque à musique).

Aujourd'hui, le parc bénéficie toujours d'une aura singulière grâce aux grands arbres et à la proximité de la Blaise, mais l'exubérance d'hier s'est émoussée et la composition romantique héritée des siècles passés n'est plus très lisible.



2

Des articulations urbaines à soigner

C'est peut-être encore hors du parc que l'on aimerait voir le plus de changements : si sa grande surface libre s'expliquait jadis par les activités de chargement-déchargement depuis le port sur la Blaise, la place du 14 juillet n'est plus aujourd'hui qu'un désert de bitume, doublé par un grand parking de l'autre côté de la rue du G^{al} Leclerc.

Inqualifiées, les deux parties qui composent la place du 14 juillet rendent service dès que besoin (pour sa garer avant d'amener ses enfants à l'école ou l'installation de la fête foraine par exemple), mais dévalorisent l'entrée de ville de Wassy.

Vers le sud, la Blaise forme une limite franche, - décriée depuis toujours - avec le quartier social du Champ d'Heu, enclavé entre la Blaise et le canal. Malgré les grillages maladroitement plantés au pied des immeubles, le parc devrait avec évidence faire le lien entre le centre-ville et le Champ-d'Heu, qui connaîtra prochainement une opération de renouvellement urbain.



2

1. La place du 14 juillet aujourd'hui, en attente de réenchantement
2. Le sport s'inscrit depuis toujours dans l'ADN de Wassy : du vélodrome des premières années au terrain de football, le parc formait le lieu des rencontres sportives et les équipements ont toujours été laissés en libre accès aux habitants
3. Atelier de lecture urbaine et paysagère avec les habitants enfants et adultes venus en nombre, puis avec les CMI de l'école publique Camille Claudel
4. Réunion publique d'information sur le programme PVD et la résidence : les habitants témoignent d'une grande impatience à voir des transformations à Wassy
5. Stand tenu sur le marché de Wassy, une autre manière d'interpeler et de concerter
6. Habitants venus rencontrer l'équipe au local de la résidence pour s'informer de la démarche, témoigner et formuler des propositions



3



3



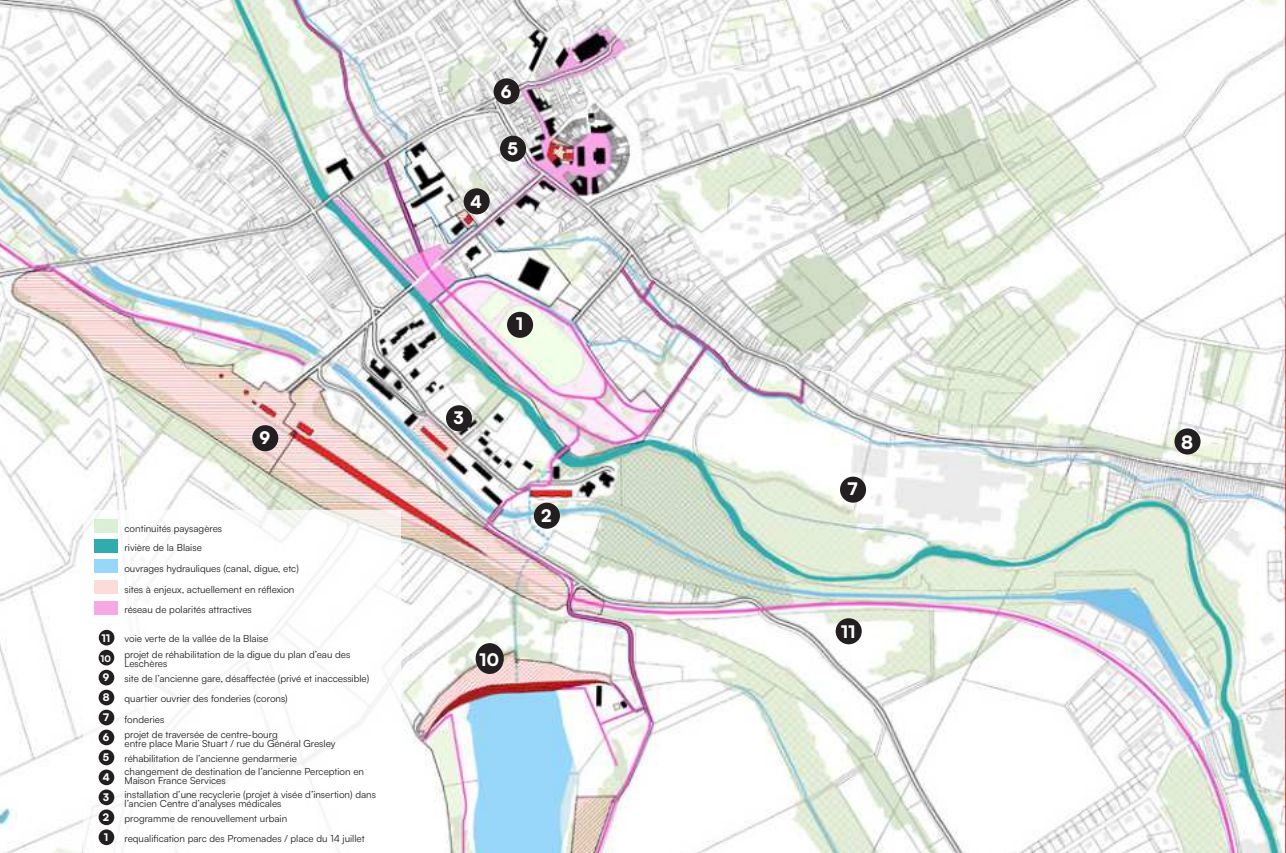
4



5



6



Plan de composition et des enjeux urbains à Wassy

INTENTIONS

L'attachement des habitants font d'une intervention sur le parc une opération hautement symbolique. Imaginé avec eux lors des temps participatifs, le programme doit ainsi répondre à un objectif double :

- **qualifier la place du 14 juillet**, à l'entrée de ville depuis le sud et centrale dans le quartier des écoles et commerces, en améliorant l'agrément pour les piétons, cyclistes et autres modes doux grâce à la rationalisation du stationnement et des chaussées.
- **valoriser le Parc des Promenades** en tenant compte de ses missions multiples pour la ville : un lieu de rencontre et de flânerie pour tous les habitants jeunes ou moins jeunes, une centralité pour l'organisation des événements communaux et les activités sportives, un support de découverte du patrimoine culturel et naturel de la commune. Il s'agira également d'en conforter la valeur refuge en été grâce à l'ombre et la fraîcheur que l'on est sûr de pouvoir y trouver.

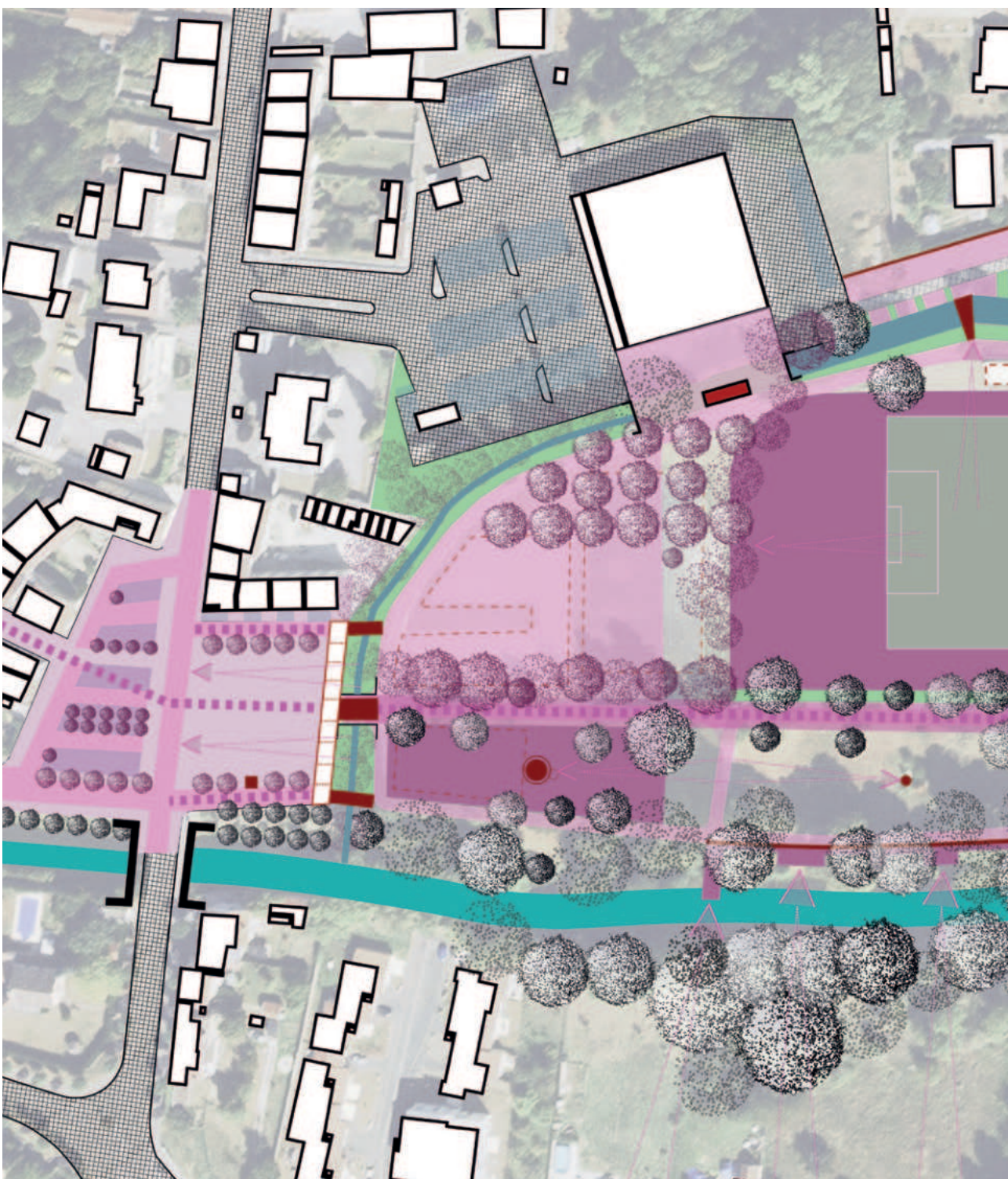
Pour ce faire, le projet s'appuiera sur les grandes figures paysagères en place (la Blaise, les alignements, les perspectives) ainsi que les témoins de l'identité locale repérés lors des différents temps participatifs. Il s'inscrira dans une démarche de sobriété en valorisant les structures déjà en place, notamment les emprises sportives et les arbres existants. Enfin il sera encore plus accueillant et actera un nouveau rapport entre le centre-ville et le quartier du Champ d'Heu, en édifiant la liaison douce tant évoquée entre le centre-ville, le Champ d'Heu et le site de la Digue.

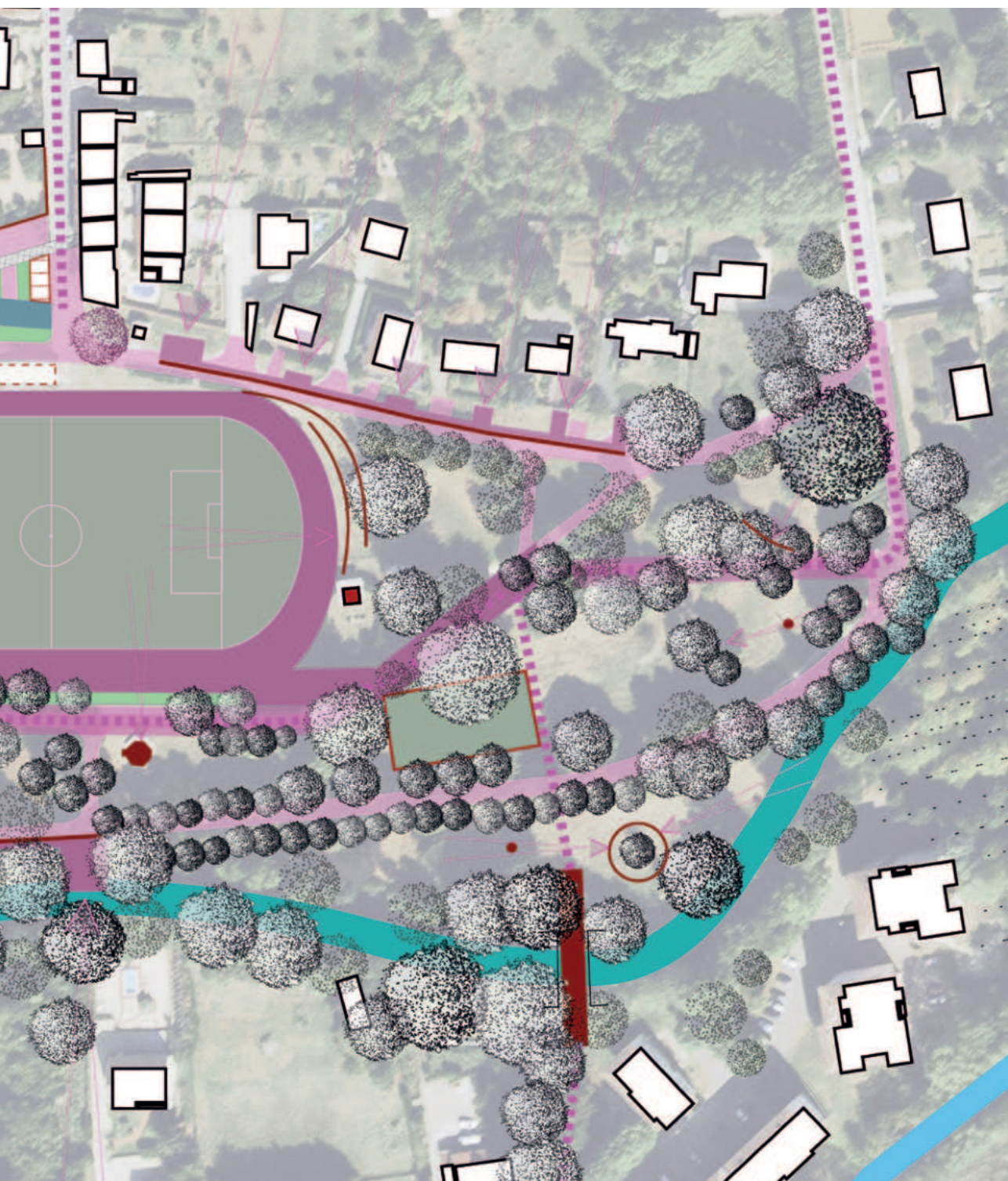
Quelques références mobilisées pour le projet :

1. Halle de marché, Julien Boidot architecte, Merville-Franceville (14)
2. Fontaine monumentale de Wassy, autrefois sur la place Notre-Dame (aujourd'hui devant l'ancienne gare et invisible au public)
3. Objets de paysage (LIST, Parc des sports, Genk (Belgique) / Parc Vincent Brunon, BigBang Office, Firminy (42) / Piste d'athlétisme, RCR, Olot (Espagne) / Halle éphémère, Studio PioveneFabi, Versailles (78)
4. Assises sur les berges de l'Allier, Demain architecture et paysage, Moulins (03)
5. Passerelle, Atelier du Rouget, Mandailles-Saint-Julien (15)



OUVRIR LES PROMENADES SUR LA VILLE





Entrée de ville / entrée de parc

La place du 14 juillet est réaménagée pour devenir une esplanade polyvalente, un espace unique harmonisé par les sols pour marquer l'entrée dans le centre-ville de Wassy :

- **l'esplanade, côté parc**, valorise les alignements de tilleuls, doublés près des immeubles dont les rez-de-chaussées sont plantés le long d'une allée. Le monument aux Morts, hérité de la place Notre-Dame, est réimplanté au voisinage de la Blaise. Un porche à l'échelle de l'espace public, regroupe et ordonne les fonctions techniques (toilettes publiques, points de branchement, station vélos, containers), offre un couvert aux manifestations tout en préservant les perspectives sur le parc. Le canal des moulins est remis à jour vers l'entrée et l'on remet en scène les trois ponts de pierre, visibles sur les cartes postales, qui étaient remblayés depuis si longtemps.
- **l'espace de stationnement** est maintenu du côté des écoles, mieux intégré, largement planté et désimperméabilisé, pour desservir sans s'éparpiller l'ensemble des commerces et services du quartier. Au besoin lors des grandes manifestations le parking du supermarché pourra être mobilisé pour accueillir les visiteurs supplémentaires.

Un assemblage de formes fortes

Dans le parc, on préserve l'aspect composite qui s'est imposé au fil du temps. Il s'agit de chorégraphier les différents équipements (aire de jeux, terrains de sport, aire de camping-cars, agrès sportifs, skate-park, etc.) autour de l'allée principale, à la manière d'un chapelet, par des interventions ponctuelles sur les limites, la topographie, les matériaux.



Le stade de football et les terrains de pétanque se voient ainsi unifiés par le redessin des sols, qui associent pelouses, mails plantés, gradins intégrés, stabilisés et sols durs dans une composition redressée.

Faire commun

Enfin le parc est rendu plus accueillant dans ses recoins, en évitant le suréquipement, par des actions localisées mais pensées ensemble :

- **l'implantation de mobilier** de détente, d'assises, de jeux d'enfants, de tables de pique-nique et de barbecues en libre-service, réalisés sur-mesures dans des matériaux locaux et/ou de réemploi (bois, fonte, pierre).
- **la création d'une passerelle** sur la Blaise, pour résorber l'enclavement et le sentiment de relégation ressentis par les habitants du Champ d'Heu. Sur l'autre rive, les cheminements et les placettes sont aménagés avec le même vocabulaire que le parc, jusqu'à la passerelle d'acier qui enjambe déjà le canal. Au final, le parc déborde au-delà de ses limites et s'étend en direction de la Digue, que l'on peut encore plus facilement rejoindre à pieds à ou à vélo !

Ainsi pris en charge, le parc des Promenades retrouve sa vocation : mettre à disposition de tous des espaces valorisants et de rencontre.

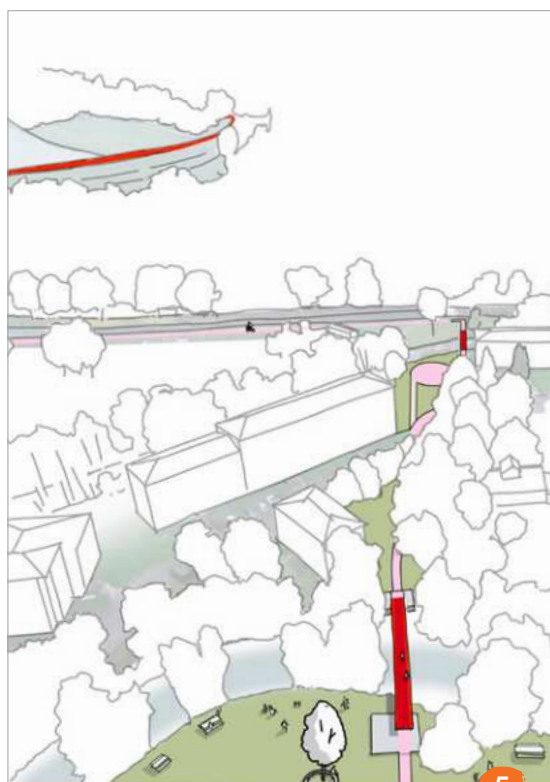
1. Héritages : ici la dalle désaffectée d'anciens terrains de tennis
2. Quartier du Champ d'Heu, historiquement enclavé et aujourd'hui concerné par un programme de renouvellement urbain
3. Extrait de l'axonométrie : une combinaison d'espaces naturels et d'aménagements de centre-bourg
4. Extrait de l'axonométrie : dans la partie centrale, des espaces redessinés autour d'un parc étendu de la mairie aux berges
5. Extrait de l'axonométrie : une passerelle permettant la connexion avec le quartier du Champ d'Heu



3



4



5

LES SUITES

Consciente des attentes fortes de ses habitants et du besoin de porter le regard vers de nouveaux grands projets, la Commune de Wassy a souhaité prolonger l'effervescence de la résidence pour engager sans tarder des actions ambitieuses sur ses espaces publics.

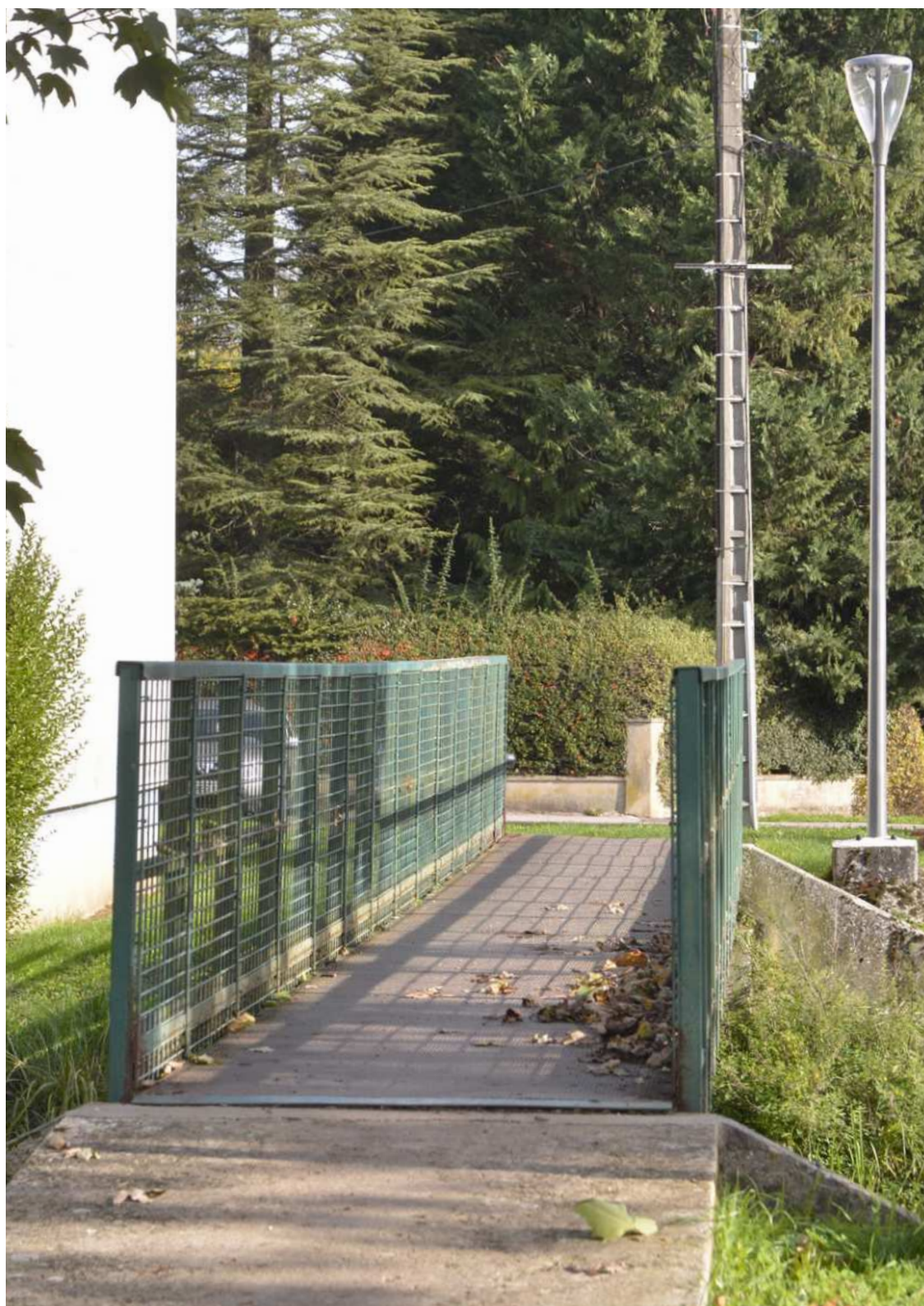
Accompagnée par le programme Petite Ville de Demain et l'Appel à Projets Urbanisme Durable de la Région, la commune a ainsi lancé dans les mois qui ont suivi la mission d'AMO :

- une mission de maîtrise d'œuvre d'espaces publics pour la requalification du Parc des Promenades (dont la création d'une passerelle vers le quartier du Champ d'Heu), de la place du 14 juillet ainsi que de la place Notre Dame.
- une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la digue et la remise en service du plan d'eau des Leschères.

Par ailleurs, le bailleur Hamaris, gestionnaire des ensembles de logements du Champ d'Heu, prépare une opération de réhabilitation du quartier. Le projet comprendra la réhabilitation d'une partie des bâtiments existants, et une dédensification des constructions, comprenant la construction neuve de logements individuels et de petits collectifs.

Wassy s'est mis en ordre de marche pour réaliser, à courte échéance, une somme d'actions d'envergure. Ces actions, répondant à une demande récurrente, sont hautement symboliques pour la commune et ses habitants, qui trouvent ainsi de nouvelles perspectives concrètes pour le développement de leur ville.

Wassy prolonge par ailleurs la démarche de participation citoyenne, en incluant à tous ses projets la concertation des habitants. Elle s'engage enfin à mettre en œuvre les principes de l'Urbanisme durable, pour accorder aux singularités locales les enjeux environnementaux et formuler, pour ses habitants, des espaces confortables et porteurs de sens.



Châlons en
Champagne

+ Arcis-sur-Aube

Wassy

Troyes

Froncles

Vignory

Chaumont

Fayl-Billot

Bercés par les remous de l'Aube au-dessus desquels le parc du
Château se tient fièrement en promontoire.

Le Montsaugonnais



Aube

ARCIS-SUR-AUBE

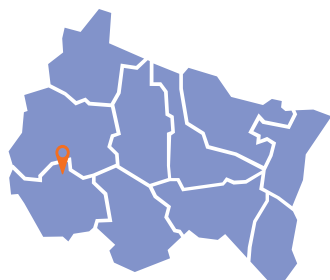


La Région
Grand Est

UN PALIMPSESTE

résidence #1 : 18.06.22 au 22.06.22

résidence #2 : 18.07.22 au 21.07.22



9,49 km²

2 767 hab. (2020)

292 hab./km²

alt. 85 - 124 m

atelier **incipit** + **meat**

La commune d'Arcis a évolué au fil des siècles le long de grandes figures structurantes, à dominante linéaires, témoins de l'histoire de l'extension urbaine : l'Aube, les anciens remparts, le croisement des routes de Brienne et de Troyes, les allées plantées, la voie ferrée.

Ces tracés organisent une aire urbaine en forme de croix, appuyée au nord sur la ripisylve de l'Aube et bordée au sud par une limite nette avec les grandes cultures agricoles.

Un riche patrimoine bâti ponctue les perspectives et les places, dont le château et son parc, l'église, monuments classés aux Monuments historiques, ainsi que plusieurs demeures luxueuses

remarquables, des exemples d'architecture de pan de bois typiques de la région, des bâtiments de brique de l'époque industrielle, des édifices modernes de la Reconstruction.

Il faut aussi se souvenir d'un patrimoine aujourd'hui disparu : le patrimoine industriel des moulins et fabriques, les halles de marché qui se sont succédées : halle en bois du XVI^e siècle puis halle en acier Baltard de la fin du XIX^{ème} siècle, sacrifiée pour les besoins d'élargissement des profils routiers.

C'est sur ce palimpseste urbain que la résidence doit apporter les principes d'une nouvelle couche : celle de l'Urbanisme durable.

CONTEXTE ET ENJEUX

De grands bouleversements

Historiquement composé en bourg-rue au croisement de deux routes principales, Arcis se déployait avant l'époque moderne suivant les axes cardinaux, dans un tissu dense de maisons de pan de bois, fermes et locaux artisanaux. Le développement des industries permis par la force motrice et l'axe navigable de l'Aube dans un premier temps, puis l'arrivée du train et l'exploitation des grandes plaines agricoles a mobilisé des emprises de plus en plus vastes pour les ateliers, l'implantation de maisons de maîtres et cités ouvrières en brique. Les incendies, ravageurs récurrents dans l'histoire locale n'ont pas épargné Arcis et généré un processus permanent de reconstruction de la ville sur elle-même depuis des temps très anciens.

Une logique très routière

Arcis-sur-Aube est une commune que l'on peut qualifier de commune-carrefour qui s'articule au croisement de deux voies à fort trafic. La ville est marquée par le surdimensionnement des chaussées généralisé, des voies principales (classées pour la circulation de convois exceptionnels) aux voies secondaires.

L'arpentage de la ville met en évidence un écart de perception entre :

- **une offre massive de stationnements** et répartie dans la commune, le long de la plupart des rues et sur de grandes poches urbaines, qui ne suffit pas à enrayer l'expression récurrente d'une difficulté à se garer en ville, conduisant encore récemment les opérations de création de nouveaux parkings.
- **une matérialité routière**, imperméable et en "nappes" contaminant les sols des espaces publics, renvoyant à un imaginaire de parking et de rond-points, peu accueillante pour le piéton et engendrant de nombreux espaces résiduels peu qualifiés.
- **des difficultés d'usage** (voire de sécurité) pour le confort des piétons - et modes doux en général - dans la commune. La protection des parcours vis-à-vis de la circulation motorisée et du fort trafic, notamment pour les cyclistes, fait l'objet aujourd'hui de projets de nouvelles continuités douces.
- **des infrastructures essentiellement minérales** et à fort rayonnement thermique en été, accen-



tuant les effets d'îlot de chaleur et l'inconfort face à la surchauffe. La discontinuité et l'implantation non systématique des alignements d'arbres compromet la protection des parcours face au soleil, notamment pour les publics fragiles, renforçant ainsi l'usage systématique de la voiture pour la plupart des déplacements.

Un héritage rural disparu

Arcis-sur-Aube se caractérise par une dimension industrielle (activités et aménagements liés) qui efface la perception de l'héritage rural de la commune.

Aujourd'hui, la dynamique économique est tournée vers l'agriculture industrielle et intensive (principalement céréalière et sucrière), avec la sucrerie comme principal employeur sur la commune.

1. Photo aérienne 1948, après le bombardement de 1944
2. Ancienne Halle Baltard démontée en 1989 (place des Héros)
3. Silos agricole, entrée de ville ouest (SCARA)



2



Cela est rendu visible par :

- la présence symbolique et monumentale des immenses silos.
- le paysage dominant et uniforme de l'openfield aux abords de la commune, issus de remembrement massifs durant les 50 dernières années, sans aucune porosité agri-urbaine sur les franges bâties.
- au regard de l'Histoire : une commune industrielle et artisanale, à l'identité ouvrière avec un tissu de fabriques - ayant influencé les formes urbaines et l'architecture locales.

Un milieu bioclimatique

Arcis-sur-Aube peut s'appuyer - dans l'idée de l'amplifier et de le diversifier - sur plusieurs initiatives et des « déjà-là » (d'aménagements, de pratiques et de choix de projets à courts termes) appuyant sa démarche d'Urbanisme durable.

En premier lieu, elle bénéficie d'un milieu bioclimatique, à valeur d'attraction dans le contexte de dérèglement climatique : la rivière de l'Aube. En ef-

fet, la commune traditionnellement tournée vers sa plaine céréalière (au sud) a pour enjeu de reconquérir l'épaisseur de ses rives (au nord) et de considérer ses pratiques liées à la proximité à l'eau (le camping, la plage, les chemins).

D'autre part, les contraintes réglementaires et l'exposition au risque d'inondation ont préservé les rives de l'Aube de l'étalement urbain. On y trouve ainsi un milieu richement planté (ripisylve et peupleraie), d'anciens biefs, des fossés, une île présentant un fort potentiel d'îlot de fraîcheur.

Dans la logique d'urbanisme durable, une étape marquante a récemment été franchie par la commune par la plantation d'arbres fruitiers dans l'espace public, à l'arrière du collège et du stade de football.

Une ville marchable

Arcis s'oriente vers un principe de ville marchable, répondant aux attentes habitantes de reconsidérer la place du piéton en ville : sécurité, confort, qualité du parcours, possibilités de haltes qualifiées, qualité d'ombrage et de minimisation de la réverbération des sols.



Commune et Communauté de communes ont récemment livré un circuit balisé (les Balades arcisiennes) et mis en récit à destination des modes doux. Le tracé de la balade a pour intérêt de s'appuyer et donc de valoriser un patrimoine local bâti, en s'intéressant notamment à la matière constructive de la craie. Un projet d'extension du schéma cyclable à l'échelle de la commune est prévu, s'appuyant sur l'itinéraire apaisé déjà mis en œuvre sur le mail de Plaisance (ou mail Notre-Dame).

Il faut noter la générosité des surfaces de trottoirs, très largement dimensionnés à l'époque de la Reconstruction, une vraie chance pour implanter sans difficulté de nouvelles pistes cyclables. En revanche, nous relevons la disparition de plantations qui accompagnaient autrefois certaines voies (anciennes fosses de plantation remblayées sur la rue de Brienne).

Un motif paysager récurrent

Arcis-sur-Aube est composée par le motif récurrent des arbres d'alignements, dont la structure urbaine révèle ce motif paysager dominant. Il vient appuyer une scénographie spatiale basée sur les grandes perspectives.

La commune présente une collection de mails, cours, rues ou routes plantées, dans un registre d'urbanisme à la française, très géométrisé. L'essence privilégiée est le tilleul, exception faite d'essences récentes : érables negundo et prunus serrulata notamment (sur la place de la République).

Une ville-parc, vers un imaginaire de la cité-jardin

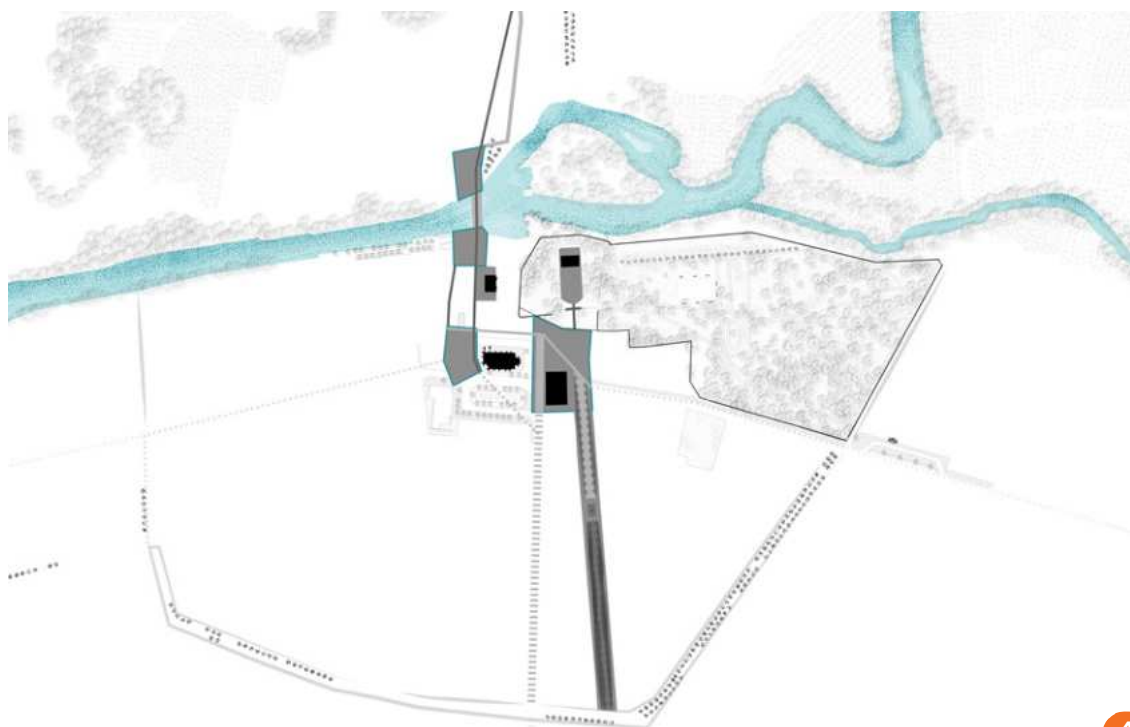
Arcis-sur-Aube devenue ville-parc peut s'appuyer sur une ressource d'exception grâce au parc du château, protégé dans son enceinte : par sa situation, son échelle, ses grands sujets plantés, sa co-visibilité avec les autres espaces publics. S'ajoutent à cela la dimension de représentation : la mairie est logée dans le château. Mais aussi une vocation culturelle (les expositions et événements régulièrement organisés).

À noter la dimension palimpseste du parc, témoignant de différents héritages historiques : de l'époque médiévale aux XVIII^e et XIX^e siècles puis la Modernité.

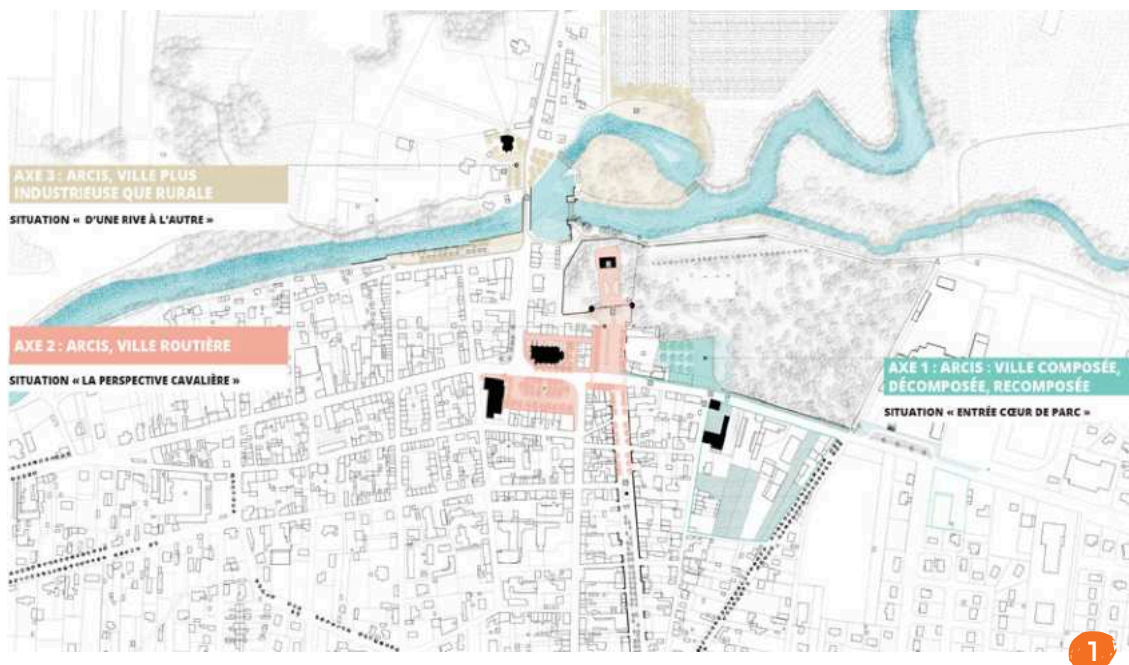
1. Mail Notre Dame
2. Parc du Château
3. Représentation des alignements d'arbres
4. Représentation des espaces publics en 1938, avant la Reconstruction



3



4



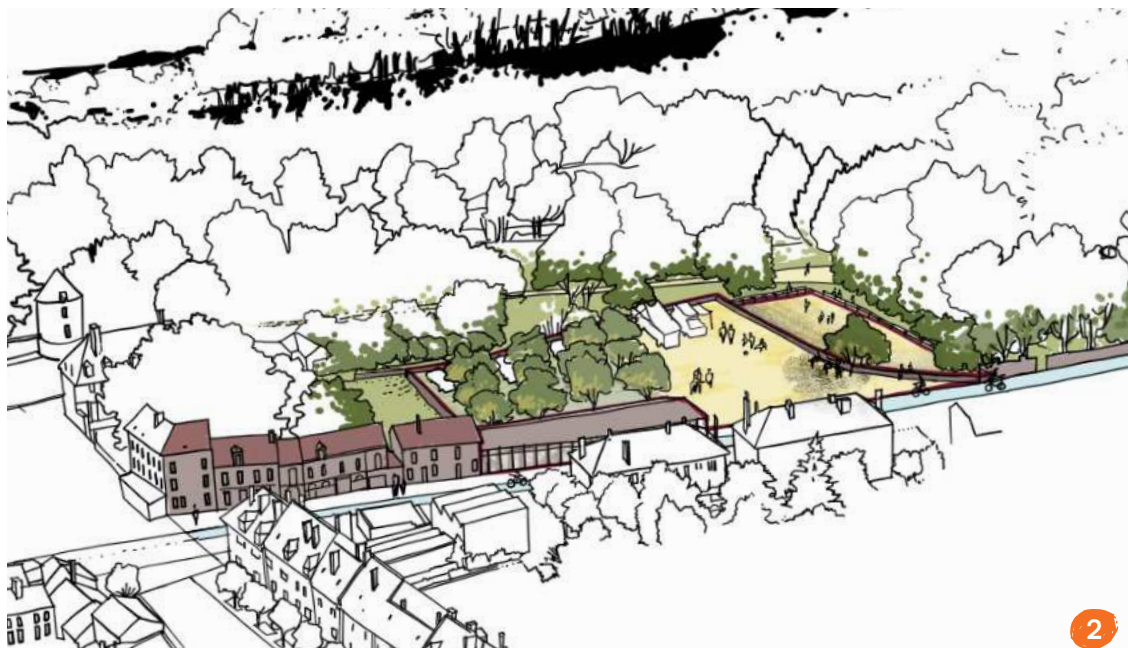
HORS LES MURS, VERS DES PAYSAGES PLURIELS

AXE 1 - Entrée cœur de parc

Cet axe d'intervention vise à refondre l'espace actuellement occupé par la station-essence et le magasin de bricolage, pour générer une nouvelle entrée depuis cette plateforme en balcon. Les opérations à engager :

- Déplacer les deux activités Weldom et Total. Profiter de l'opportunité du déménagement d'Aldi (horizon 2023) sur 2 parcelles en dent creuse sur la rue de Brienne à quelques centaines de mètres vers l'est. Déconstruire les constructions génériques en place.
- Imaginer une ouverture plus dessinée et à l'échelle du mur d'enceinte (sous validation de l'ABF) articulée à cette "entrée cœur de parc". Elle est remise en lien avec les parcours piétons et offre un espace d'accueil valorisant, en correspondance avec la place des Héros.
- Travailler les sols sur des registres poreux, de type mélange terre/pierre ou pavés enherbés. Déposer le grillage peu qualitatif, penser une limite plus épaisse intégrant des usages, notamment une grande assise, entre place haute et place basse (terrain de pétanque), à l'ombre des arbres du parc formant débord.

- Ménager un espace protégé de type halle ouverte/couverte, faisant office de halte et d'ombrage et tenant le front bâti. Intégrer des points d'eau à destination des piétons et cyclistes, des services associés : racks à vélos protégés, espace gonflage-réparation vélos, points de recharge pour VAE et trotinettes, information, etc.
- Penser un espace d'accueil plus confidentiel (usagers moins exposés sur la voie) et en centre-ville (pouvant bénéficier aux commerces) pour les camping-cars.
- Bien intégrer ce seuil dans les Balades arcisiennes et dans les futurs projets de modes doux, tout en le priorisant pour l'investissement de mobilier urbain de qualité (et non générique sur catalogue).
- Envisager la Maison dite Cousin, en vis-à-vis par rapport à la rue de Brienne, comme un site stratégique d'acquisition (au moins à moyen terme) par la collectivité. Potentiel à creuser pour un pôle associatif/petite enfance associé à des espaces de pleine terre productifs, à mettre en réseau avec les vergers des "Croqueurs de pommes".



2

1. Un projet en trois axes
2. Croquis perspectif du projet (secteur «Weldom»)
3. Photo rue de Brienne [avant]
4. Rue de Brienne profilage de la rue du Brienne [après]
5. Entrée du Boulodrome dur de Brienne
6. Requalification de l'entrée du Boulodrome (plan de projet)



3



4



5



6

AXE 2 : Mise en perspective de la place des Héros

Cet axe répond à l'enjeu de valorisation du parvis du château. L'ancienne place d'armes (place des Héros), dans l'alignement de l'avenue Grassin, consiste aujourd'hui essentiellement en une vaste nappe d'enrobé très dénudée, dédiée uniquement à la circulation et au stationnement. Il s'agit de valoriser l'expérience de découverte de ce site d'exception, désimperméabiliser et planter pour apporter de l'ombre et du confort pour les piétons.

Phase 1

- Garder une grande esplanade centrale, axée et désencombrée, au cœur de la place des Héros : dans l'esprit de la place d'armes, pour préserver la grande perspective et maintenir une flexibilité d'usages (grands événements, marché, stationnement, etc.).
- Désencombrer la place des Héros de tout le petit mobilier additionné ici au fil du temps : barrières, potelets, bacs à fleurs, etc.
- Désimperméabiliser l'épaisseur périphérique de la place et la sertir d'un écrin végétal : réinterprétation du motif d'alignement d'arbres, plantations basses et arbustes à petits fruits en pieds de façade, ménagement de terrasses perméables au droit des commerces et services de la place.
- Faire se prolonger les limites de la place des Héros jusqu'au parvis précédant la grille du château, jusqu'au pied des façades à l'est et l'ouest et lui faire emjamber la rue de Brienne pour aller jusqu'aux façades au sud. Ainsi la place n'est plus tenue par les voiries mais court bien de part en part d'une façade à l'autre : cette proportion symbolique est rendue visible par l'harmonisation des sols sur ce périmètre.



1. place des Héros vue depuis le portail de la Marie
2. Perspective parc de la Marie avec la place des Héros



- La rue de Brienne reste inchangée en section (les gabarits imposés pour le transit de poids lourds sont maintenus) mais les automobilistes ont la perception de traverser une place, les poussant à ralentir et réduisant les nuisances liées à la voie. Le piéton est prioritaire sur cet espace, identifié par un « plateau » sur la chaussée (type pavés ou béton stabilisé).
- Remobiliser le marché sur la place des Héros pour le valoriser et se réapproprier la place centrale d'Arcis.
- Le centre de la place des Héros peut admettre du stationnement (40 places environ). Les places supprimées sont compensées en partie sur la réserve de proximité de la situation "entrée cœur de parc" voisine, ainsi que sur les voies adjacentes.

Phase 2

Réaménager la place de la République, en prolongement de la place des Héros, comme un espace invitant à la flânerie :

- Qualifier les sols sur le linéaire de commerces et services de sa limite sud, pour conforter les terrasses, améliorer le confort des parcours piétons (ombre, plantations) et mettre en scène l'eau dans l'espace public (chemins d'eaux de ruissellement, noues).
- Refondre et unifier le sol autour de la pièce centrale avec cerisiers et statue de Danton. Ce sol à vocation à se raccorder avec le seuil de la salle des fêtes et du local d'artisans locaux de façon plus claire, pour former une place de façades à façades.
- Enrichir les plantations pour des essences pérennes variées. Les fosses de plantation au sol en décaissé, plutôt que des bacs, recueillent naturellement les eaux de ruissellement.

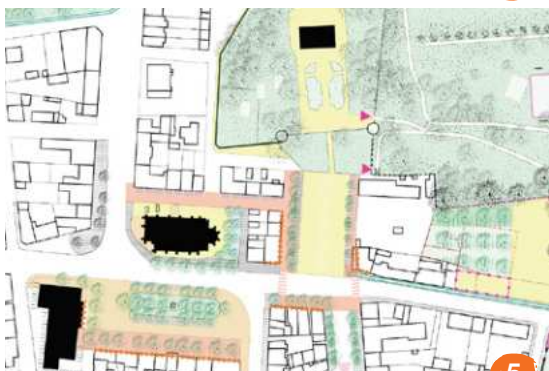
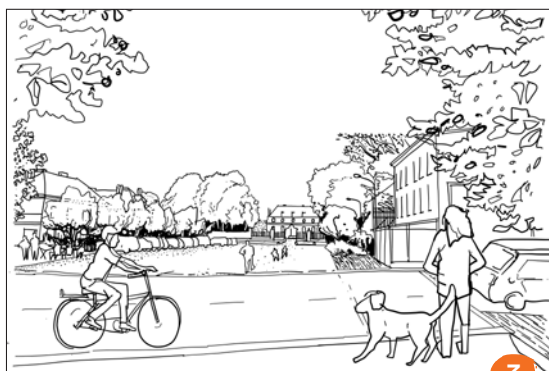
Phase 3

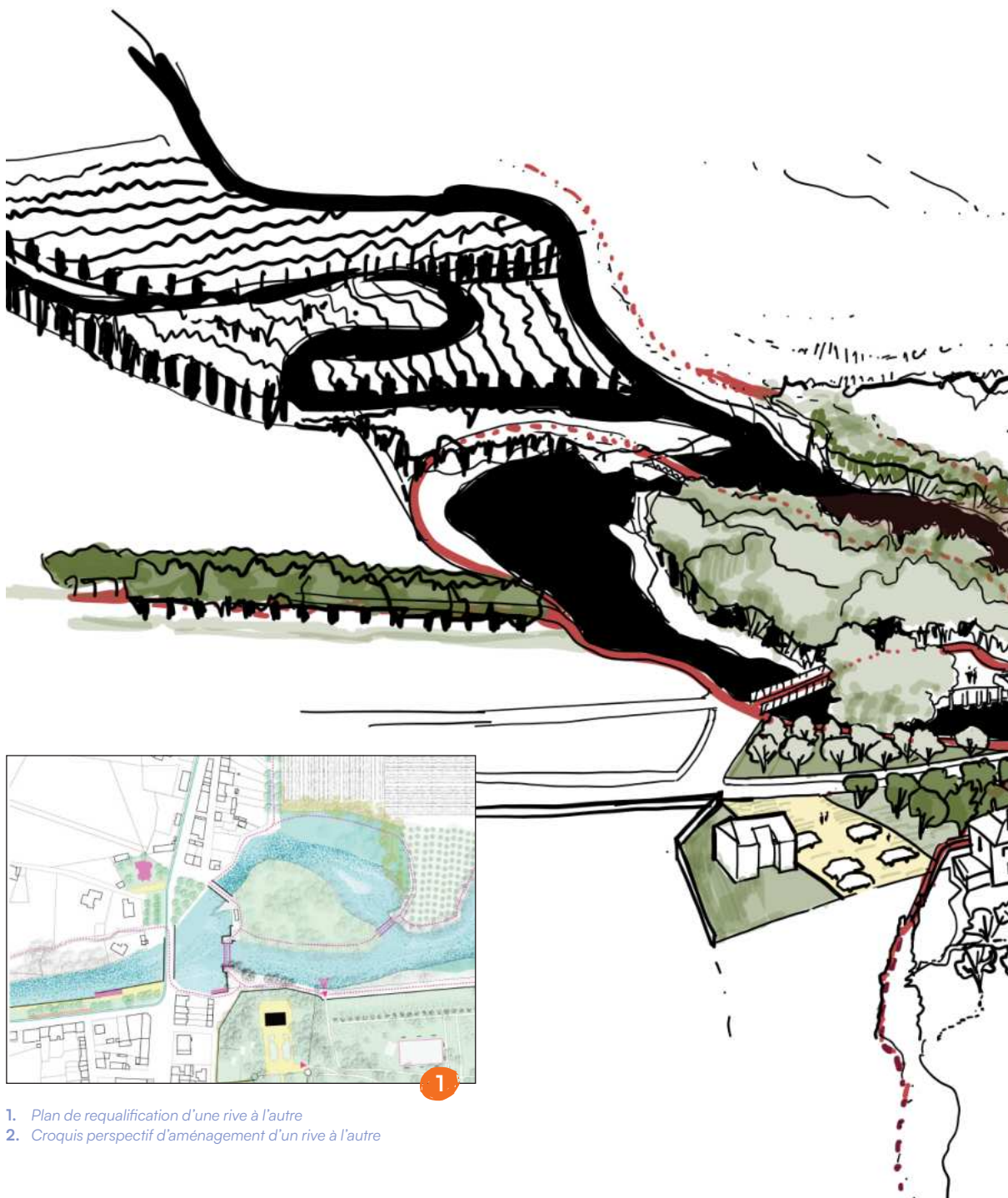
Réarticuler la place de l'église aux mêmes logiques de sol pour retrouver de la cohérence.



1. Remise en perspective de la place des Héros et de l'axe Notre-Dame
2. place des Héros vue depuis la rue Grassin [avant]

3. place des Héros vue depuis la rue Grassin [après]
4. Photo de l'axe perspectif rue Grassin et place des Héros
5. Requalification des espaces publics plan d'aménagement





1. Plan de requalification d'une rive à l'autre
2. Croquis perspectif d'aménagement d'un rive à l'autre

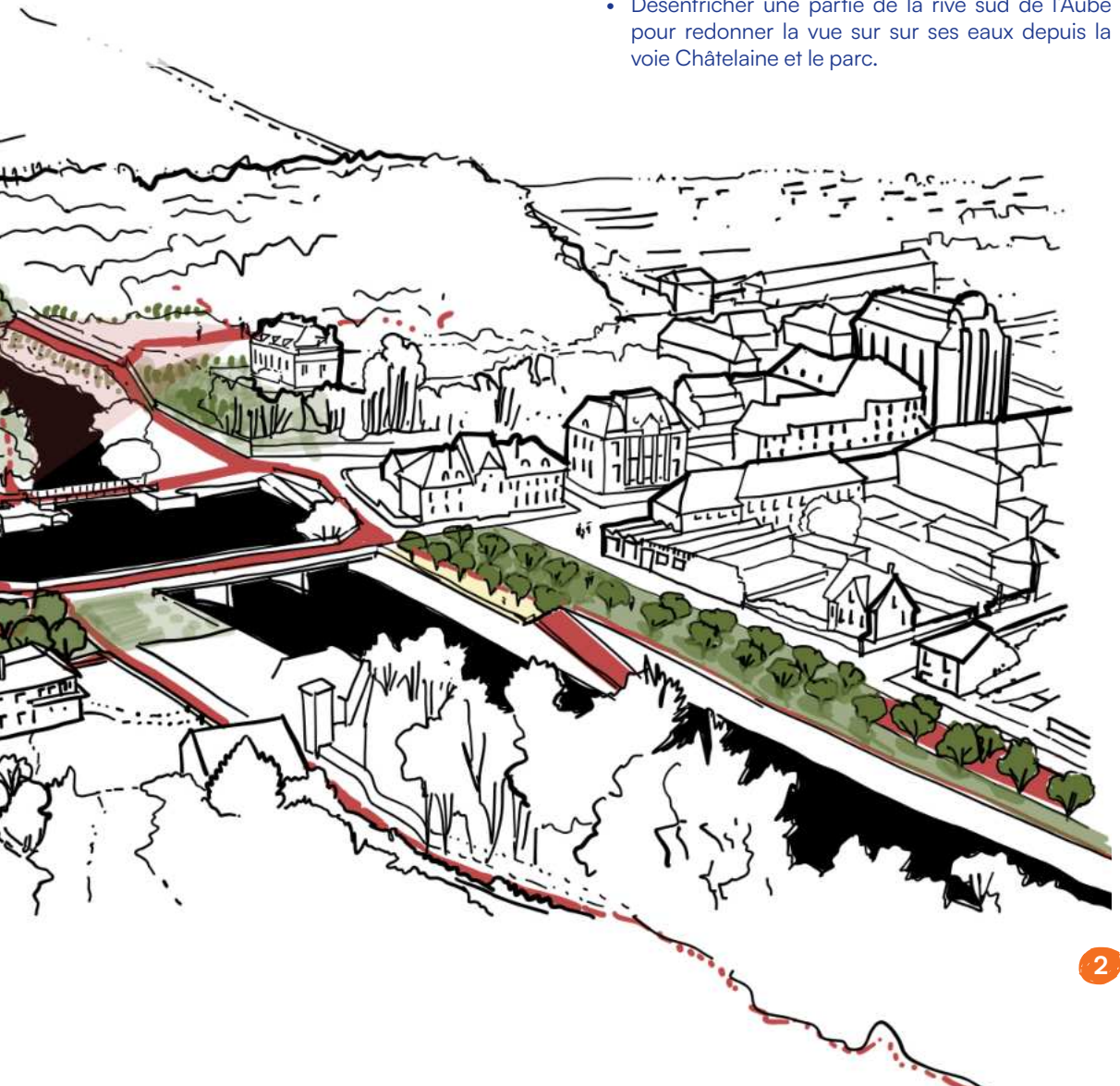
AXE 3 : D'une rive à l'autre

Cet axe envisage un nouveau rapport à l'Aube, à laquelle Arcis a fini par tourner le dos dans le courant du XX^{ème} siècle et le virage agro-industriel de la région.

Il s'agit ainsi de renforcer le lien entre le centre-ville et son cours d'eau (aujourd'hui mis à distance) pour profiter des aménités qu'il génère pour ses riverains (humains comme non-humains) : cadre paysager d'exception, itinéraires de découverte, fraîcheur et baignade, corridor écologique et lieux d'habitat, portée symbolique et charge historique pour la commune.

Les opérations à engager :

- Se réapproprier le quai du Port au Charbon comme d'un espace de belvédère, ouvert sur l'Aube.
- Raccorder et identifier les différents chemins de randonnée par une signalétique adaptée.
- Profiter de la fin proche de gestion de l'ancien camping sur l'île Cherlieu pour envisager sa reprise par la Commune et en faire un lieu ouvert (actuellement non accessible au public).
- Accepter et offrir les conditions pour la baignade sur la place d'Arcis en période de forte chaleur. Veiller à ne pas suraménager mais faire évoluer ses franges par un travail paysager fin, notamment pour organiser le stationnement.
- Désenfricher une partie de la rive sud de l'Aube pour redonner la vue sur ses eaux depuis la voie Châtelaine et le parc.



LES SUITES

La résidence a permis d'activer des rencontres et d'illustrer une stratégie pour intervenir à Arcis-sur-Aube : des constats partagés est née l'idée qu'il faut s'appuyer sur le parc pour repenser les espaces publics du centre-ville, en traitant particulièrement les espaces d'entrée vers celui-ci.

Ainsi la place des Héros, la gare d'eau près des anciens Moulins, l'entrée du collège, le secteur du magasin de bricolage forment chacun une étape incontournable pour valoriser la commune, en intervenant prioritairement sur son centre historique et s'étendre ensuite par effet de ricochet aux autres espaces publics.

D'une logique d'infrastructure routière, il s'agit désormais de penser pour l'aménagement urbain d'Arcis : les porosités, les liens entre le proche et le lointain, de soigner le paysage urbain et les espaces à vivre, pour que chacun y soit accueilli au mieux. L'engagement a été pris de s'appuyer sur les principes de l'Urbanisme durable pour valoriser

et entretenir les espaces publics communaux, en reconnaissant que la pertinence écologique dans l'aménagement est une source de créativité et de richesse pour le projet, et qu'elle est en capacité de créer des espaces partagés confortables et soutenables. Pouvoir accéder plus facilement à l'Aube est ainsi un enjeu important, tout en s'inscrivant dans les dynamiques naturelles de ce corridor écologique.

Pour concrétiser son projet de mandat, la Commune a souhaité poursuivre les réflexions engagées lors de la résidence par une mission de programmation paysagère détaillée sur le parc et ses espaces attenants, aboutie en juillet 2023. Cette étude a permis de cadrer précisément les objectifs opérationnels, le phasage et d'exprimer avec précision la philosophie de projet. Elle a fourni à la commune les éléments pour lancer prochainement un marché de maîtrise d'œuvre pour ses espaces publics.



Extrait du Plan de Composition paysagère pour le Parc Robert Piat, atelier incipit, 2023.



COMITÉ DE RÉDACTION

Atelier Incipit :

Valérian Accary
Andréas Blanchardon
Laurie Gangarossa
Nicolas Julien

Meat Architectures Et Territoires :

Félicien Pequet-Caumeil
Adrien Picandet

PLUS D'INFORMATIONS

Région Grand Est

Direction de l'Intelligence Territoriale et de la Santé
Service Aménagement durable
adeline.henry@grandest.fr



ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01



www.grandest.fr